



Photo: Aurélien Audevard

**SYNTHÈSE DES DÉNOMBREMENTS
D'ANATIDÉS ET DE FOULQUES
HIVERNANT EN FRANCE
À LA MI-JANVIER 2015**

SYNTHÈSE DES DÉNOMBREMENTS D'ANATIDÉS ET DE FOULQUES HIVERNANT EN FRANCE À LA MI-JANVIER 2015

Bernard DECEUNINCK & Gwenaël QUAINTENNE :

Canards et foulques

Alain WARD : Cygnes

Christian DRONNEAU : Oies grises

Sébastien DALLOYAU : Bernaches

Janvier 2016

Citation recommandée : Deceuninck B., Quaintenne G., Ward A., Dronneau Ch. & Dalloyau S. 2016. *Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2015*. WI, LPO, DEB. Rochefort.



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Fonderies Royales, BP 90263, F-17305 Rochefort cedex.
Tél. : 05 46 82 12 34. E-mail : lpo@lpo.fr.
<http://www.lpo.fr>



DÉNOMBREMENTS D'ANATIDÉS ET DE FOULQUES HIVERNANT EN FRANCE À LA MI-JANVIER 2015

Résumé

Les comptages de la mi-janvier 2015 ont été réalisés sur 475 sites fonctionnels, soit une couverture de 99,7 % des entités de comptages décrites. L'effectif national dénombré d'Anatidés et de foulques était de 1.139.872 oiseaux, soit une stabilisation après une baisse sensible sur trois années consécutives.

Pour les espèces suivantes, la France accueille une forte proportion de l'effectif des régions biogéographiques concernées (critère Ramsar n° 6 NW Europe et W Méditerranée) : le Canard souchet (14 sites), la Bernache cravant à ventre sombre (14 sites), le Canard chipeau (7 sites), le Canard pilet (6 sites), le Fuligule milouin et la Sarcelle d'hiver (5 sites).

Des effectifs relativement faibles des espèces suivantes ont été dénombrés : Tadorne de Belon, Canard siffleur, Fuligules morillon, milouinan, canards marins, Oies des moissons et rieuse. Les espèces suivantes ont progressé sensiblement par rapport à 2014 : Canards chipeau, souchet, Nette rousse, Oie cendrée, Bernaches cravant, nonnette, du Canada et les Cygnes.

25 sites ont hébergé plus de 10.000 canards et foulques, totalisant 53,4 % de l'effectif national compté, soit une proportion comparable à celle de 2014 (52,8 %), mais sensiblement inférieure à celle de 2013 (59%) et de 2012 (64 %).

34 sites ont atteint ou dépassé au moins un des seuils numériques des critères Ramsar fixant l'importance internationale des zones humides, soit quatre sites de plus qu'en 2014. Ils ont tous accueilli plus de 1 % de la population biogéographique d'au moins une espèce et 10 d'entre eux hébergeaient plus de 20.000 anatidés et foulques (critère n° 5 de la Convention de Ramsar).

Summary

Census of Anatids and coots wintering in France – January 2015.

In 2015, mid-January waterbird counts have been made on 475 sites, or a 99.7% coverage of the described functional count sites. Total national count of Anatids and Coots was 1,139,872 birds. Total count is now stabilized, after a sensitive decrease which occurred during the three previous years.

Some sites meet thresholds of international importance (Ramsar Convention criterion n°6) for the following species which winter in France with a high proportion of the flyway populations (NW Europe and W Mediterranean): Shoveler (14 sites), Dark-bellied Brent Goose (14 sites), Gadwall (7 sites), Pintail (6 sites), Pochard and Common Teal (5 sites).

Relatively low numbers of the following species have been counted: Shelduck, Wigeon, Tufted Duck, Scaup, sea ducks, Bean Goose and White-fronted Goose. Although, compared to 2014, high numbers of Gadwall, Shoveler, Red-crested Pochard, Greylag Goose, Barnacle Goose, Canada Goose and swans have been counted.

25 sites had more than 10,000 ducks and coots. These main sites gathered more than 53.4% of the total national count, or a comparable proportion to 2014 count (52.8%), but significantly lower than in 2013 (59%) and in 2012 (64%)

34 sites met or exceeded at least one numerical threshold of the Ramsar criteria, showing the international importance of wetlands, or four sites more than in 2014. All of them had more than 1% of the flyway population for at least one species. Among them, 10 had more than 20,000 Anatids and coots (criterion n°5 of the Ramsar Convention).

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
COUVERTURE ET CONDITIONS DE DÉNOMBREMENTS	2
MÉTHODOLOGIE.....	3
ANALYSE ANATIDÉS ET FOULQUE	5
Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>).....	5
Canard siffleur (<i>Mareca penelope</i>).....	6
Canard chipeau (<i>Mareca strepera</i>).....	7
Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>).....	8
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>).....	9
Canard pilet (<i>Anas acuta</i>).....	10
Canard souchet (<i>Spatula clypeata</i>).....	11
Nette rousse (<i>Netta rufina</i>).....	12
Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>).....	13
Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>).....	14
Fuligule milouinan (<i>Aythya marila</i>).....	15
Fuligule nyroca (<i>Aythya nyroca</i>).....	16
Eider à duvet (<i>Somateria mollissima</i>).....	17
Harelde boréale (<i>Clangula hyemalis</i>).....	18
Macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>).....	19
Macreuse brune (<i>Melanitta fusca</i>).....	20
Garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>).....	21
Harle huppé (<i>Mergus serrator</i>).....	22
Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>).....	23
Harle piette (<i>Mergellus albellus</i>).....	24
Foulque macroule (<i>Fulica atra</i>).....	25
Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>).....	26
Cygne chanteur (<i>Cygnus cygnus</i>).....	27
Cygne de Bewick (<i>Cygnus columbianus</i>).....	28
Oie des moissons (<i>Anser fabalis</i>).....	29
Oie rieuse (<i>Anser albifrons</i>).....	30
Oie cendrée (<i>Anser anser</i>).....	31
Oie à bec court (<i>Anser brachyrhynchus</i>).....	32
Bernache à ventre sombre (<i>Branta bernicla bernicla</i>).....	33
Bernache à ventre clair (<i>Branta bernicla hrota</i>).....	35
Bernache nonnette (<i>Branta leucopsis</i>).....	36
Bernache du Canada (<i>Branta canadensis</i>).....	37
ANALYSE GLOBALE.....	38
ESPÈCES RARES OU ALLOCHTONES DÉNOMBRÉES.....	42
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
ANNEXE 1	46
ANNEXE 2	47

REMERCIEMENTS ET PARTICIPATION

Plus de 1500 contributeurs émanant de 194 structures associatives et d'organismes recensés ont participé aux dénombrements de la mi-janvier 2015. Nous les remercions pour cet effort de comptages, parfois réalisé dans des conditions climatiques difficiles.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à Roger Mahéo pour son travail minutieux de validation de l'ensemble des données, ainsi que pour la relecture attentive de cette synthèse. Nous remercions également Nidal Issa et Aurélien Audevard, auteurs des photographies qui illustrent cette synthèse.

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Liste des associations et organismes qui ont participé aux dénombrements en janvier 2015 :

- A Rocha
- ADENA-Bagnas
- ALEPE
- Amis du Muséum de Gray
- ANVL
- AOM Saône-et-Loire.
- Ass. Marais du Vigueirat
- Ass. Nat. De la Gohelle
- Ass. Naturaliste Ariégeoise
- Ass. Naturaliste d'Ouessant
- Ass. Naturalistes du Nogentais
- Ass. Prot. Val du Druegon
- Ass. Amis Réserve de Séné
- Ass. Anse de Penfoulic
- Ass. Rosquerno
- Aude Nature
- Bretagne Vivante / SEPNB
- Bretagne Vivante Ornithologie
- BVO Concarneau-Trégunc
- BVO Douarnenez
- BVO Finistère N
- BVO Finistère S
- BVO Ille et Vilaine
- BVO Morbihan
- BVO Pays Bigouden
- CC Pays d'Iroise
- CEN 59 62
- CEN-Corse
- CEN-Languedoc-Roussillon
- CEN Provence Alpes Côte d'Azur
- Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant
- CG Essonne
- CG Gironde
- CG Nord
- CG Seine-et-Marne
- CHARENTE NATURE
- CO Lorrain
- CORIF
- CPIE Chaîne des terrils
- CPIE Loire Anjou
- CPIE Meuse
- CPIE Sèvre et Bocage
- Clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature)
- CREN Poitou-Charentes
- EDEN 62
- Eure et Loir Nature
- FDC 13
- FDC 22
- FDC 24
- FDC 29
- FDC 33
- FDC 34
- FDC 40
- FDC 44
- FDC Manche
- FDC Morbihan
- FDC Vendée
- G Sarthois O
- G. Naturalistes de l'Avesnois
- G. Naturaliste de Loire-Atlantique
- Gazouillis du plateau
- GEO Côtes d'Armor
- GNUFC - GN Univ F-Comté
- GO des Deux-Sèvres
- GO du Jura
- GO Gersois
- GO Normand
- GO Roussillon
- GOELAND
- GON Nord-Pas-de-Calais
- Grumpy Nature
- Indre Nature
- Loiret Nature Environnement
- Loir-et-Cher Nature
- LPO Ain
- LPO Alsace
- LPO Anjou
- LPO Aquitaine
- LPO Ardèche
- LPO Aude
- LPO Auvergne
- LPO BirdLife France
- LPO Champagne-Ardenne
- LPO Charente-Maritime

- LPO Cher
- LPO Côte d'Or
- LPO Drôme
- LPO Finistère
- LPO Franche-Comté
- LPO Haute-Savoie
- LPO Hérault
- LPO Isère
- LPO Loire
- LPO Loire-Atlantique
- LPO Nièvre
- LPO PACA
- LPO Pas-de-Calais
- LPO Réseau Réserves
- LPO Rhône
- LPO Savoie
- LPO Tarn
- LPO Touraine
- LPO Vendée
- LPO Vienne
- LPO Yonne
- Lycée St-Palais
- Lycée St-Pée sur Nivelles
- Maison des dunes
- Marais aux Oiseaux
- MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT
- Nature 18
- Nature Midi-Pyrénées
- NaturEssonne
- OBIOS
- ONCFS 13
- ONCFS 14
- ONCFS 17
- ONCFS 18
- ONCFS 22
- ONCFS 28
- ONCFS 29
- ONCFS 33
- ONCFS 34
- ONCFS 40
- ONCFS 41
- ONCFS 44
- ONCFS 51
- ONCFS 53
- ONCFS 54
- ONCFS 55
- ONCFS 56
- ONCFS 64
- ONCFS 79
- ONCFS 85
- ONCFS-Unité Avifaune migratrice
- ONF
- Picardie Nature
- PN des Écrins
- PN Marin d'Iroise
- PNR Boucles de la Seine
- PNR Brenne
- PNR Brière
- PNR Camargue
- PNR des Landes de Gascogne
- PNR Golfe du Morbihan
- PNR Marais du Cotentin et du Bessin
- PNR Narbonnaise en Méditerranée
- RENARD
- RCFS estuaire Loire
- RNCFS Arjuzanx
- RNCFS golfe du Morbihan
- RNCFS Der
- RNN du Bagnas
- RNN baie de l'Aiguillon (17 et 85)
- RNN baie de Canche
- RNN baie de St Brieuc
- RNN baie de Somme
- RNN banc d'Arguin
- RNN Beauguillot
- RNN Biguglia
- RNN Courant d'Huchet
- RNN des 7 Iles
- RNN des Marais de Moëze-Oléron
- RNN du Cousseau
- RNN du Marais d'Yves
- RNN du Marquenterre (SMACOPI)
- RNN du Val d'Allier
- RNN du Val de Loire
- RNN Estuaire Seine-Maison de l'Estuaire
- RNN Etang noir
- RNN Forêt d'Orient
- RNN François le Bail
- RNN Ile du Girard
- RNN Iroise
- RNN Landes de Lan Bern et Magoar-Pen Vern
- RNN Lilleau des Niges
- RNN Marais de Séné
- RNN Mullembourg
- RNN Platier d'Oye
- RNN Prés salés d'Arès
- RNN Remoray
- RNN St-Denis du Payré
- RNN ST-Quentin-en-Yvelines
- SEPANSO
- SEPO Limousin
- SIBOJAI
- SNPN RNN de Camargue
- SNPN RNN de Grandlieu
- Soc. HN Pays Montbéliard
- Soc. Sc. Naturelles 82
- Sologne Nature Environnement
- St. Biologique de la Tour du Valat
- SYMEL
- Université de Bretagne Occidentale

DÉNOMBREMENTS D'ANATIDÉS ET DE FOULQUES HIVERNANT EN FRANCE À LA MI-JANVIER 2015

INTRODUCTION

Les comptages d'oiseaux d'eau de *Wetlands International* organisés en France à la mi-janvier 2015 constituent la 49^{ème} campagne organisée à l'échelle nationale. Cette enquête annuelle se poursuit sans discontinuer depuis janvier 1967.

La motivation dont font preuve les ornithologues professionnels et amateurs pour la connaissance des oiseaux d'eau se mesure à la progression et la régularité des dénombrements coordonnés à l'échelle départementale et régionale.

Les données générées par ce dispositif contribuent à la production d'indicateurs biologiques déclinés à différentes échelles qui s'appuient sur les effectifs d'oiseaux d'eau. Elles mettent en évidence les zones humides majeures, notamment celles d'importance internationale, selon les critères élaborés dans le cadre de la Convention de Ramsar pour la protection des zones humides (Ramsar Convention Bureau, 2009). Leur exploitation aboutit également à l'estimation des tailles des populations des espèces suivies et leurs tendances au niveau national (Deceuninck *et al.*, 2014 ; Quintenne *et al.*, 2015). Les données de comptages d'oiseaux d'eau ont contribué à l'élaboration de la liste rouge nationale UICN France *et al.*, 2011; <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html>) et ont été exploitées en 2013 dans le cadre du rapportage au titre de l'article 12 de la Directive Oiseaux (MNHN 2014), ainsi que dans l'Atlas des oiseaux de France nicheurs et en hiver paru en novembre 2015 (Issa & Muller, 2015).

Au niveau international, ces données contribuent à estimer la taille des populations à l'échelle des zones biogéographiques identifiées (Wetlands International, 2015), ce qui permet l'évaluation de leur état de conservation à ce niveau (Nagy *et al.* 2014 ; van Roomen *et al.* 2014), ainsi qu'aux niveaux européen (BirdLife International, 2015) et mondial (BirdLife International, 2013).

COUVERTURE ET CONDITIONS DE DÉNOMBREMENTS

La couverture la plus complète des sites de comptages a été réalisée en janvier 2015, grâce à la mobilisation exceptionnelle du réseau des participants. 475 entités fonctionnelles ont été couvertes, soit 5 de plus qu'en 2014. Cela représente 99,7 % des entités de comptages décrites à ce jour, soit une couverture quasi-exhaustive.

La création de nouveaux sites de comptages des oiseaux d'eau suivis régulièrement contribue à cette exhaustivité des comptages et permet de préciser la distribution des oiseaux d'eau ainsi que ses variations. Cela contribue certes à l'augmentation des effectifs totaux des espèces concernées. Néanmoins, cette amélioration de la couverture ne se traduit pas pour autant en progression des effectifs comptés de plusieurs espèces qui, comme on le décrit ci-dessous, tendent à désertir le pays. Aussi, la description des nouveaux sites porte sur des secteurs qui regroupent dans leur ensemble un nombre limité d'oiseaux d'eau (les sites majeurs sont connus et suivis de longue date), si bien que leur intégration au réseau de comptages n'influence que très modérément le total national.

Comme l'augmentation du nombre de sites de comptages suivis régulièrement entraîne l'augmentation des effectifs dénombrés, les analyses précises des tendances des espèces doivent considérer cet aspect. L'utilisation de la méthode utilisée qui calcule les données manquantes est décrite dans le chapitre méthodologique ci-dessous.

Les conditions de comptages ont été globalement bonnes en 2014, avec cependant des difficultés rencontrées localement sur une proportion de sites plus importante que les deux années antérieures : 395 sites (83 %) ont été comptés dans de bonnes conditions (pour comparaison : 88,5% en 2014 et 93% en 2013). Des conditions météorologiques défavorables ont gêné les suivis sur 79 sites. La pluie (15 sites), le

brouillard (5 sites), le vent (58 sites) et des dérangements (1 site) ont été cités comme sources de gênes lors des comptages.

41 sites n'ont été comptés que partiellement (8,6 %), soit une proportion supérieure à celle de 2014 (7,2 %), mais inférieure à celle de 2013 (12 %).

Les températures du mois de janvier 2015 sont restées au-dessus des moyennes saisonnières dans la plupart des régions, sans qu'aucune vague de froid n'ait sévi durant cette période de l'hiver. Les périodes de gel enregistrées ont surtout eu lieu en février, mois légèrement en-dessous des valeurs moyennes. Aucun afflux particulier d'oiseaux nordiques ne s'est produit en janvier. Quatre sites étaient gelés partiellement au moment du comptage, deux sites étaient asséchés et 6 en inondation, ce niveau d'eau anormalement élevé ne gênant les comptages sur aucun site.

MÉTHODOLOGIE

Espèces traitées

Les dénombrements de 33 taxons (31 espèces et deux sous-espèces d'oiseaux d'eau) sont traités dans cette synthèse. Il s'agit de 29 espèces d'anatidés indigènes et de deux sous-espèces hivernant régulièrement en France : 20 espèces de canards, 3 cygnes, 5 oies grises, la Bernache nonnette, et deux sous-espèce de Bernaches cravant (la Bernache à ventre sombre, *Branta bernicla bernicla* et la Bernache à ventre pâle, *B. b. hrota*). La Bernache du Canada (introduite), ainsi que la Foulque macroule (rallidés) sont également traitées.

Quatorze espèces supplémentaires rares et/ou allochtones d'anatidés ont également été dénombrées. La liste des sites où elles ont été observées est donnée en fin de synthèse. Il s'agit pour partie d'espèces d'origine captive (Cygne noir, Oulette d'Égypte, Oie cygnoïde,...) et de quelques hivernants très rares, comme certains anatidés d'Amérique du nord ou d'Asie (Bernache du Pacifique, Bernache à cou roux).

Le nombre d'espèces allochtones signalées à la mi-janvier progresse. Cela provient non seulement de l'intérêt des ornithologues pour le suivi des espèces rares, mais cela est aussi dû à une forte augmentation des populations issues de captivité qui fréquentent de plus en plus les zones humides de l'ensemble du pays (Dubois, 2015).

Analyses spécifiques

L'analyse spécifique fait état des résultats totaux des comptages, en affichant d'abord l'effectif national de janvier 2015, puis les effectifs comptés des six années antérieures (2009 à 2014). À noter que les chiffres présentés ici peuvent varier légèrement par rapport à ceux mentionnés dans les synthèses précédentes, en raison d'arrivées tardives de données, ou de correctifs apportés après la réalisation de la synthèse annuelle.

Les « effectifs nationaux moyens comptés » (ENMC) comparent les situations moyennes de quatre périodes pendant lesquelles les comptages ont été organisés : 1977-1986, 1987-1996, 1997-2006 et 2007-2015. Les ENMC sont les sommes des effectifs moyens observés sur chacun des sites pour les 4 séries d'années choisies. Ils sont légèrement supérieurs aux moyennes des effectifs bruts, car pour calculer les moyennes précises par sites sur les périodes considérées, les totaux y sont divisés par le nombre de visites du site, par 9 par exemple si un site n'a pas été visité lors d'un hiver de la période de 10 ans.

Pour chaque espèce, les dix premiers sites sont listés avec les effectifs qui y ont été dénombrés. Le **R** indique ceux qui atteignent ou dépassent le critère d'importance internationale « Ramsar » n° 6, accueillant régulièrement au moins 1 % des individus de la population estimée d'une population biogéographique (voir annexe II). La dernière mise à jour de ces seuils date de 2015. Elle est publiée en ligne par Wetlands International dans la base de données des populations d'oiseaux "Waterbird Population Estimates" : <http://wpe.wetlands.org/> (Wetlands International, 2015).

Le seuil d'importance nationale de chaque espèce est fixé à 1 % de l'ENMC de 2007 à 2015. Les sites qui atteignent ou dépassent ce seuil sont signalés par un **N**.

Indices annuels d'abondance et analyses de tendance

Les tendances sont mesurées à partir de l'évolution des indices annuels. La méthode suivie est celle qui est utilisée de manière classique dans l'analyse des tendances des populations sur le long terme (van Strien *et al.*, 2004). Ces indices prennent en compte la couverture annuelle des sites suivis et non pas les comptages totaux bruts (Quaintenne *et al.*, 2015). L'indice annuel consiste en une comparaison des effectifs dénombrés sur les sites suivis l'année en cours à ceux dénombrés sur l'ensemble de ces mêmes sites suivis les années précédentes. Le programme *TRIM* fournit les indices annuels en analysant les séries temporelles de comptages où les données manquantes sont générées au moyen d'un modèle basé sur une régression de Poisson (Modèle log-linéaire, Christensen, 1997). Sur un site particulier, ces données manquantes sont estimées à partir des changements observés sur tous les autres sites (van Strien *et al.*, 2000 ; Pannekoek & van Strien, 2001). Le logiciel *Trendspotter* lisse ensuite les indices - ou effectifs - produits par *TRIM* afin de modéliser les courbes de tendances et leurs intervalles de confiance à 95% (Soldaat *et al.*, 2007). L'ampleur des variations annuelles et leur significativité sont mesurées sur des périodes déterminées. Le classement des tendances sur ces périodes s'effectue en 6 catégories : fort déclin, déclin modéré, stable, augmentation modérée, forte augmentation, tendance non significative. Ces tendances produites pour toutes les espèces sont fournies en (annexe I) et utilisées dans les analyses monospécifiques qui suivent.

Les indices de l'année en cours, ainsi que ceux des années précédentes y sont présentés. Ils sont exprimés en pourcents de l'indice de l'année de référence, 1990 (indice = 100). L'année 1990 avait été choisie lors de la première analyse de ce type car elle présentait le meilleur taux de couverture et a été gardée afin de faciliter les comparaisons avec les synthèses précédentes. Les catégories de tendances dans lesquelles se classent les espèces sont mentionnées en Annexe I pour les deux périodes suivantes : 1980 à 2014 (long terme) et 2000 à 2014 (court terme).

Analyse globale

Une des raisons d'être de la mise en œuvre des comptages de la mi-janvier est d'identifier les sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, ceux qui atteignent ou dépassent au moins un des critères n° 5 ou 6 de la Convention de Ramsar (Convention de Ramsar sur les Zones Humides, 2014)

Le critère n° 5 identifie *"une zone humide qui devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite habituellement 20.000 oiseaux d'eau ou plus"*.

Le critère n° 6 identifie *"une zone humide qui devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle abrite habituellement 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau"*.

L'ensemble des sites qui atteignent ou dépassent au moins un de ces deux critères apparaissent dans le tableau n° 1, indiquant pour quelles espèces ces critères sont atteints.

Les seuils numériques des populations auxquelles appartiennent les anatidés et la Foulque macroule qui font l'objet de la présente synthèse figurent dans l'annexe II. Ils font l'objet de mises à jour régulières publiées par Wetlands International ("Waterbird Population Estimates" : <http://wpe.wetlands.org>).



Photo : Nidal Issa

ANALYSE ANATIDÉS ET FOULQUE

Tadorne de Belon

Tadorna tadorna

Total mi-janvier 2015 : 45382

Années antérieures, 2014 :	51205	2013 : 58456	2012 : 65488	2011 : 74952	2010 : 65256	2009 : 62963	
Indices annuels :	130	150	171	196	167	161	
ENMC 2007-2015 :	60598	ENMC 1997-2006 :	47034	ENMC 1987-1996 :	43184	ENMC 1977-1986 :	26442

Liste des premiers sites :

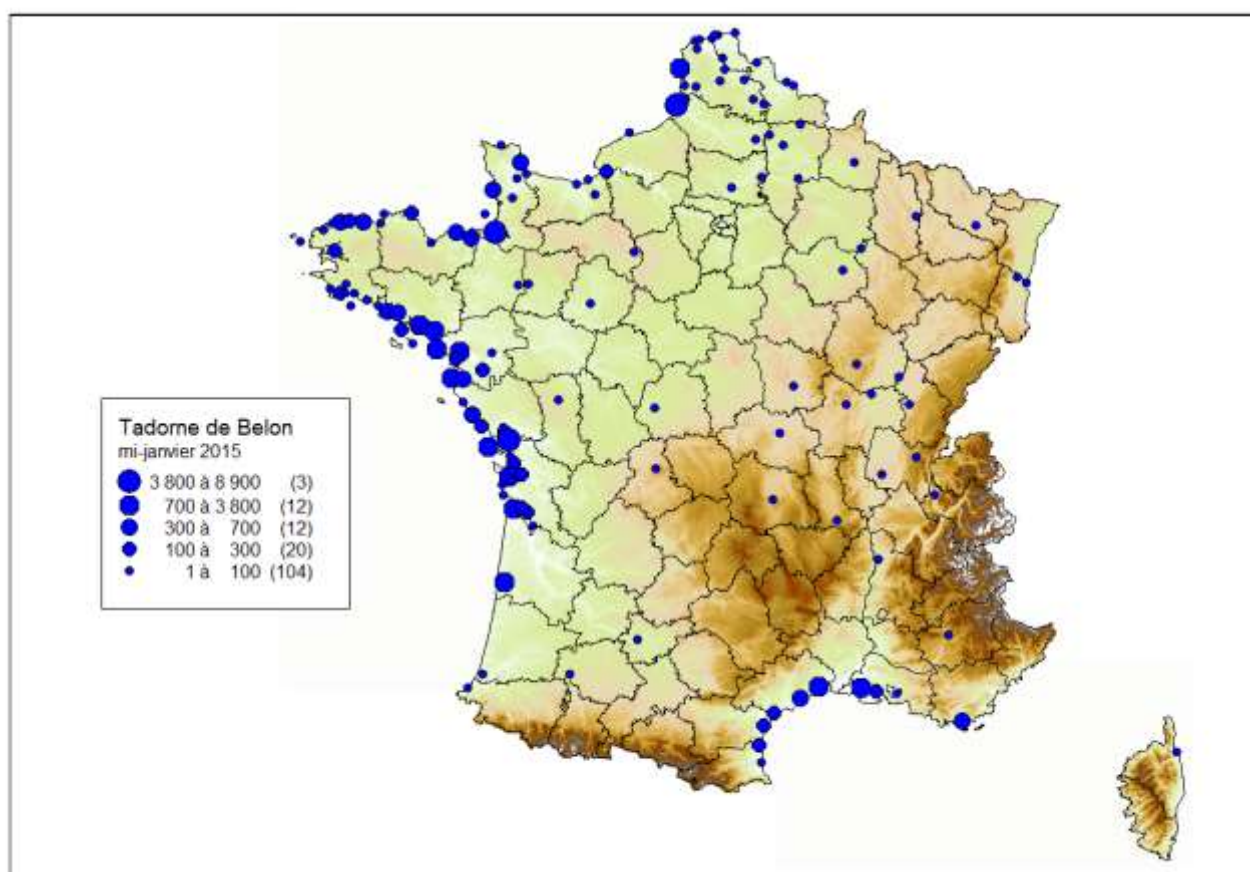
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	6761	R	N
8001	Littoral Picard	5595	R	N
3501	Baie du Mont-Saint-Michel	4069	R	N
5631	Golfe du Morbihan	2968		N
1704	Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seaudre)	2786		N
4428	Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	2361		N
8527	Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	2177		N
1702	Ile de Ré	1503		N
3422	Étangs Montpelliérains (34+30)	1156		N
1399	Camargue	1100		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 3000 ; 3 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 1200 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 606 ; 16 sites

Nombre total de sites : 151. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 118



En janvier 2014, le Tadorne de Belon avait diminué sensiblement par rapport à la moyenne des années précédentes. Ce déclin se poursuit en 2015, avec une diminution de près de 25% par rapport à l'ENMC 2007-2015 et un indice annuel qui passe de 130 en 2014 à 118 en 2015. Le retrait marqué sur les zones d'hivernage majeures explique en grande partie cette diminution, notamment en Baie de l'Aiguillon (-24%), qui reste cependant le premier site. Alors que cinq entités fonctionnelles dépassaient le seuil d'importance internationale en 2014, on n'en compte que trois d'entre elles cette année : la Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay, le Littoral Picard et la Baie du Mont-Saint-Michel.

Quant à la distribution, elle n'a pas évolué sensiblement, avec une présence de l'espèce détectée sur 151 sites (152 en 2014).

Canard siffleur

Mareca penelope

Total mi-janvier 2015 : 39403

Années antérieures, 2014 :	54179	2013 : 47875	2012 : 38239	2011 : 77865	2010 : 52796	2009 : 43717	
Indices annuels :	258	228	182	372	243	204	
ENMC 2007-2015 :	50590	ENMC 1997-2006 :	39230	ENMC 1987-1996 :	40056	ENMC 1977-1986 :	58547

Liste des premiers sites :

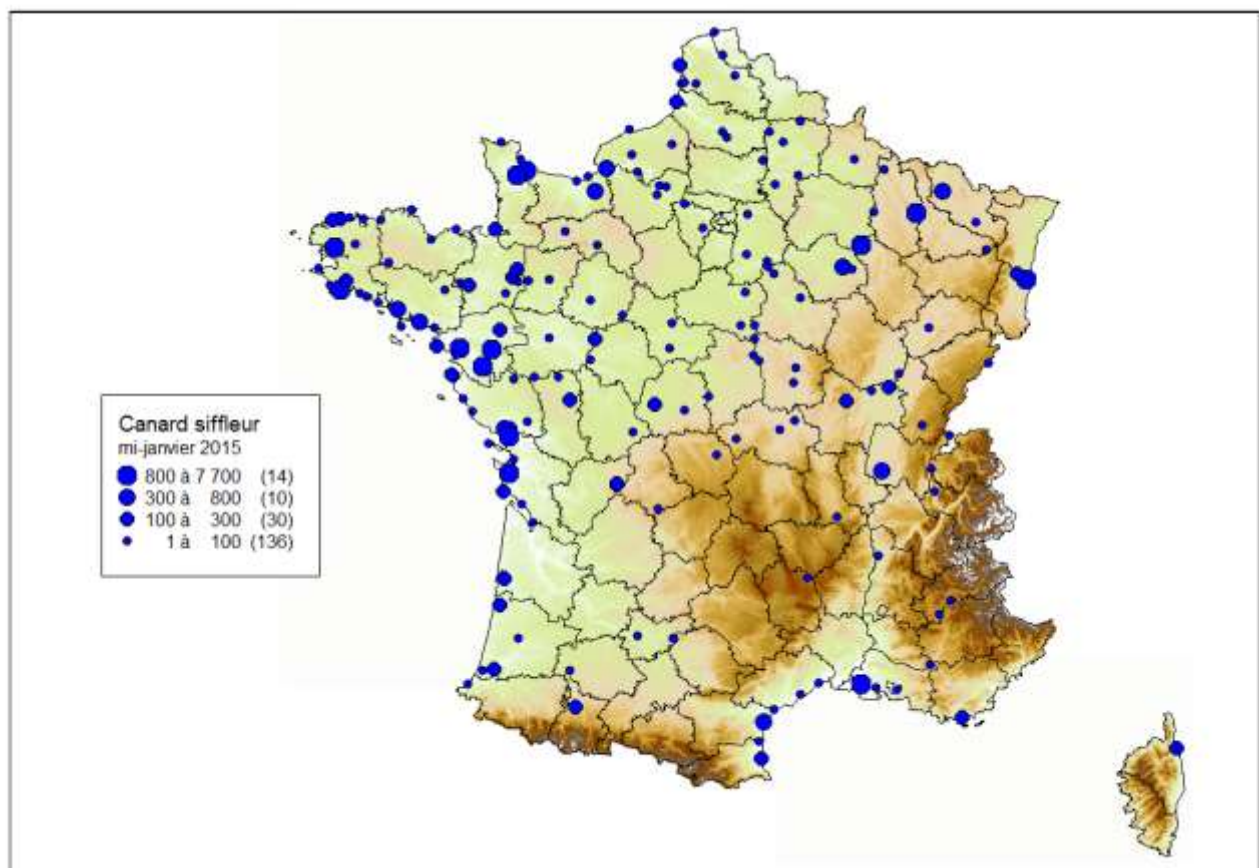
1399	Camargue	7300	R	N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	4210		N
5001	Baie des Veys	2465		N
4430	Loire Aval	1946		N
4406	Lac de Grandlieu	1790		N
5002	Les Marais du Cotentin et du Bessin	1660		N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	1103		N
5501	Woëvre	1083		N
8508	Marais Poitevin	912		N
2904	Rade de Brest	866		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 15000 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 3000 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 506 ; 19 sites

Nombre total de sites : 190. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 186



Très sujet aux fluctuations interannuelles, l'effectif de Canards siffleurs dénombrés en janvier 2015 est resté faible, à 78% de l'ENMC de 2007-2015. Seule la Camargue a dépassé fortement le seuil d'importance internationale, de 3000 pour la Méditerranée.

Il a été démontré que depuis plusieurs années cette espèce hiverne plus au nord en Europe, trouvant notamment en Scandinavie des zones humides qui ne sont plus prises par le gel chaque hiver (Fox *et al.* 2015). Cela tendrait à réduire les effectifs présents en Europe du sud-ouest. Alors qu'un déclin significatif est observé en France depuis 1980 (Annexe I), ce sont des fluctuations importantes qui sont notées depuis 2000, notamment au gré des vagues de froid.

Canard chipeau

Mareca strepera

Total mi-janvier 2015 : 33324

Années antérieures, 2014 :	30612	2013 :	37919	2012 :	37940	2011 :	32138	2010 :	32750	2009 :	36354
Indices annuels :	235	294	294	249	242	270					
ENMC 2007-2015 :	35820	ENMC 1997-2006 :	17637	ENMC 1987-1996 :	15912	ENMC 1977-1986 :	14802				

Liste des premiers sites :

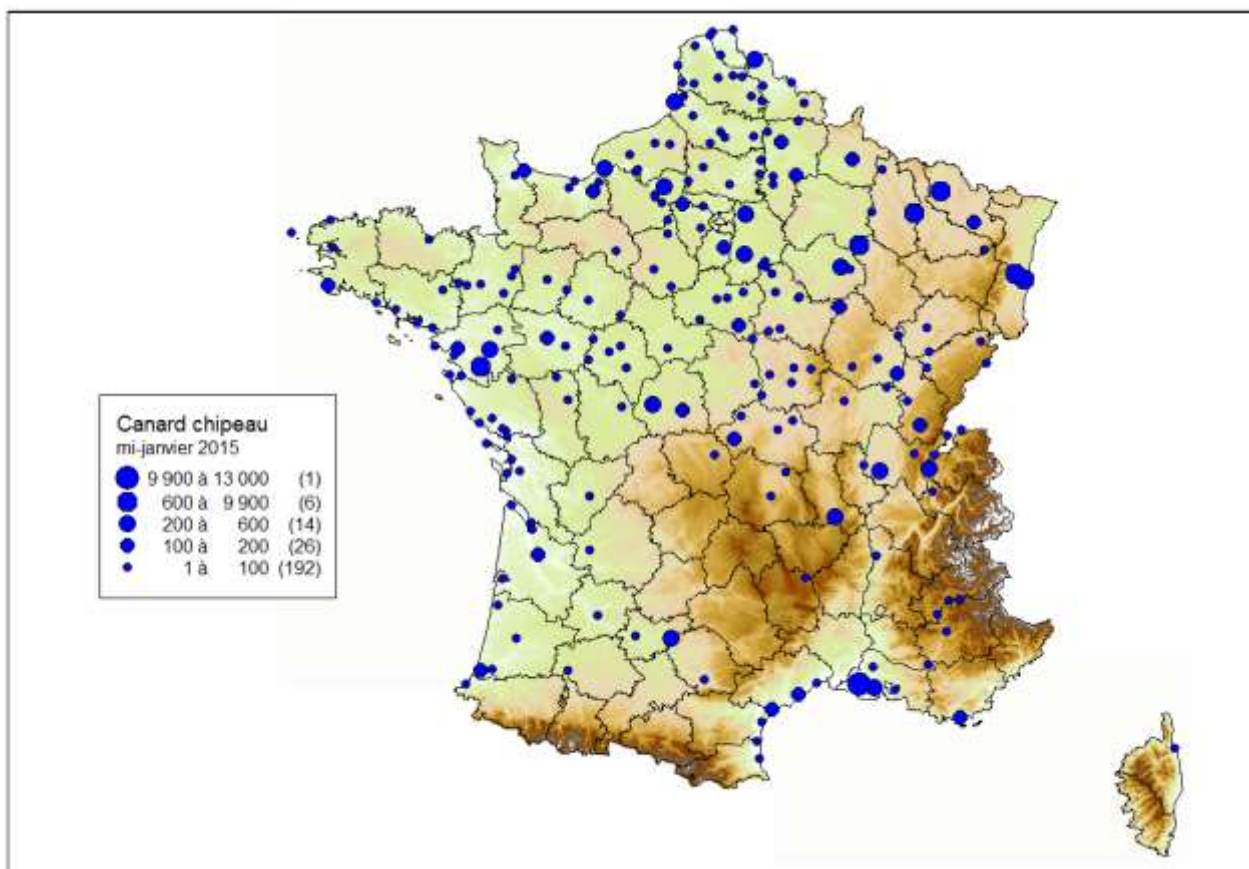
1399	Camargue	12500	R	N
6701	Cours du Rhin (67/68)	2875	R	N
4406	Lac de Grandlieu	1920	R	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	1204	R	N
5704	Vallée de la Moselle	864	R	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	745	R	N
5501	Woëvre	733	R	N
3601	Étangs de Brenne	539		N
115	Dombes-Vallée de l'Ain	431		N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	415		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 600 ; 6 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 1100 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 358 ; 11 sites

Nombre total de sites : 239. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 255



Le Canard chipeau a progressé fortement en France, particulièrement depuis 2000 (Annexe I, Deceuninck, 2015). Il en résulte que les zones humides françaises accueillent plus de la moitié de la population qui hiverne en Europe occidentale. La progression du chipeau s'observe également à l'échelle des deux régions biogéographiques sur lesquelles s'étend l'Hexagone.

Sept sites ont dépassé le seuil d'importance internationale, avec la Camargue en tête. Ce site, qui chaque année figure en première position pour cette espèce, héberge plus du tiers de la population hivernante du pays. Il se détache vraiment du lot, car le deuxième site, traditionnellement le cours du Rhin, accueille un effectif 3 à 5 fois moindre.

Sarcelle d'hiver

Anas crecca

Total mi-janvier 2015 : 129290

Années antérieures, 2014 : 107856 2013 : 129410 2012 : 155452 2011 : 140704 2010 : 133010 2009 : 98479
Indices annuels : 165 199 240 218 203 154
ENMC 2007-2015 : 127446 ENMC 1997-2006 : 95751 ENMC 1987-1996 : 71602 ENMC 1977-1986 : 88100

Liste des premiers sites :

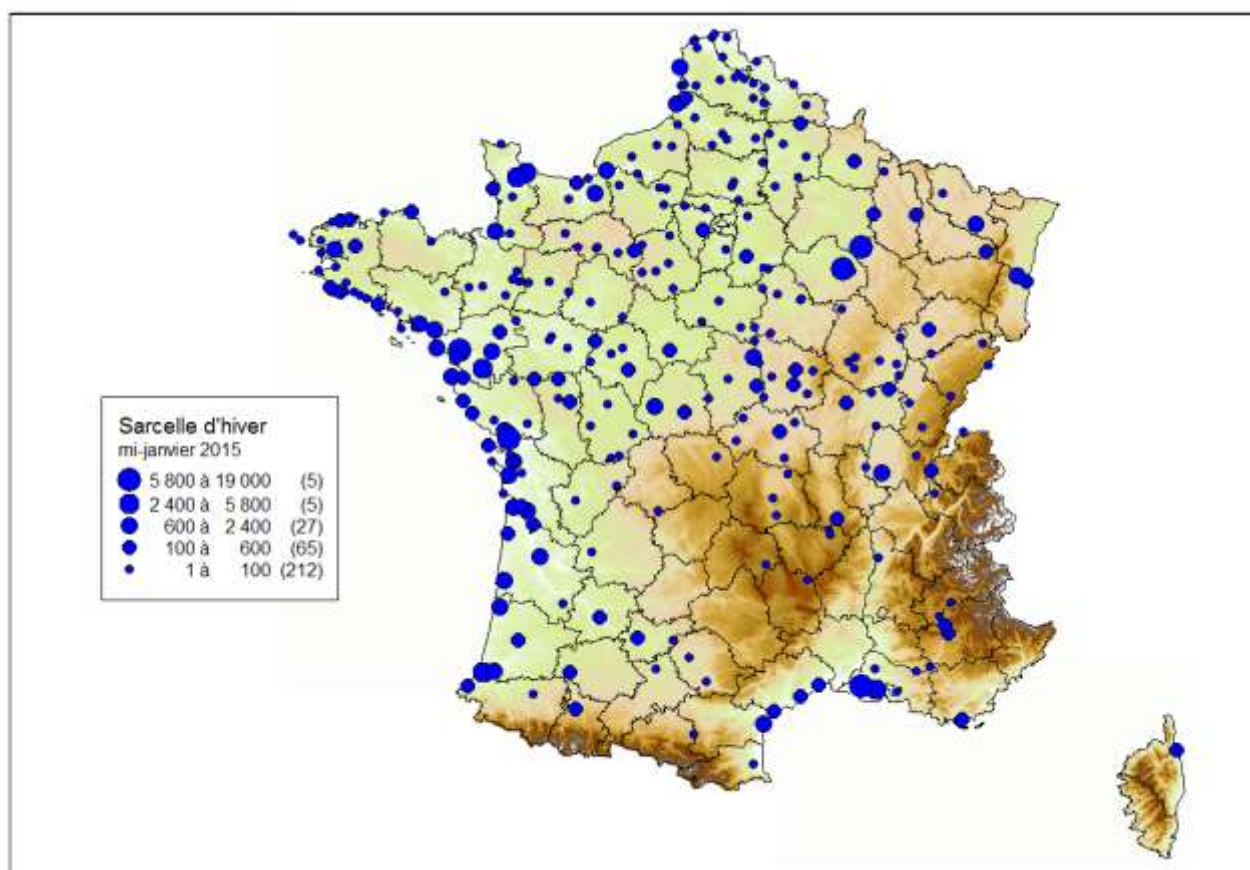
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	18601	R	N
1399	Camargue	18058	R	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	10966	R	N
4430	Loire Aval	6703	R	N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	6205	R	N
4406	Lac de Grandlieu	3850		N
4010	Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	3221		N
1301	Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	3116		N
5001	Baie des Veys	2857		N
5002	Les Marais du Cotentin et du Bessin	2482		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 5000 ; 4 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 10200 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 1274 ; 18 sites

Nombre total de sites : 314. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 197



La progression de la Sarcelle d'hiver avait été soutenue jusqu'en 2012 (155.452 ind.). Depuis, des fluctuations sensibles sont observées, sans toutefois revenir à cet effectif record.

Le premier site en janvier 2015 est le Lac du Der-Chantecoq, qui supplante la Camargue avec un nombre remarquable de 18601 Sarcelles d'hiver, soit près de 3,5% de l'effectif estimé du flyway !

La Camargue, les Lacs d'Orient, Amance et Temple-Auzon, la Loire Aval, la Baie de l'Aiguillon et la Pointe d'Arçay atteignent l'importance internationale pour cette espèce. À eux seuls, ces cinq sites ont hébergé près de la moitié de l'effectif total. À noter pourtant que la Sarcelle d'hiver, l'une des espèces les plus courantes des comptages de la mi-janvier, est présente sur près des $\frac{3}{4}$ des entités fonctionnelles de comptages.

Canard colvert

Anas platyrhynchos

Total mi-janvier 2015 : 257941

Années antérieures, 2014 :	257546	2013 :	285047	2012 :	300200	2011 :	316339	2010 :	312188	2009 :	294308
Indices annuels :	107	121	128	135	125	119					
ENMC 2007-2015 :	300519	ENMC 1997-2006 :	221211	ENMC 1987-1996 :	201555	ENMC 1977-1986 :	238703				

Liste des premiers sites :

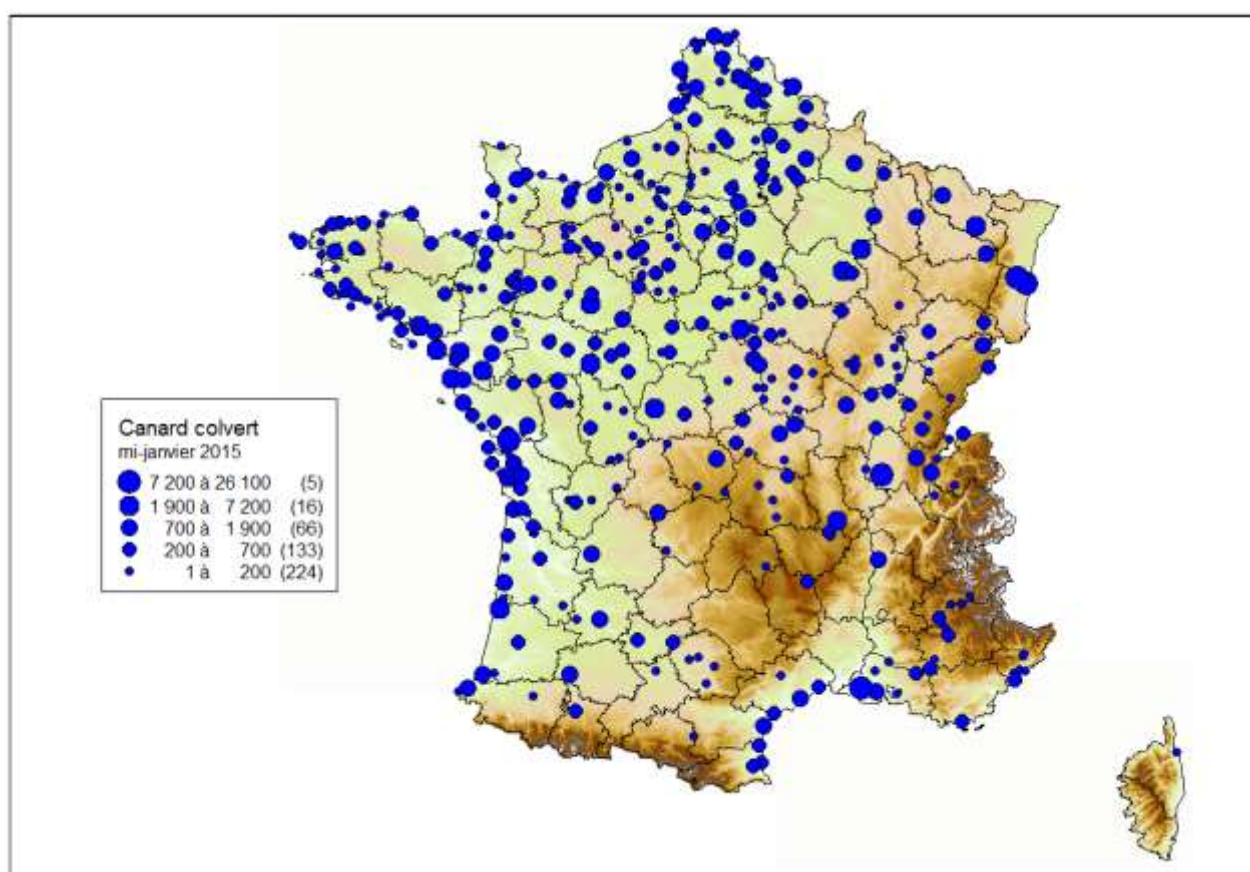
1399	Camargue	24525	R	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	13100		N
115	Dombes-Vallée de l'Ain	10463		N
6701	Cours du Rhin (67/68)	9436		N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	8217		N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	6612		N
3601	Étangs de Brenne	5162		N
4406	Lac de Grandlieu	4300		N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	4183		N
5631	Golfe du Morbihan	3397		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 45000 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 10000 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 3005 ; 12 sites

Nombre total de sites : 445. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 105



Le Canard colvert avait progressé fortement en France jusqu'en 2011. On observe depuis un reflux sensible, avec un indice annuel en 2015 qui se rapproche de celui de 1990. Pourtant, l'espèce a été contactée sur le double de sites fonctionnels, en raison d'une meilleure couverture des sites anciens et la création de nouvelles entités de comptages.

L'essentiel du déclin observé provient d'une diminution des effectifs dénombrés sur les premiers sites, déclin qui atteint presque 50% en Camargue et 30 % sur le cours du Rhin. Guillemain *et al.* (2015) ont mis en évidence que le comportement migratoire du Canard colvert a évolué. L'hivernage d'individus qui ont tendance à moins se déplacer peut se répercuter dans le nombre total présent dans les zones humides françaises.

Canard pilet

Anas acuta

Total mi-janvier 2015 : 13203

Années antérieures, 2014 :	14854	2013 :	13375	2012 :	17776	2011 :	16911	2010 :	12118	2009 :	8780
Indices annuels :	217	196	260	247	177	127					
ENMC 2007-2015 :	13681	ENMC 1997-2006 :	16025	ENMC 1987-1996 :	10925	ENMC 1977-1986 :	15054				

Liste des premiers sites :

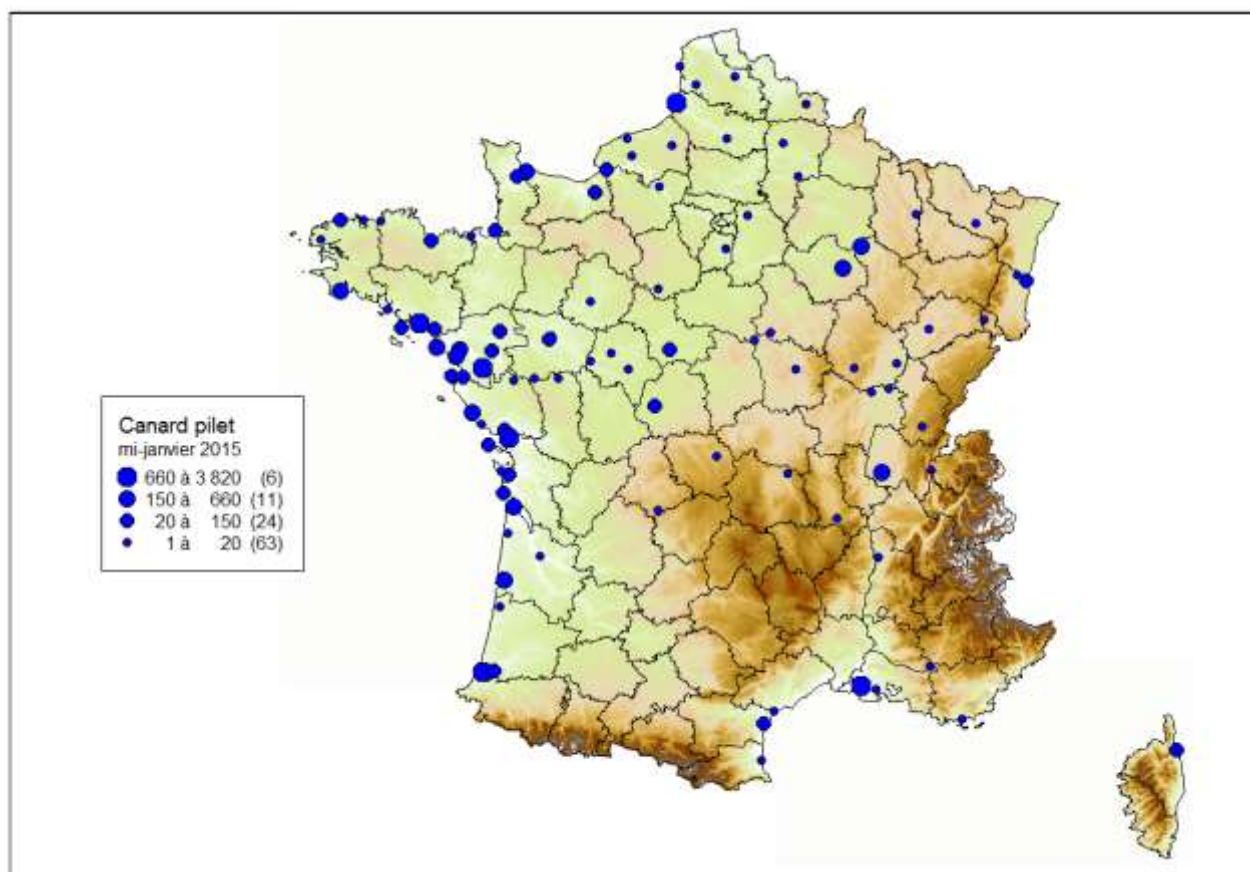
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	2944	R	N
8001	Littoral Picard	1086	R	N
1399	Camargue	1000		N
4010	Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	966	R	N
4406	Lac de Grandlieu	932	R	N
5631	Golfe du Morbihan	751	R	N
5001	Baie des Veys	627	R	N
4430	Loire Aval	453		N
3304	Bassin d'Arcachon	419		N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	399		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 600 ; 6 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 7500 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 137 ; 17 sites

Nombre total de sites : 104. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 193



Traditionnellement très cantonné aux sites côtiers, le Canard pilet est également présent sur plusieurs sites d'eau douce qui ont revêtu une importance internationale en 2015, comme la RNN du lac de Grandlieu et les marais d'Orx.

L'effectif total dénombré en janvier 2015 se situe dans la moyenne de la décennie. Aucune tendance significative ne se dessine en France pour cette espèce très fluctuante qui est en déclin en Europe du nord-ouest.

L'ampleur des fluctuations s'est estompée ces dernières années au niveau national. En revanche, les fluctuations qui s'observent au niveau local peuvent être extrêmes, comme par exemple sur Grandlieu (45 ind. en 2010, 220 en 2012, 430 en 2014 et 932 en 2015).

Canard souchet

Spatula clypeata

Total mi-janvier 2015 : **40387**

Années antérieures, 2014 :	42957	2013 :	37222	2012 :	32605	2011 :	21814	2010 :	26084	2009 :	23631
Indices annuels :	298	260	228	152	178	165					
ENMC 2007-2015 :	33457	ENMC 1997-2006 :	26156	ENMC 1987-1996 :	18287	ENMC 1977-1986 :	21540				

Liste des premiers sites :

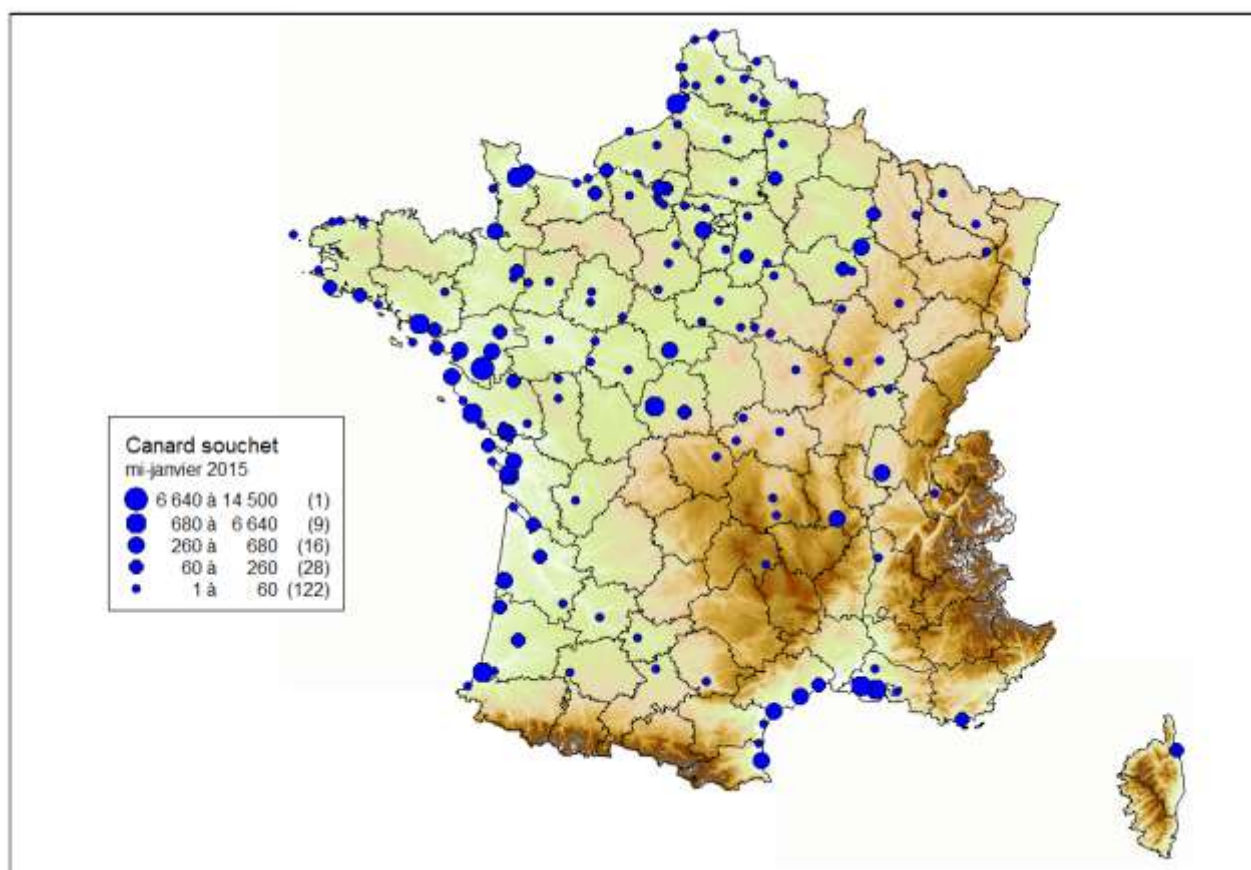
4406	Lac de Grandlieu	14300	R	N
1399	Camargue	6247	R	N
1704	Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	2170	R	N
8502	Marais d'Olonne	1090	R	N
5631	Golfe du Morbihan	960	R	N
3601	Étangs de Brenne	905	R	N
5002	Les Marais du Cotentin et du Bessin	850	R	N
1301	Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	796		N
4010	Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	790	R	N
8001	Littoral Picard	720	R	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 400 ; 13 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 4500 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 335 ; 20 sites

Nombre total de sites : 176. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 280



Les zones humides de France constituent un quartier d'hiver privilégié pour le Canard souchet, spécialement la population d'Europe du Nord-Ouest. La taille de la population de cette dernière étant estimée à 40.000 individus, ce sont donc près des deux-tiers qui hivernent en France.

Treize sites du Grand Ouest ont atteint le seuil d'importance internationale. Il en va autrement en Méditerranée où la population biogéographique est estimée à plus de 450.000 Canards souchets, avec seulement la Camargue qui, avec 6247 Canards souchets, dépasse le seuil Ramsar fixé à 4500 individus.

Nette rousse

Netta rufina

Total mi-janvier 2015 : **4898**

Années antérieures, 2014 :	4013	2013 : 7235	2012 : 5179	2011 : 5654	2010 : 6362	2009 : 4630	
Indices annuels :	113	205	146	159	181	132	
ENMC 2007-2015 :	5472	ENMC 1997-2006 :	2760	ENMC 1987-1996 :	2811	ENMC 1977-1986 :	4576

Liste des premiers sites :

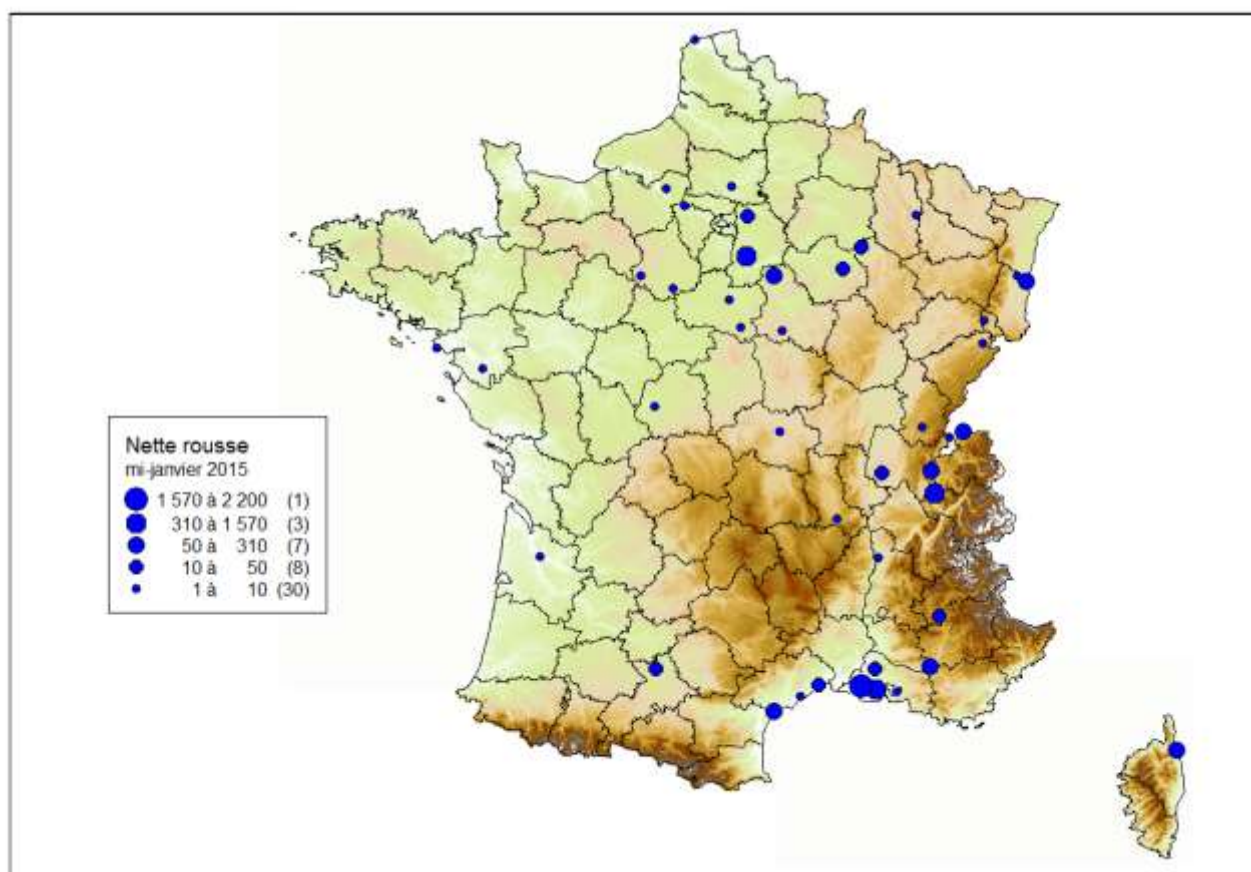
1399	Camargue	2200	R	N
7301	Lac du Bourget	789	R	N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	666	R	N
1301	Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	333		N
2001	Étang de Biguglia	153		N
7407	Lac Léman : partie française	113		N
7310	Haut Rhône (01/73/74)	103		N
3424	Basse plaine de l'Aude (34+11)	77		N
6701	Cours du Rhin (67/68)	69		N
1371	Barrage de Cadarache	64		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 500 ; 2 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 500 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 55 ; 11 sites

Nombre total de sites : 49. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 137



Alors que la Camargue héberge toujours une fraction considérable de la population nationale, il est intéressant de constater que celle-ci progresse au profit de sites de plus en plus attractifs pour l'espèce. Il convient de mentionner qu'en plus du Lac du Bourget qui accueille un effectif qui dépasse régulièrement seuil d'importance internationale, les sites d'Île-de-France gagnent aussi en importance. Les sites de Seine-et-Marne, avec 666 individus, ont notamment dépassé le seuil Ramsar de 500 Nettes rousses. L'espèce hiverne également de manière régulière en Alsace à raison de quelques dizaines d'individus.

Fuligule milouin***Aythya ferina*****Total mi-janvier 2015 : 69708**

Années antérieures, 2014 :	65180	2013 :	81231	2012 :	73148	2011 :	94246	2010 :	75077	2009 :	64012
Indices annuels :	86		109		98		125		100		87
ENMC 2007-2015 :	79470	ENMC 1997-2006 :	77519	ENMC 1987-1996 :	80404	ENMC 1977-1986 :	74097				

Liste des premiers sites :

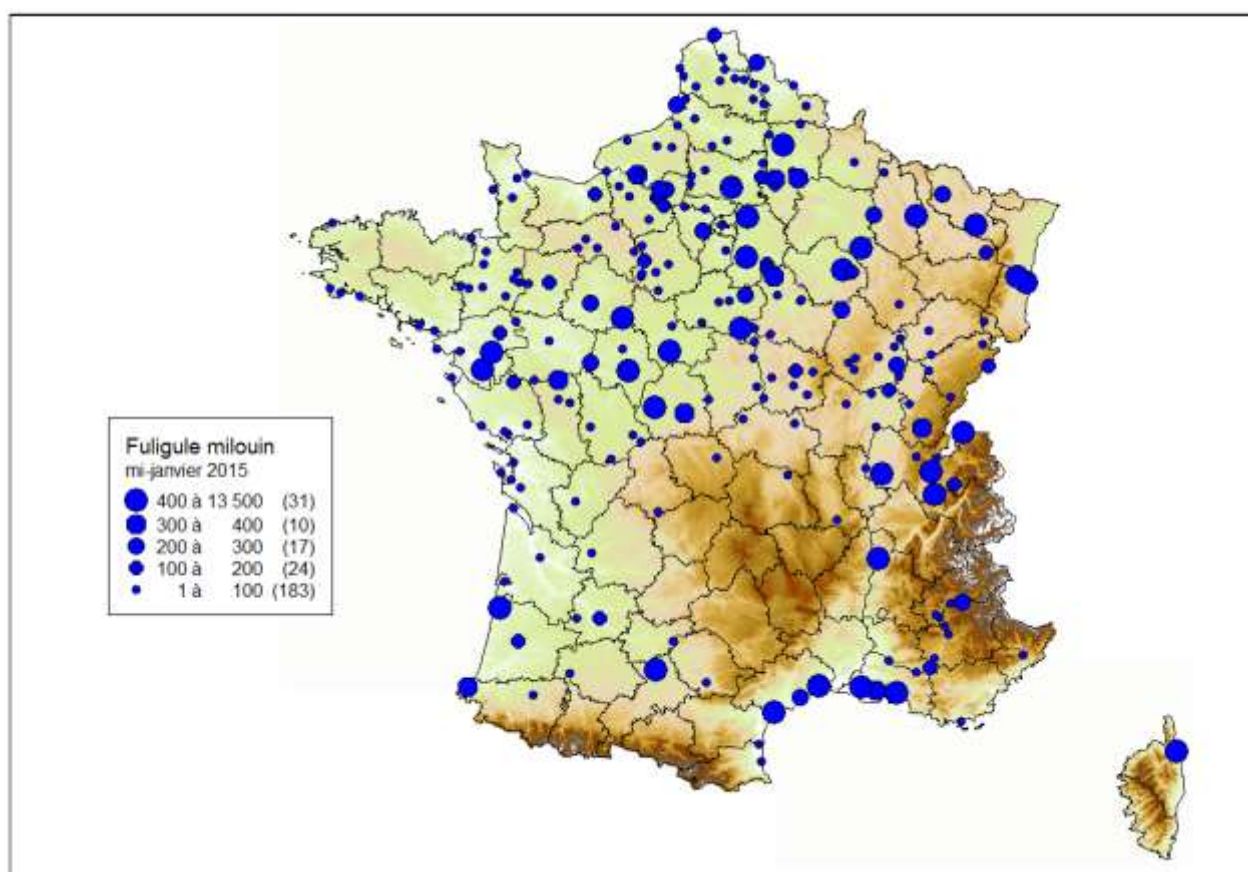
115 Dombes-Vallée de l'Ain	7495	R	N
3601 Étangs de Brenne	4570	R	N
4406 Lac de Grandlieu	3940	R	N
6701 Cours du Rhin (67/68)	3853	R	N
2001 Étang de Biguglia	3548		N
7301 Lac du Bourget	3408	R	N
3424 Basse plaine de l'Aude (34+11)	3350		N
7700 Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	2697		N
1399 Camargue	2000		N
5501 Woëvre	1896		N
5103 Lac du Der-Chantecoq (51/52)	1693		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 3000 ; 5 sites

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 8000 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 795 ; 18 sites

Nombre total de sites : 265. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 91



Le statut du Fuligule milouin s'est fortement dégradé au niveau européen et mondial, si bien qu'il est maintenant classé en listes rouges européenne et mondiale (Vulnérable). Les déclinés enregistrés en Europe depuis une vingtaine d'années sont de l'ordre de 30 à 49% (BirdLife International, 2015a, 2015b). En France, le déclin se précise aussi. L'effectif total est modeste au regard de l'ENMC 2007-2015, si bien que l'indice annuel se situe à 91 % de celui de 1990, bien que légèrement supérieur à celui de 2014. Cinq sites d'hivernage traditionnel du Fuligule milouin dépassent le critère d'importance internationale en janvier 2015 : la Dombes-Vallée de l'Ain, les Étangs de Brenne, le Lac de Grandlieu, le Cours du Rhin et le Lac du Bourget. L'étang de Biguglia et la basse plaine de l'Aude comptent parmi les sites majeurs, mais accueillent des effectifs inférieurs au seuil Ramsar de 8000 ind. en région méditerranéenne.

Fuligule morillon***Aythya fuligula*****Total mi-janvier 2015 : 36171**

Années antérieures, 2014 :	40322	2013 :	39762	2012 :	44508	2011 :	49522	2010 :	35805	2009 :	39063
Indices annuels :	50	50	56	62	45	50					
ENMC 2007-2015 :	41778	ENMC 1997-2006 :	44351	ENMC 1987-1996 :	71309	ENMC 1977-1986 :	51263				

Liste des premiers sites :

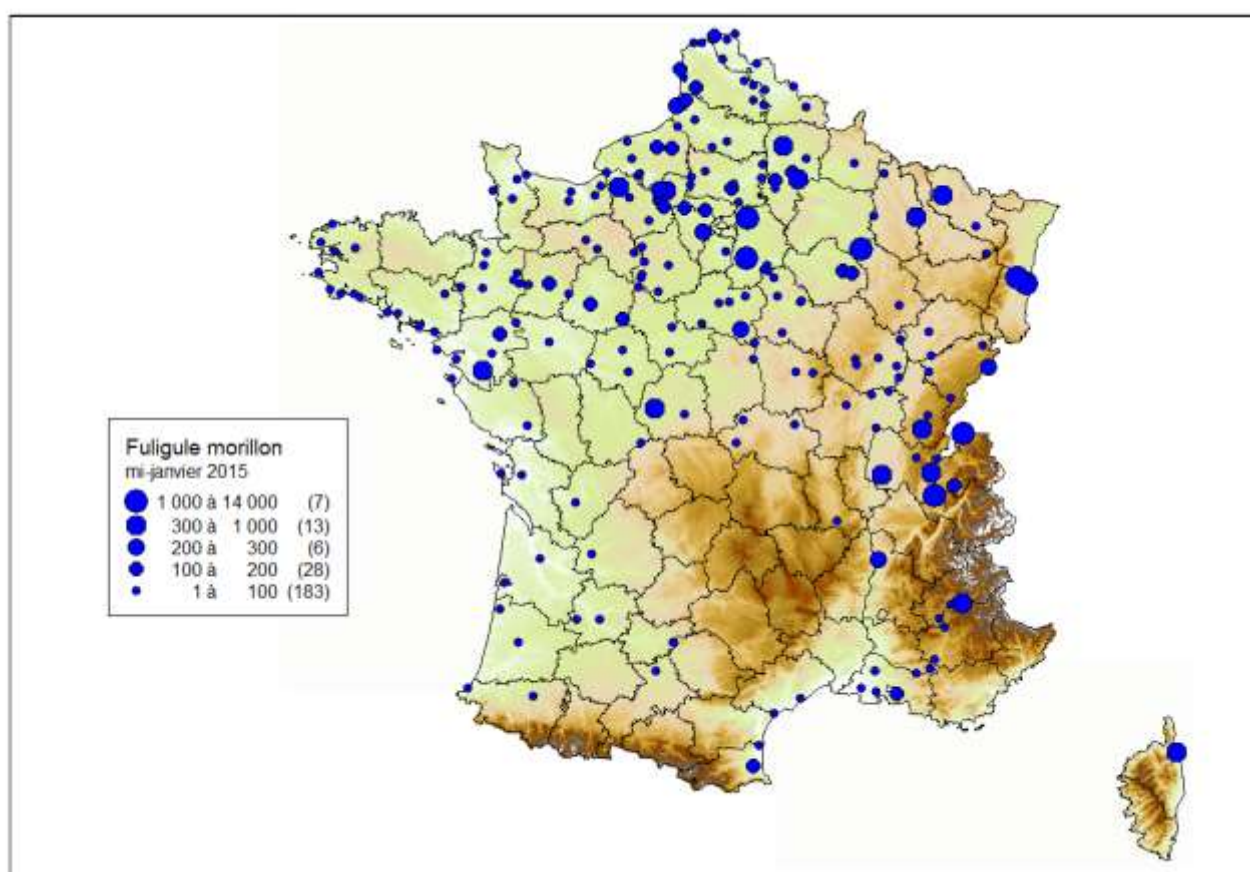
6701	Cours du Rhin (67/68)	10409	N
7301	Lac du Bourget	2146	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	1813	N
7407	Lac Léman : partie française	1329	N
7720	Trilbardou, Jablines, Isles-Les-Villenoy	1162	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	1129	N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	1044	N
2001	Étang de Biguglia	940	N
3601	Étangs de Brenne	908	N
5704	Vallée de la Moselle	753	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 12000 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 6000 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 418 ; 14 sites

Nombre total de sites : 237. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 44



Le déclin du Fuligule morillon se poursuit, tant en France qu'à l'échelle des deux populations qui concernent l'Hexagone du nord-ouest de l'Europe et de la Méditerranée (Wetlands International, 2015). L'indice annuel est à 44% du niveau de 1990, soit le plus bas enregistré depuis 1975. La tendance est au déclin significatif, tant sur le long terme (1980-2014), que sur le court terme (2000-2014, Annexe I). On observe une désertion progressive des sites situés dans le tiers sud-ouest du pays et aucune entité fonctionnelle n'a atteint le critère d'importance internationale. En 2014, seul le cours du Rhin l'atteignait avec 13205 individus, soit un déclin de 21% sur le premier site que héberge 29% de l'effectif national.

Fuligule milouinan***Aythya marila*****Total mi-janvier 2015 : 139**

Années antérieures, 2014 : 205 2013 : 195 2012 : 272 2011 : 767 2010 : 423 2009 : 369

Indices annuels : 15 14 20 43 24 21

ENMC 2007-2015 : 415 ENMC 1997-2006 : 1595 ENMC 1987-1996 : 2242 ENMC 1977-1986 : 1520

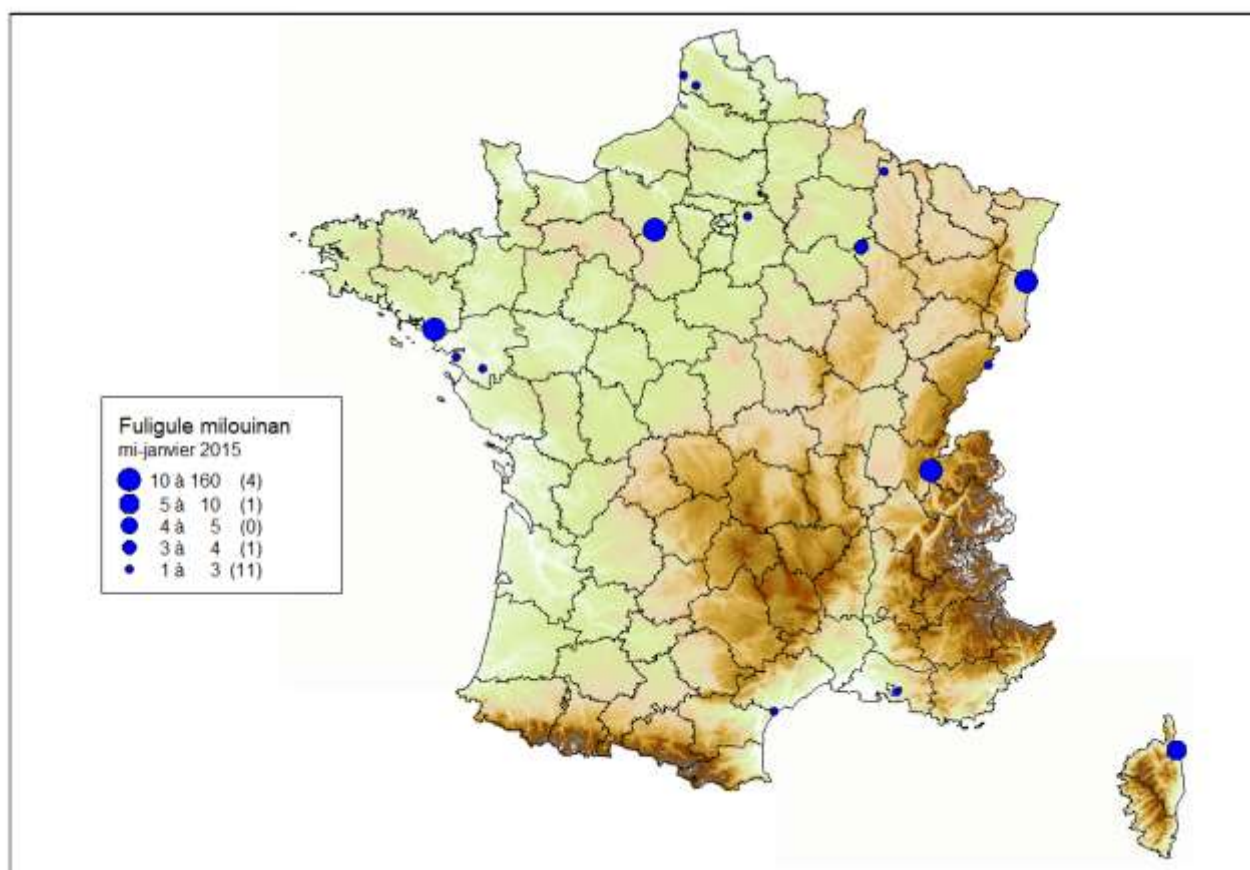
Liste des premiers sites :

5632	Baie de Vilaine	73	N
7310	Haut Rhône (01/73/74)	21	N
2806	Vallée d'Avre	15	N
6701	Cours du Rhin (67/68)	10	N
2001	Etang de Biguglia	6	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	3	
3100	Autres sites - 31 (Haute-Garonne)	1	
5504	Vallée de la Meuse	1	
4431	Sud-Loire	1	
2503	Haut-Doubs	1	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 3100 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 4 ; 5 sites

Nombre total de sites : 17. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 10



La présence du Fuligule milouinan n'a été détectée que sur 17 sites, tout comme en 2014, mais avec un effectif encore plus réduit, de seulement 139 oiseaux, dont plus de la moitié en baie de Vilaine. L'effondrement de la population sur ce site explique la plus grande partie de la disparition de l'espèce en France, mais on constate en plus qu'elle déserte aussi les sites côtiers où son observation est courante en petits nombres, soit une quinzaine sites de moins qu'il y a une vingtaine d'années, quand le total national excédait les 2000 individus.

L'indice de janvier 2015 est le plus faible enregistré pour le Fuligule milouinan depuis les premiers comptages, soit à 10% de celui de 1990.

Fuligule nyroca**Aythya nyroca****Total mi-janvier 2015 : 38**

Années antérieures, 2014 : 43	2013 : 82	2012 : 49	2011 : 46	2010 : 39	2009 : 25	
Indices annuels :	820	1640	940	901	764	503
ENMC 2007-2015 : 47	ENMC 1997-2006 : 20	ENMC 1987-1996 : 9	ENMC 1977-1986 : 8			

Liste des premiers sites :

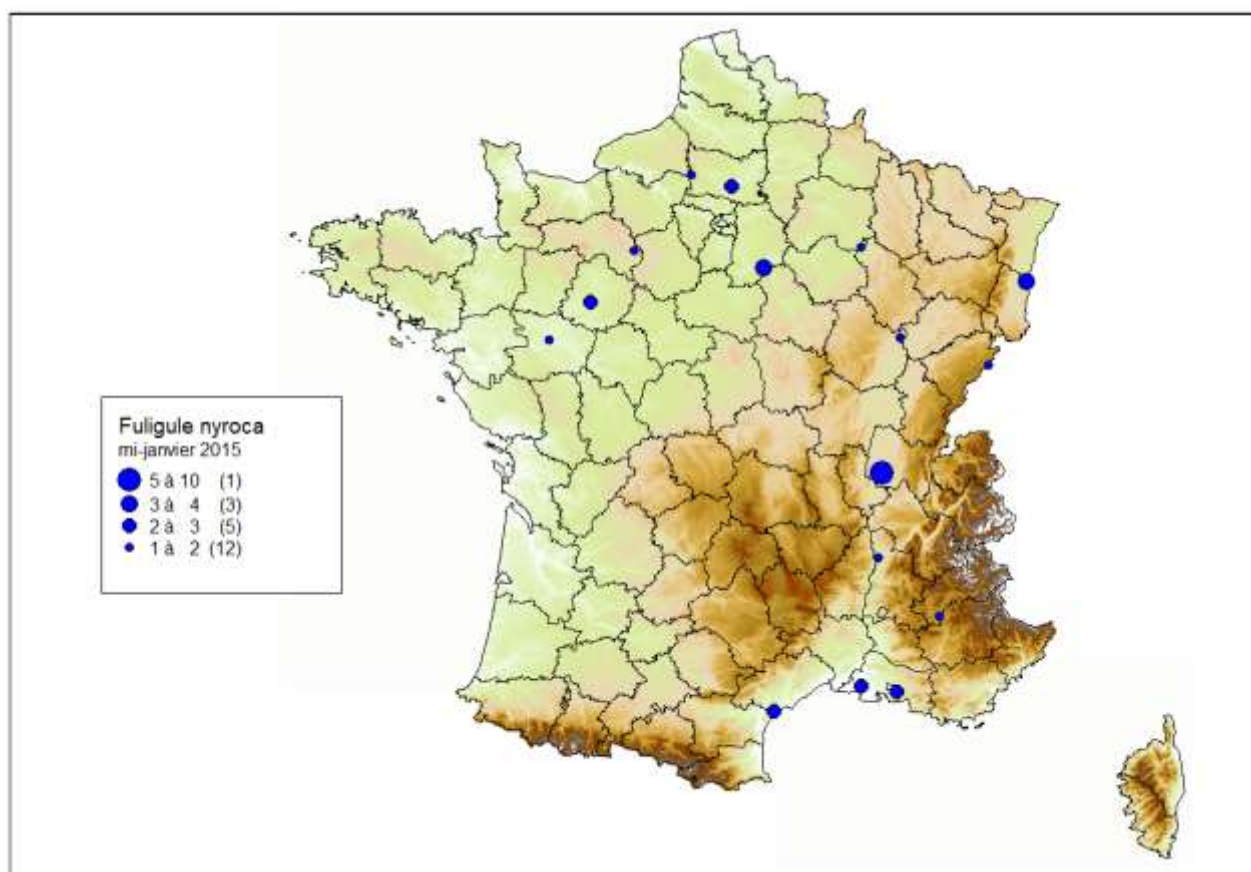
115 Dombes-Vallée de l'Ain	7	N
3100 Autres sites - 31 (Haute-Garonne)	3	N
6701 Cours du Rhin (67/68)	3	N
8924 Gravières du nord de Villeneuve la Guyard	3	N
1399 Camargue	2	N
6017 Vallée de l'Oise : de Compiègne à 95	2	N
7200 Autres sites - 72 (Sarthe)	2	N
1370 Complexe de l'étang de Berre	2	N
3424 Basse plaine de l'Aude (34+11)	2	N
6900 Autres sites - 69 (Rhône)	1	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 500 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 25 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 1 ; 21 sites

Nombre total de sites : 21. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 660



Rare, mais très régulier, le *Fuligule nyroca* reste cantonné à une vingtaine de sites, à raison d'un ou deux individus dans la majorité des cas. Sept individus ont été comptés en Dombes, où l'espèce est observée de plus en plus fréquemment durant toute l'année. À noter que des cas de reproduction récents ont été rapportés pendant la période atlas, tant en Dombes qu'en Camargue, mais également au Lac du Bourget et en vallée du Rhin (Caupenne, 2015). Il n'est pas impossible que certains individus observés en hiver soient issus de la population nicheuse locale dont les cas avérés sont rares et difficiles à détecter.

Eider à duvet

Somateria mollissima

Total mi-janvier 2015 : 130

Années antérieures, 2014 :	316	2013 :	415	2012 :	615	2011 :	1276	2010 :	411	2009 :	1706
Indices annuels :	12	16	24	49	15	69					
ENMC 2007-2015 :	748	ENMC 1997-2006 :	1799	ENMC 1987-1996 :	3006	ENMC 1977-1986 :	1673				

Liste des premiers sites :

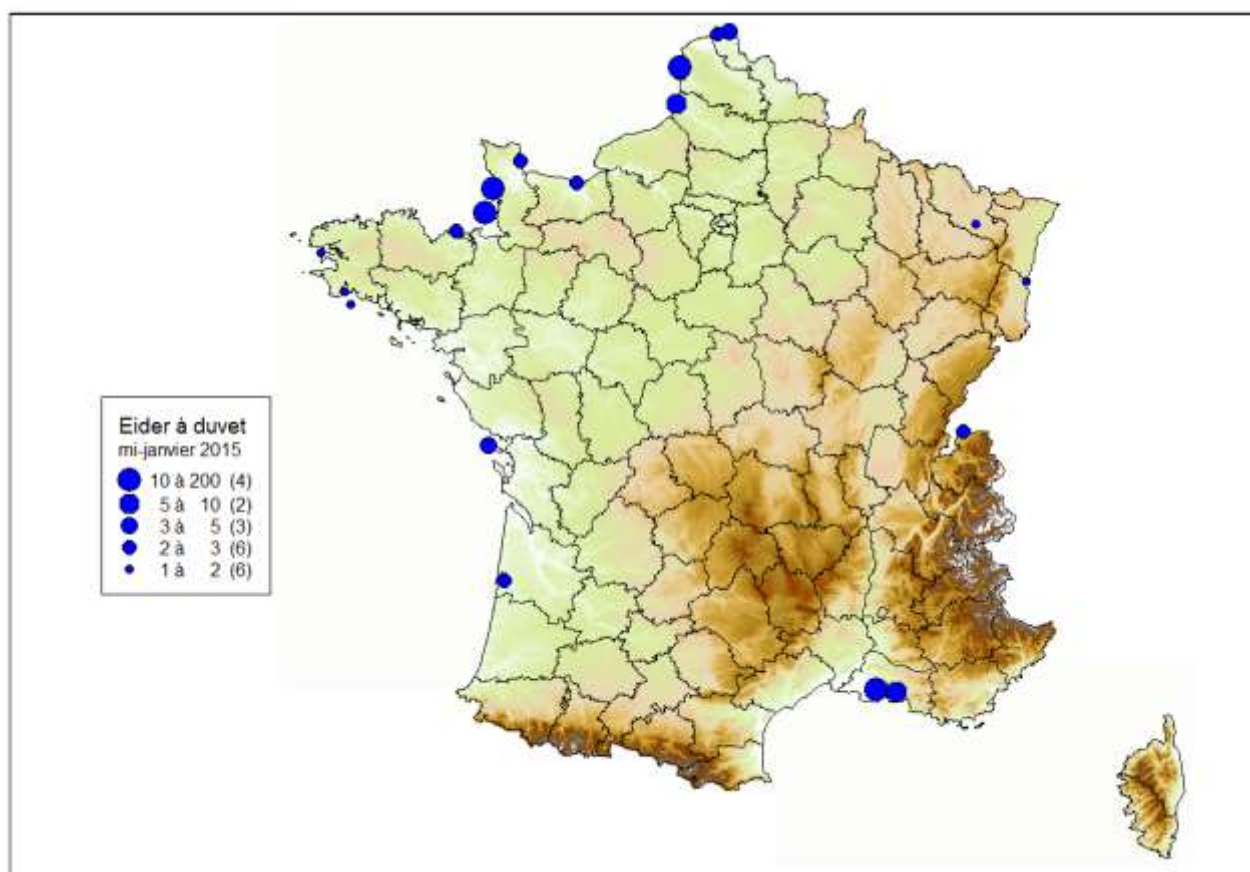
5003	La Côte Ouest du Cotentin	35	N
1301	Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	31	N
5004	Iles Chausey	12	N
6245	Littoral du Pas-de-Calais	10	N
1370	Complexe de l'étang de Berre	8	N
8001	Littoral Picard	6	
5901	Mer Plage de Dunkerke à la frontière	4	
6205	Plage d'Ecaut à Berck	3	
1702	Ile de Ré	3	
5906	Estran mer de Loon à Dunkerke	2	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 9800 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 9800 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 7 ; 5 sites

Nombre total de sites : 21. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 4,6



L'Eider à duvet est une espèce de canard qui déserte littéralement la France en période hivernale. L'indice annuel de janvier 2015 est le plus faible enregistré depuis les premiers comptages. Il ne se situe qu'à 4,6% du niveau de 1990 !

L'espèce n'a été observée que sur 21 sites, dont seuls les cinq premiers atteignent le seuil d'importance nationale. Traditionnellement cantonné au littoral de la Manche, il est intéressant de constater que malgré sa disparition, une tradition d'hivernage de l'Eider se maintient sur deux sites méditerranéens, ainsi que sur plusieurs sites continentaux.

Le statut de l'espèce est défavorable, tant au niveau mondial (quasi-menacé), qu'en Europe (Vulnérable) et dans l'Union européenne (en danger ; BirdLife International 2015a, 2015b)

Harelde boréale

Clangula hyemalis

Total mi-janvier 2015 : 14

Années antérieures, 2014 :	17	2013 : 8	2012 : 8	2011 : 17	2010 : 6	2009 : 4	
Indices annuels :	236	118	118	251	94	63	
ENMC 2007-2015 :	12	ENMC 1997-2006 :	8	ENMC 1987-1996 :	39	ENMC 1977-1986 :	18

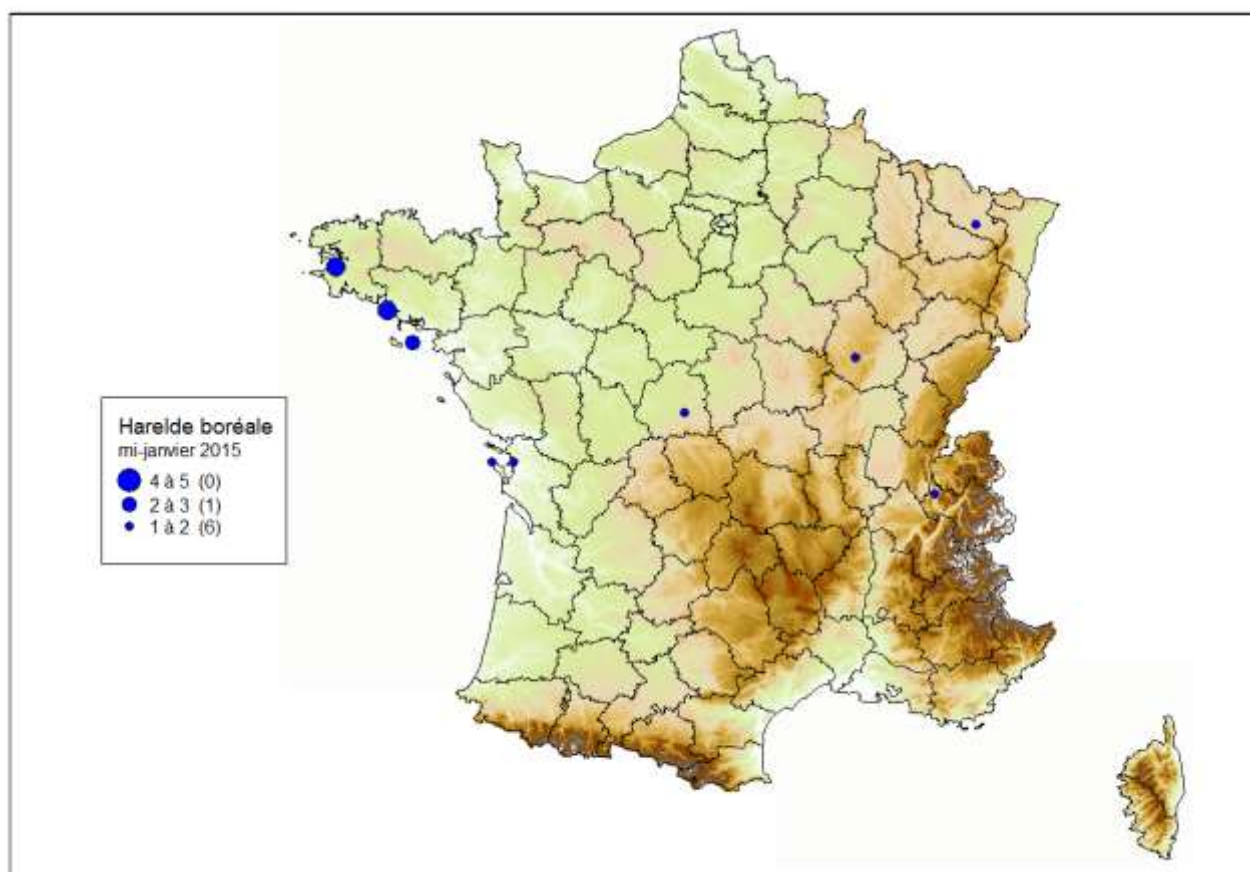
Liste des premiers sites :

2909	Baie de Douarnenez	3	N
5635	Rade de Lorient	3	N
5602	île d'Hoëdic	2	N
7301	Lac du Bourget	1	N
1723	Marais littoraux de Charente-Maritime, dont R.N. d'Yves	1	N
1705	Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron	1	N
2109	Reservoir de Grosbois	1	N
3604	Etangs de la Queue de Brenne	1	N
5701	Etangs de Moselle	1	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 16000 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 1 ; 9 sites

Nombre total de sites : 9. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 207



L'Harelde boréale est classée en liste rouge, tant au niveau mondial qu'eupéen (vulnérable ; BirdLife International, 2015a, 2015b).

En France, son statut n'a pas évolué significativement. Quelques individus sont signalés chaque année, essentiellement sur cinq à dix sites de la moitié nord du pays. Les quelques afflux observés ne correspondaient pas forcément à des vagues de froid et ont concerné un maximum de 96 individus atteint en 1992.

L'effectif total de janvier 2015 est proche de la moyenne des 9 derniers hivers, une douzaine d'individus observés pour la plupart en Bretagne.

Macreuse noire

Melanitta nigra

Total mi-janvier 2015 : 17312

Années antérieures, 2014 :	31932	2013 :	27225	2012 :	36940	2011 :	24780	2010 :	16292	2009 :	21750
Indices annuels :	54	63	89	60	39	53					
ENMC 2007-2015 :	28109	ENMC 1997-2006 :	25650	ENMC 1987-1996 :	57002	ENMC 1977-1986 :	23319				

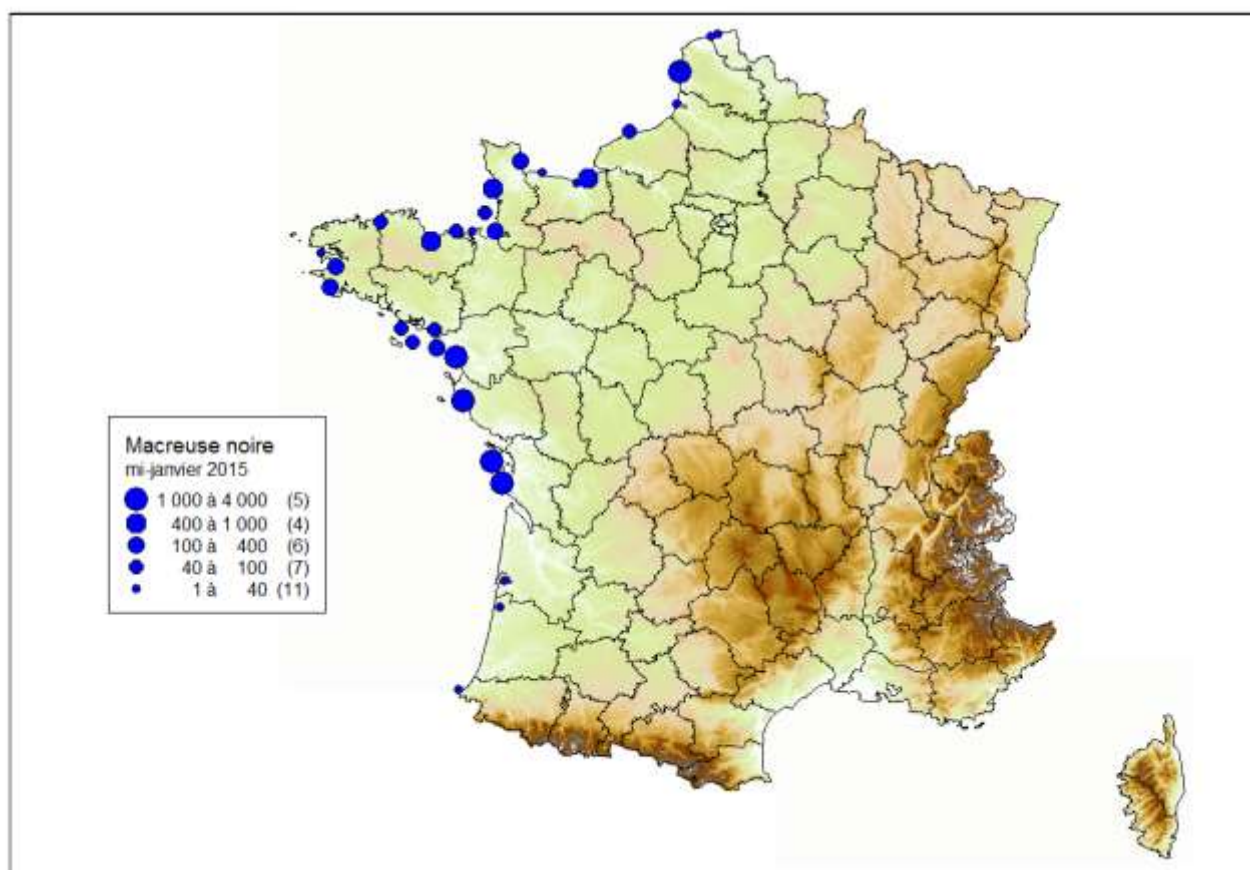
Liste des premiers sites :

1705	Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron	3620	N
6205	Plage d'Ecaut à Berck	2800	N
8526	Littoral Vendéen	2689	N
4431	Sud-Loire	1912	N
1707	Pointe Espagnole	1600	N
1419	Littoral Augeron	790	N
5003	La Côte Ouest du Cotentin	750	N
1700	Autres sites - 17 (Charente-Maritime)	700	N
2202	Baie de St-Brieuc-Yffiniac-Morieux	577	N
5008	La côte est du Cotentin	340	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 5500 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 281 ; 10 sites

Nombre total de sites : 33. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 35



Bien que les fluctuations interannuelles extrêmes empêchent de dégager une tendance claire, la Macreuse noire semble marquer le pas à l'instar de la majorité des canards marins. L'indice annuel extrêmement bas en janvier 2015 se situe à 35% du niveau de 1990. Aucun site n'a atteint le seuil d'importance internationale pour cette espèce en janvier 2015.

Exclusivement côtière, la Macreuse noire se concentre à parts égales dans quelques secteurs des façades littorales de la Manche et de l'Atlantique. Bien que se situant à seulement 54% de l'effectif de 2014, sa présence a été notée sur le un nombre identique de sites, 33 les deux années. Ce déficit observé provient aussi en partie des mauvaises conditions d'observation qui ont affecté la visibilité sur les sites de stationnements principaux.

Macreuse brune***Melanitta fusca*****Total mi-janvier 2015 : 153**

Années antérieures, 2014 :	256	2013 :	395	2012 :	159	2011 :	1515	2010 :	493	2009 :	115
Indices annuels :	14		25		10		97		31		7
ENMC 2007-2015 :	467	ENMC 1997-2006 :	629	ENMC 1987-1996 :	3072	ENMC 1977-1986 :	2726				

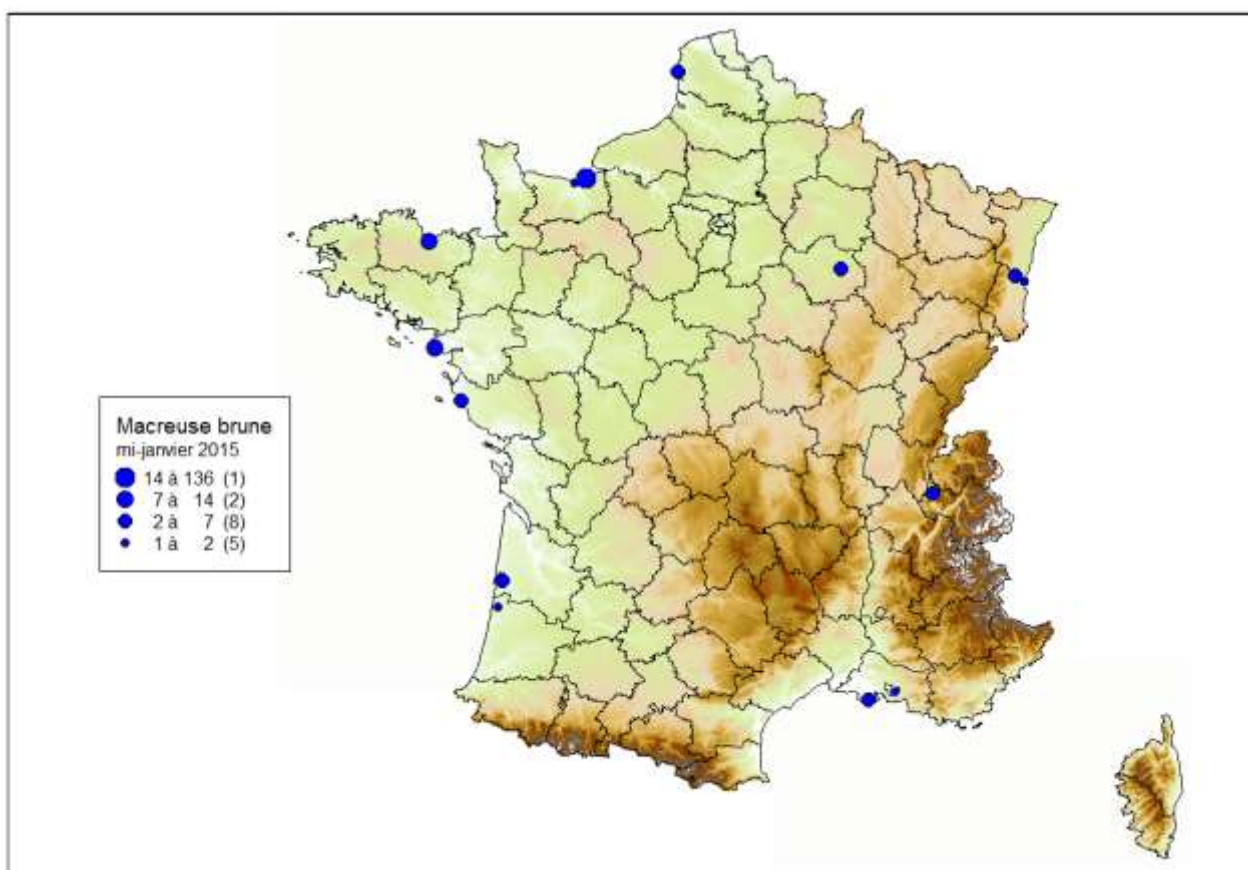
Liste des premiers sites :

1419 Littoral Augeron	105	N
4428 Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	10	N
2202 Baie de St-Brieuc-Yffiniac-Morieux	8	N
5600 Autres sites - 56 (Morbihan)	6	N
1303 Salins de Giraud & d'Aigues-Mortes	4	
6205 Plage d'Ecaut à Berck	4	
6813 Alsace hors-Rhin (67/68)	3	
3304 Bassin d'Arcachon	2	
7301 Lac du Bourget	2	
1001 Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	2	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 4500 ; site

Seuil d'importance nationale : 5 ; 4 sites

Nombre total de sites : 16. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 9



La Macreuse brune est devenue une espèce rare. Son statut s'est dégradé fortement en France durant les 20 dernières années, soit un déclin de plus de 90% ! Une telle dégradation a également été observée à l'échelle de la population biogéographique, ainsi qu'au niveau mondial où l'espèce est maintenant classée Vulnérable, ainsi qu'en Europe (BirdLife International, 2015a, 2015b).

Il est intéressant de constater que, comme les années précédentes, les individus observés occupent des sites des trois façades maritimes, ainsi que quelques sites intérieurs, avec cependant une désertion observée par rapport à 2014 : l'espèce n'a été observée que sur 16 sites, contre 29 l'année précédente.

Garrot à œil d'or

Bucephala clangula

Total mi-janvier 2015 : 1621

Années antérieures, 2014 :	1778	2013 :	1839	2012 :	2050	2011 :	2119	2010 :	2044	2009 :	2247
Indices annuels :	51	53	60	62	60	66					
ENMC 2007-2015 :	2026	ENMC 1997-2006 :	2375	ENMC 1987-1996 :	3245	ENMC 1977-1986 :	1810				

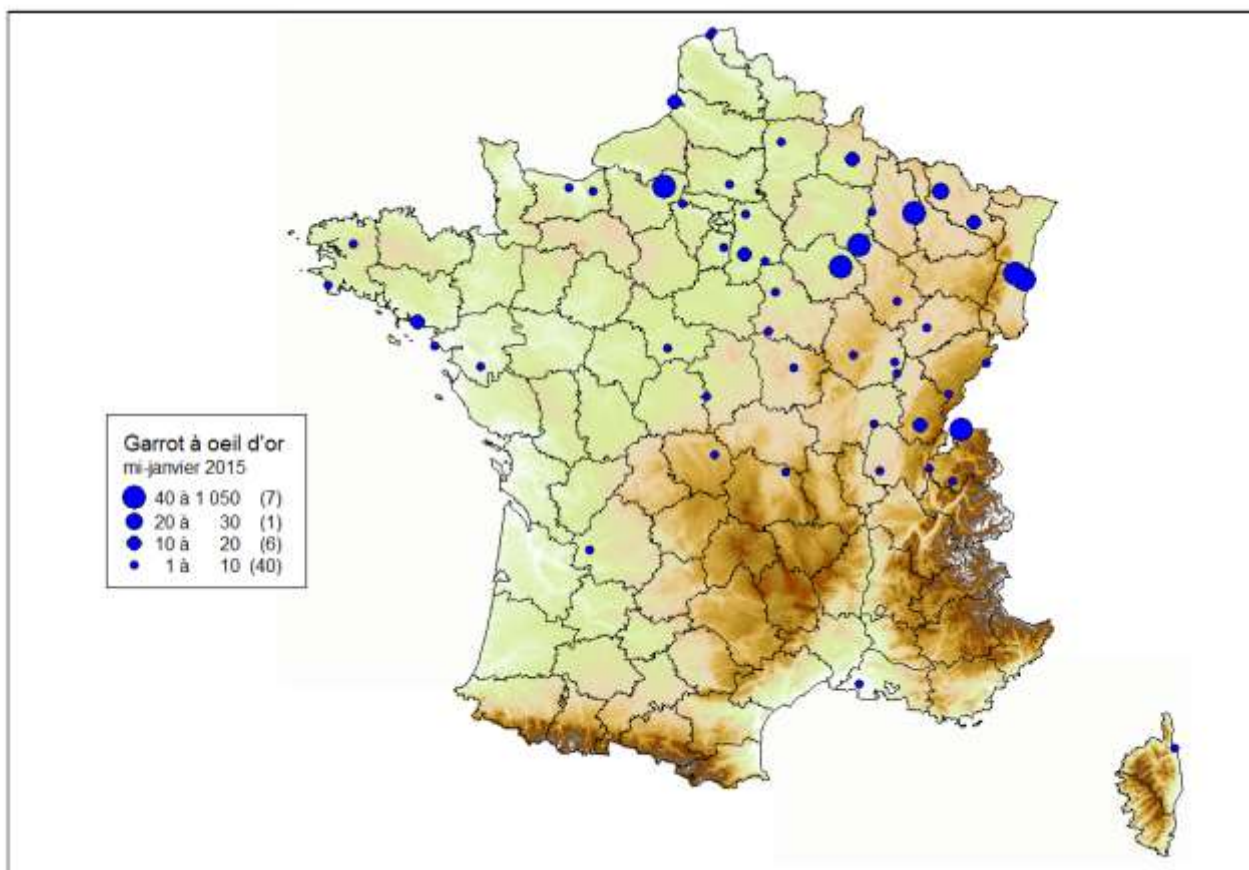
Liste des premiers sites :

6701	Cours du Rhin (67/68)	926	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	105	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	102	N
2720	Val de Seine de Vernon à Pont de l'Arche	79	N
5501	Woëvre	68	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	62	N
7407	Lac Léman : partie française	55	N
5704	Vallée de la Moselle	27	N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	18	
3910	Vallée de l'Ain	18	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 11400 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 20 ; 8 sites

Nombre total de sites : 54. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 47



2015 a également été une "petite année" pour le Garrot à œil d'or, avec une présence sur 54 sites, pour l'essentiel situés dans le tiers nord-est du pays et plus de la moitié sur le cours du Rhin.

Le Golfe du Morbihan comptait traditionnellement parmi les sites majeurs. La désaffection progressive de ce site d'hivernage régulier se précise. Plusieurs centaines d'individus y stationnaient jusqu'au début des années 2000. Le déclin de l'espèce sur ce site ne correspond à aucun report détecté sur les sites bretons et contribue pour une part importante au déclin national. Il en va de même sur le lac Léman où les effectifs de garrot ont littéralement fondu, étant passés de plus de 1000 individus en 1990, à 55 en 2015.

Harle huppé

Mergus serrator

Total mi-janvier 2015 : 2925

Années antérieures, 2014 :	3080	2013 :	3457	2012 :	4181	2011 :	3164	2010 :	3685	2009 :	3324
Indices annuels :	60	74	83	62	72	72					
ENMC 2007-2015 :	3603	ENMC 1997-2006 :	3820	ENMC 1987-1996 :	4220	ENMC 1977-1986 :	2562				

Liste des premiers sites :

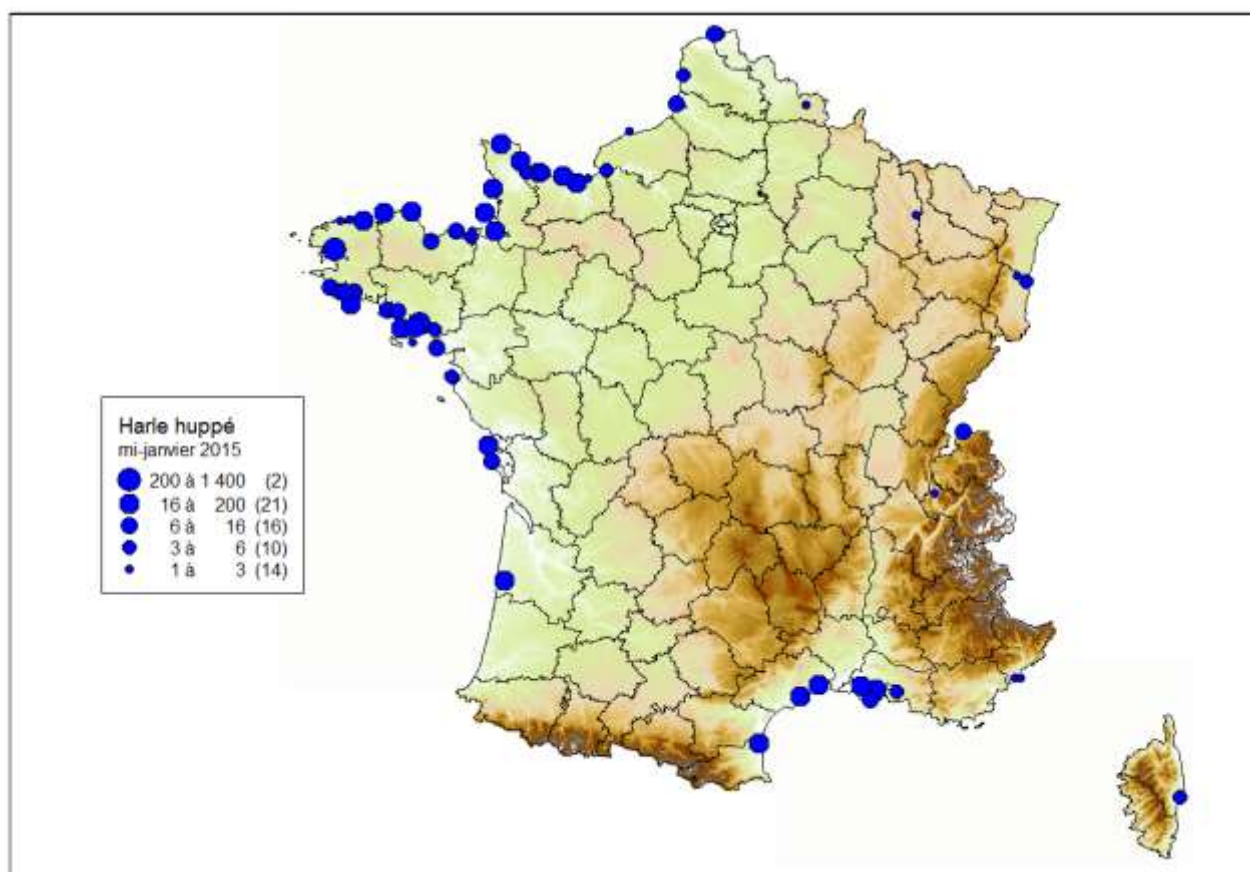
5631	Golfe du Morbihan	1234	N
2904	Rade de Brest	462	N
1420	La côte de nacre	178	N
5008	La côte est du Cotentin	85	N
1402	La Baie d'Orne	71	N
1403	Grandcamp à Vierville	67	N
2240	Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol	62	N
3501	Baie du Mont-Saint-Michel	59	N
5003	La Côte Ouest du Cotentin	49	N
1702	Ile de Ré	45	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 1700 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 500 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 36 ; 13 sites

Nombre total de sites : 63. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 61



Le Harle huppé a régressé sensiblement ces dernières années en France, mais peut-être dans une moindre mesure que les autres espèces de canards marins.

Avec 1234 individus, le Golfe du Morbihan, premier site français pour cette espèce, regroupe 42% de la population totale dénombrée en janvier 2015 et reste loin en tête. Ce site ne semble pas affecté par le déclin observé au niveau national.

Il est intéressant de noter que la tendance au déclin ne s'accompagne pas d'une désertion nette de sites. C'est même le contraire qui se produit, avec l'observation de Harles huppés en petits nombres sur plus de sites. Aussi, on note le maintien de l'hivernage de l'espèce sur plusieurs sites méditerranéens, y compris en Corse.

Harle bièvre

Mergus merganser

Total mi-janvier 2015 : 2419

Années antérieures, 2014 :	2481	2013 :	2800	2012 :	2260	2011 :	2826	2010 :	1613	2009 :	1196
Indices annuels :	298	337	271	342	191	148					
ENMC 2007-2015 :	2177	ENMC 1997-2006 :	1713	ENMC 1987-1996 :	1262	ENMC 1977-1986 :	1330				

Liste des premiers sites :

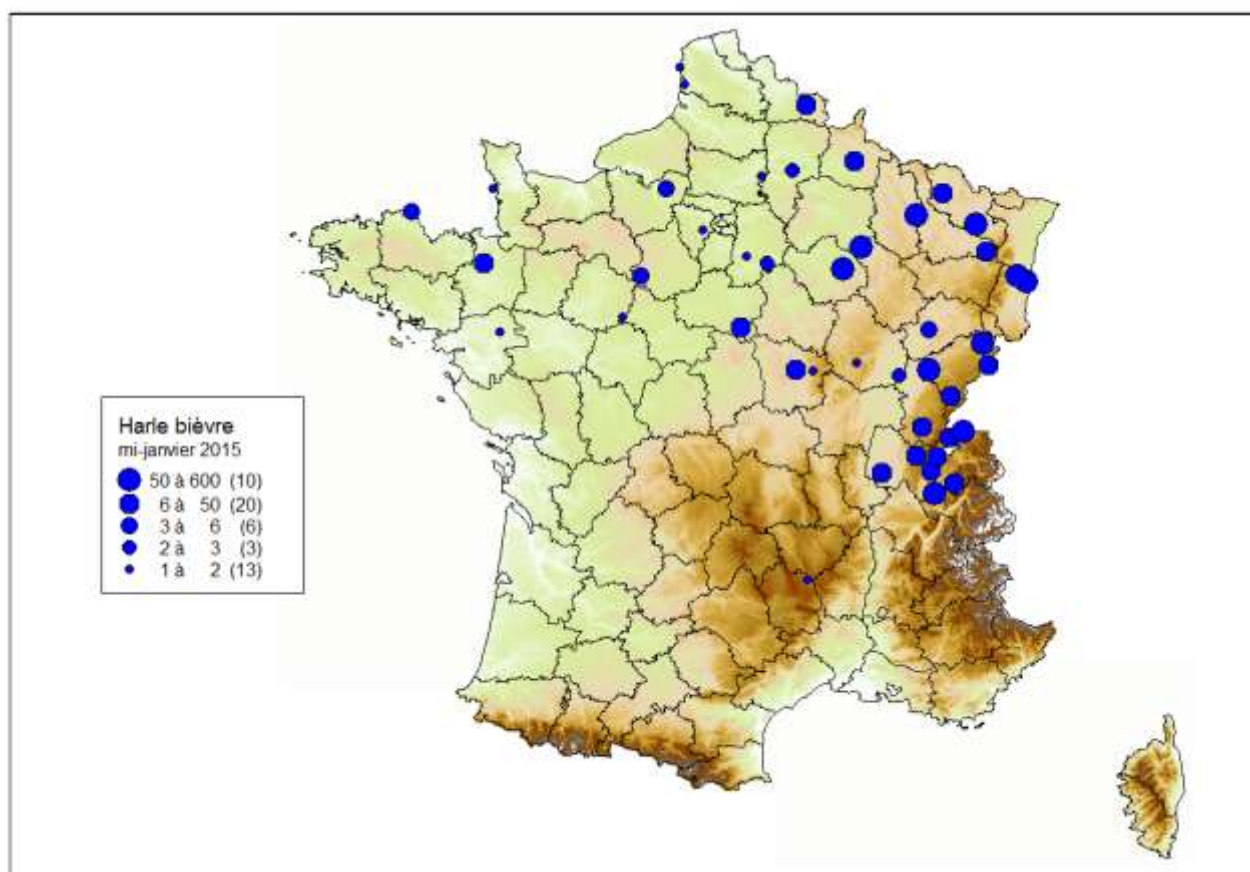
6701	Cours du Rhin (67/68)	556	N
2502	Doubs Moyen	295	N
7407	Lac Léman : partie française	266	N
2501	Bas-Doubs	168	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	161	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	139	N
7301	Lac du Bourget	99	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	78	N
5701	Etangs de Moselle	69	N
5501	Woèvre	51	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 2700 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 2700 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 22 ; 19 sites

Nombre total de sites : 52. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 285



La distribution hivernale du Harle bièvre évolue progressivement, avec une présence qui s'affirme sur les sites rhône-alpins, alsaciens et francomtois, à la faveur de la progression de la population nicheuse forte de plusieurs centaines de couples. La distribution de l'espèce entre 2009 et 2013 (Issa & Muller, 2015), révélée par les prospections hivernales réalisées dans le cadre de l'atlas s'étend bien au-delà des seuls sites de comptage. Le Bièvre est actuellement présent dans l'ensemble des zones humides de ces trois régions, ainsi que sur des ensembles de mailles contiguës en Lorraine et en Champagne-Ardenne. L'effectif total se rapproche de celui des années précédentes. En revanche, l'indice et le nombre de sites de présence ont faibli légèrement, en raison sans doute d'un faible afflux provenant d'Europe du nord-est en absence de vague de froid.

Harle piette

Mergellus albellus

Total mi-janvier 2015 : 208

Années antérieures, 2014 :	176	2013 :	235	2012 :	238	2011 :	381	2010 :	284	2009 :	106
Indices annuels :	100		135		137		219		163		63
ENMC 2007-2015 :	210	ENMC 1997-2006 :	470	ENMC 1987-1996 :	263	ENMC 1977-1986 :	396				

Liste des premiers sites :

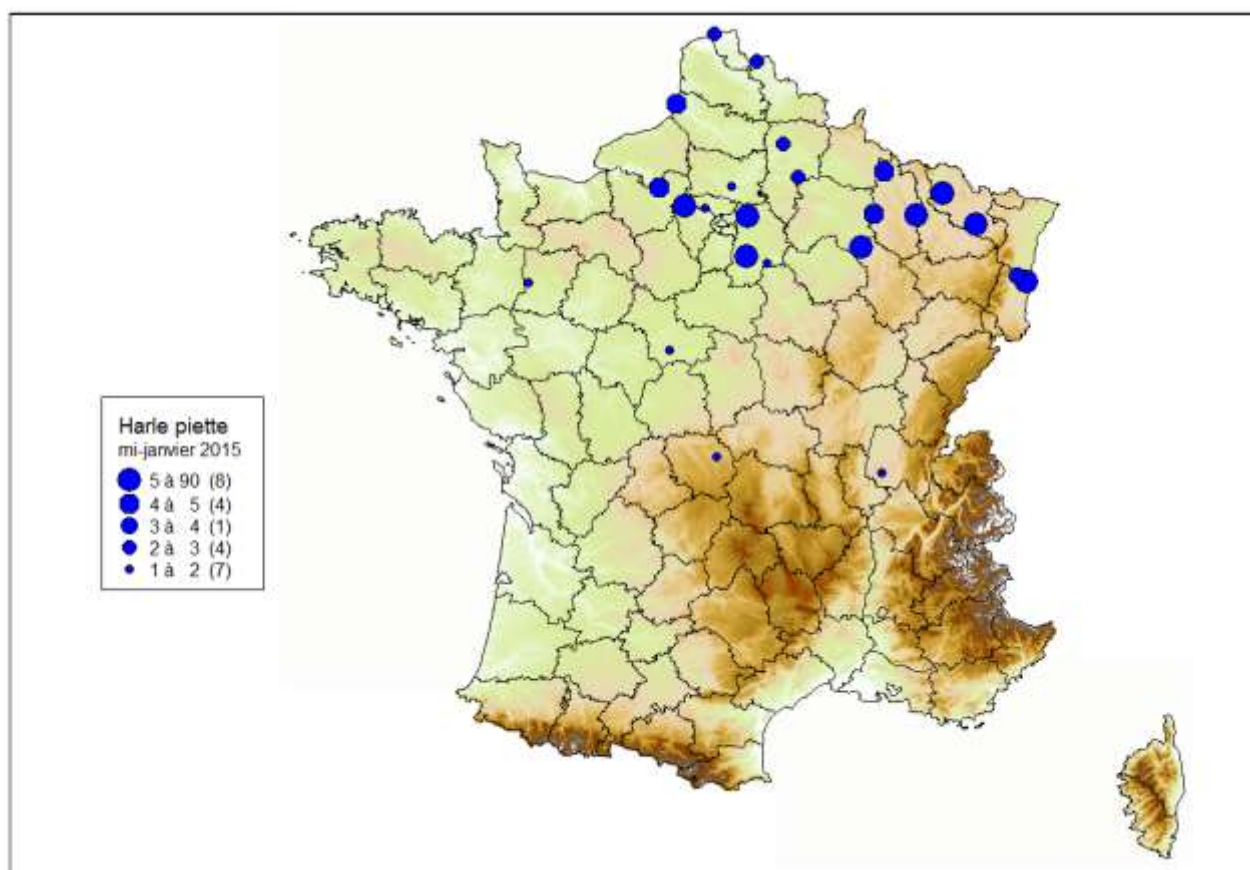
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	81	N
6701	Cours du Rhin (67/68)	33	N
5501	Woèvre	22	N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	11	N
5704	Vallée de la Moselle	8	N
5701	Etangs de Moselle	7	N
7720	Trilbardou, Jablines, Isles-Les-Villenoy	6	N
7831	Seine de Freneuse à Mezière/Seine	6	N
5504	Vallée de la Meuse	4	N
2721	Reserve de la Grande Noë	4	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 400 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 350 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 2 ; 13 sites

Nombre total de sites : 24. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 118



Hivernant localisé dans tout au plus une vingtaine de sites du quart nord-est du pays, le Harle piette reste peu abondant en France et présente des fluctuations considérables. Ses effectifs totaux se situent le plus souvent entre 100 et 300 individus. Aucun site français n'atteint le seuil d'importance internationale fixé à 400 individus en Europe du nord-ouest.

Alors que la plupart des Harles piettes sont observés seuls ou à raison de 2-3 individus (la moitié des sites d'observation n'ont abrité qu'un individu), des troupes de plusieurs dizaines de piettes ont été dénombrées sur le Lac du Der-Chantecoq, le cours du Rhin et la Woèvre. On notera que les sites de Seine-et-Marne, ainsi que de la Vallée de la Moselle abritent aussi des groupes de taille plus modeste mais observés très régulièrement.

Foulque macroule

Fulica atra

Total mi-janvier 2015 : 265864

Années antérieures, 2014 :	243893	2013 :	265691	2012 :	293986	2011 :	290071	2010 :	256391	2009 :	259253
Indices annuels :	121	134	149	146	129	132					
ENMC 2007-2015 :	277672	ENMC 1997-2006 :	208491	ENMC 1987-1996 :	190922	ENMC 1977-1986 :	142990				

Liste des premiers sites :

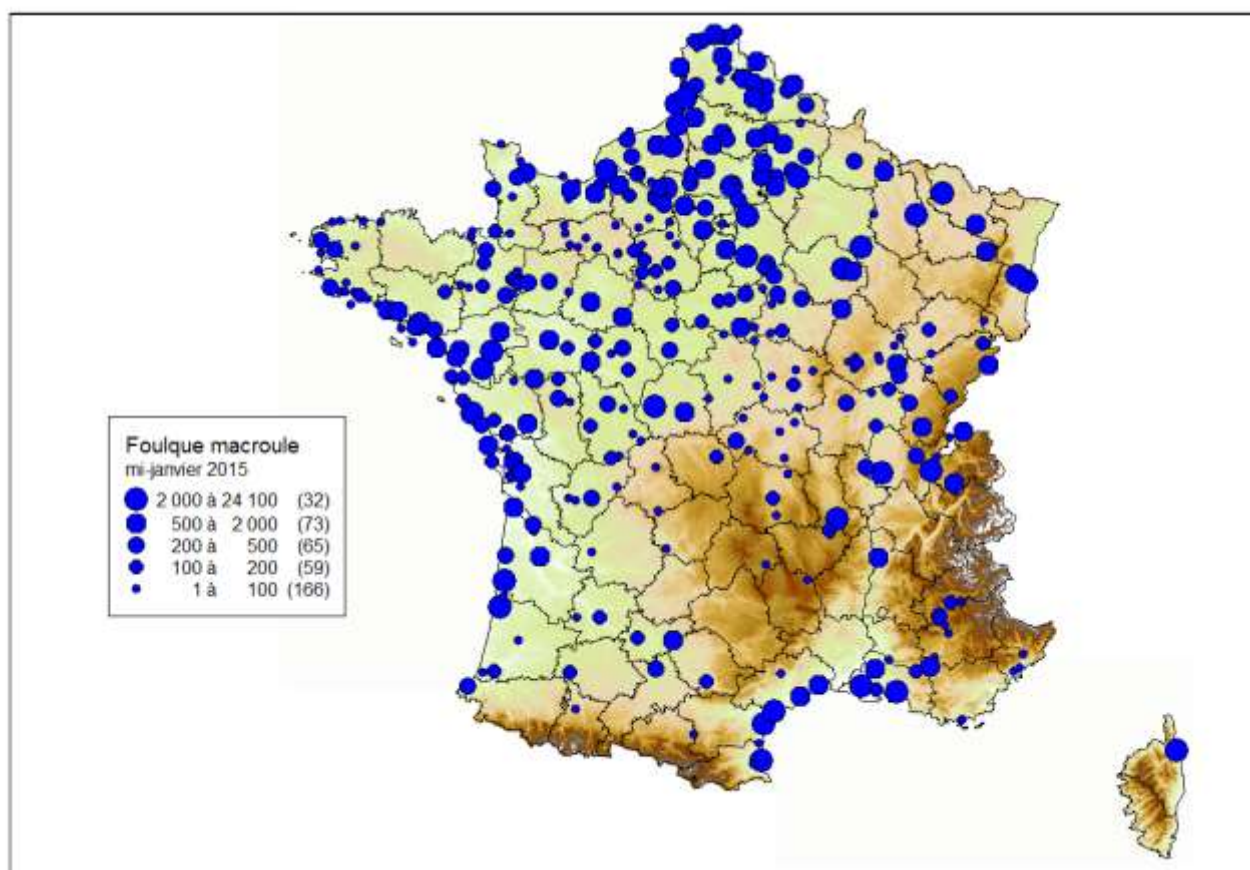
1399	Camargue	15100	N
4406	Lac de Grandlieu	12600	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	10059	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	8925	N
5501	Woëvre	8870	N
5704	Vallée de la Moselle	8445	N
3424	Basse plaine de l'Aude (34+11)	8070	N
7720	Trilbardou, Jablines, Isles-Les-Villenoy	7091	N
2001	Etang de Biguglia	7088	N
7700	Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	6686	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 17500 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 25000 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 2777 ; 21 sites

Nombre total de sites : 395. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 131



La progression en France de la Foulque macroule, soutenue jusqu'en 2012, a donné suite à un déclin durant trois ans. Les fluctuations observées concernent cependant des effectifs qui se maintiennent à un niveau élevé, près du double de celui qui prévalait durant les années 1980 et 1,3 fois l'indice de 1990. L'augmentation numérique par rapport à 2014 (+ 9%) ne correspond qu'à une très légère expansion en termes de nombre de sites occupés (+1%).

Après le Canard colvert, il s'agit de la deuxième espèce la plus abondante traitée dans cette synthèse. Contrairement aux autres espèces, la répartition nationale de la Foulque macroule, espèce assez ubiquiste, colle assez bien avec celle des sites de comptages, sans préférence particulière pour une région. Les plus gros effectifs se situent dans les grandes zones humides.

Cygne tuberculé

Cygnus olor

Total mi-janvier 2015 : 21766

Années antérieures, 2014 :	19537	2013 :	20040	2012 :	20802	2011 :	18548	2010 :	17954	2009 :	16965
Indices annuels :	515	535	561	500	478	458					
ENMC 2007-2015 :	19271	ENMC 1997-2006 :	8942	ENMC 1987-1996 :	4008	ENMC 1977-1986 :	822				

Liste des premiers sites :

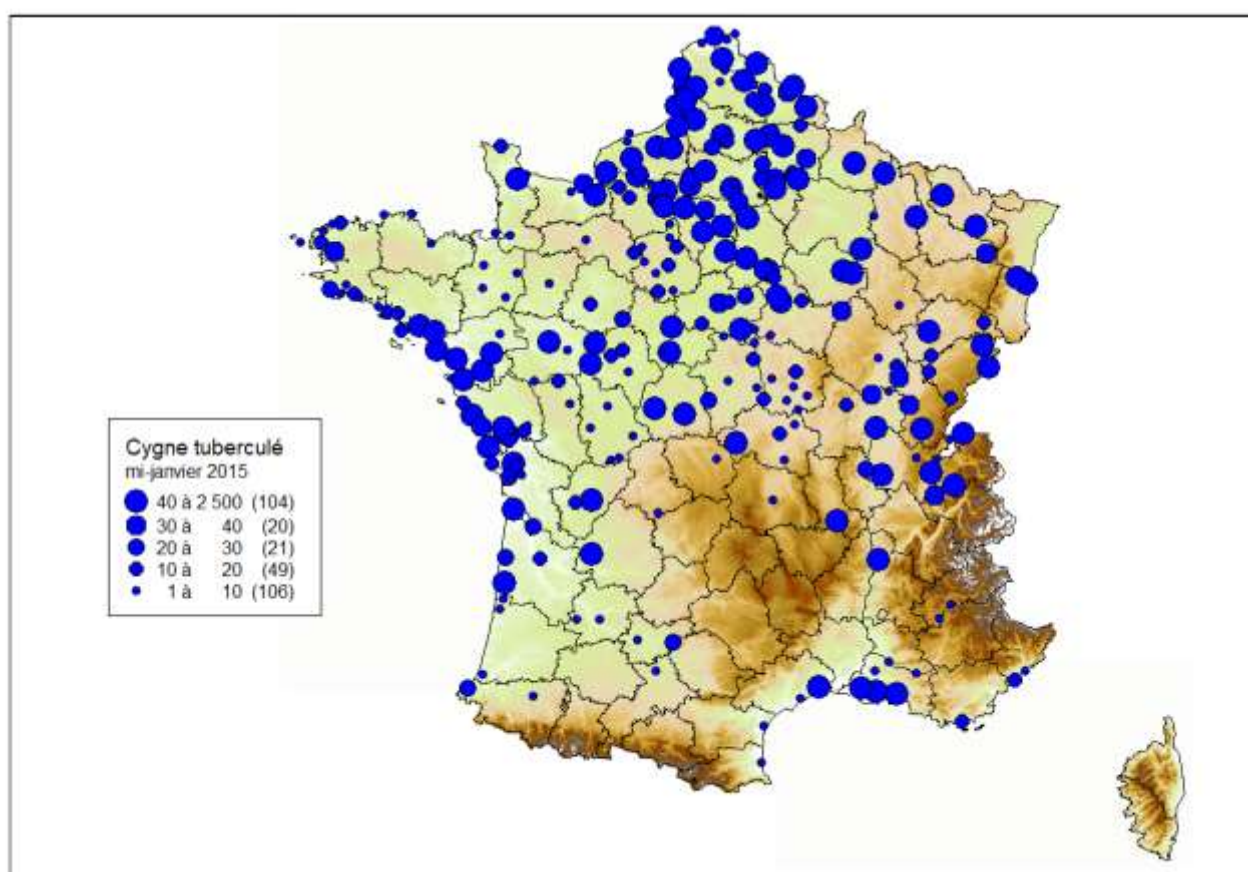
6701	Cours du Rhin (67/68)	2440	N
1399	Camargue	1700	N
115	Dombes-Vallée de l'Ain	984	N
5501	Woëvre	848	N
6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	754	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	616	N
5704	Vallée de la Moselle	610	N
2719	Estuaire Seine	528	N
7310	Haut Rhône (01/73/74)	491	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	421	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 2500 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 2500 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 193 ; 21 sites

Nombre total de sites : 300. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 569



Après deux années consécutives de baisse, les effectifs comptés à la mi-janvier 2015 sont en hausse de 11 % par rapport à 2014, soit 2 229 individus en plus. Le nombre de sites où l'espèce a été contactée est stable avec 3 sites de plus qu'en 2014 et uniquement 3 sites où l'espèce n'avait pas encore été signalée depuis 2000. Les 21 sites d'importance nationale accueillent 57 % des effectifs nationaux. La répartition géographique n'évolue pas, avec cependant des variations dans l'évolution des effectifs qui augmentent dans les bastions de l'espèce : +15 % dans l'Est, + 12 % dans le Nord-Ouest/Ile-de-France et surtout +26 % en Bourgogne-Rhône-Alpes et 27 % dans le Centre. Inversement, les effectifs de la façade atlantique et le bord de la Méditerranée sont en baisse, respectivement de -10 % et -7 %. L'occupation des zones humides est contrastée avec, dans l'Est, une moyenne de 396 individus par site, alors qu'elle n'est que de 24 sur la façade atlantique et 59 dans le Nord-Ouest.

Cygne chanteur

Cygnus cygnus

Total mi-janvier 2015 : 236

Années antérieures, 2014 :	93	2013 : 128	2012 : 51	2011 : 172	2010 : 96	2009 : 123	
Indices annuels :	279	385	153	517	288	369	
ENMC 2007-2015 :	111	ENMC 1997-2006 :	41	ENMC 1987-1996 :	43	ENMC 1977-1986 :	16

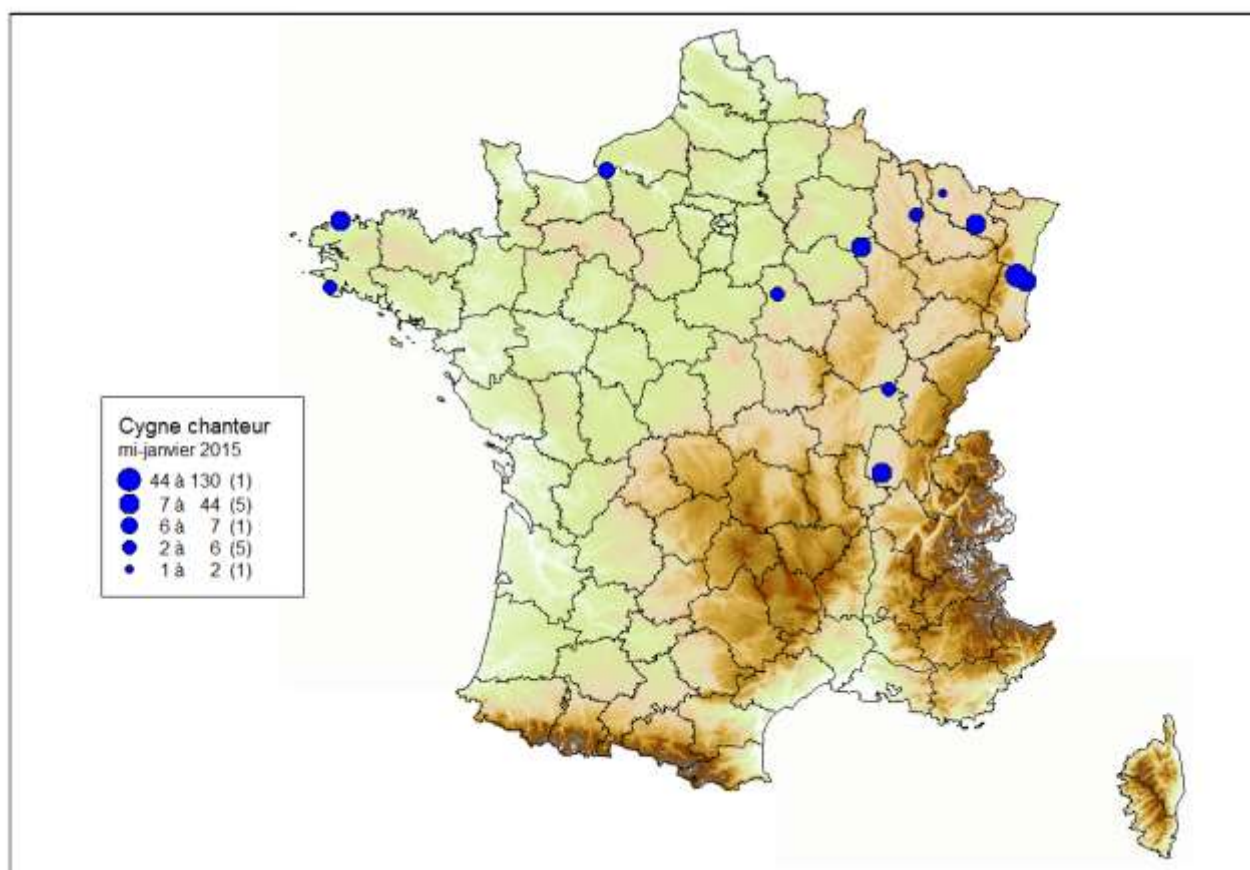
Liste des premiers sites :

6813	Alsace hors-Rhin (67/68)	128	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	33	N
6701	Cours du Rhin (67/68)	22	N
5701	Etangs de Moselle	17	N
115	Dombes-Vallée de l'Ain	8	N
2902	Baie de Goulven & anse de Kernic	7	N
2719	Estuaire Seine	6	N
2906	Baie d'Audierne	4	N
7137	La vallée du Doubs de Verdun à Fretteran	3	N
8935	La Maladrerie	3	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 590 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 1 ; 13 sites

Nombre total de sites : 13. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 709



Les stationnements de la mi-janvier augmentent sensiblement de 154% par rapport à 2014, ce qui constitue le record d'individus comptés à la mi-janvier depuis 2000. La répartition suit le modèle habituel avec une concentration dans l'Est de la France à l'exception de 11 individus en Bretagne et 6 en baie de Seine, probablement des erratiques islandais. L'augmentation est forte surtout en Alsace.

Cygne de Bewick

Cygnus columbianus

Total mi-janvier 2015 : 567

Années antérieures, 2014 :	392	2013 :	365	2012 :	369	2011 :	441	2010 :	274	2009 :	350
Indices annuels :	2124	1988	2010	2402	1492	1906					
ENMC 2007-2015 :	354	ENMC 1997-2006 :	83	ENMC 1987-1996 :	74	ENMC 1977-1986 :	86				

Liste des premiers sites :

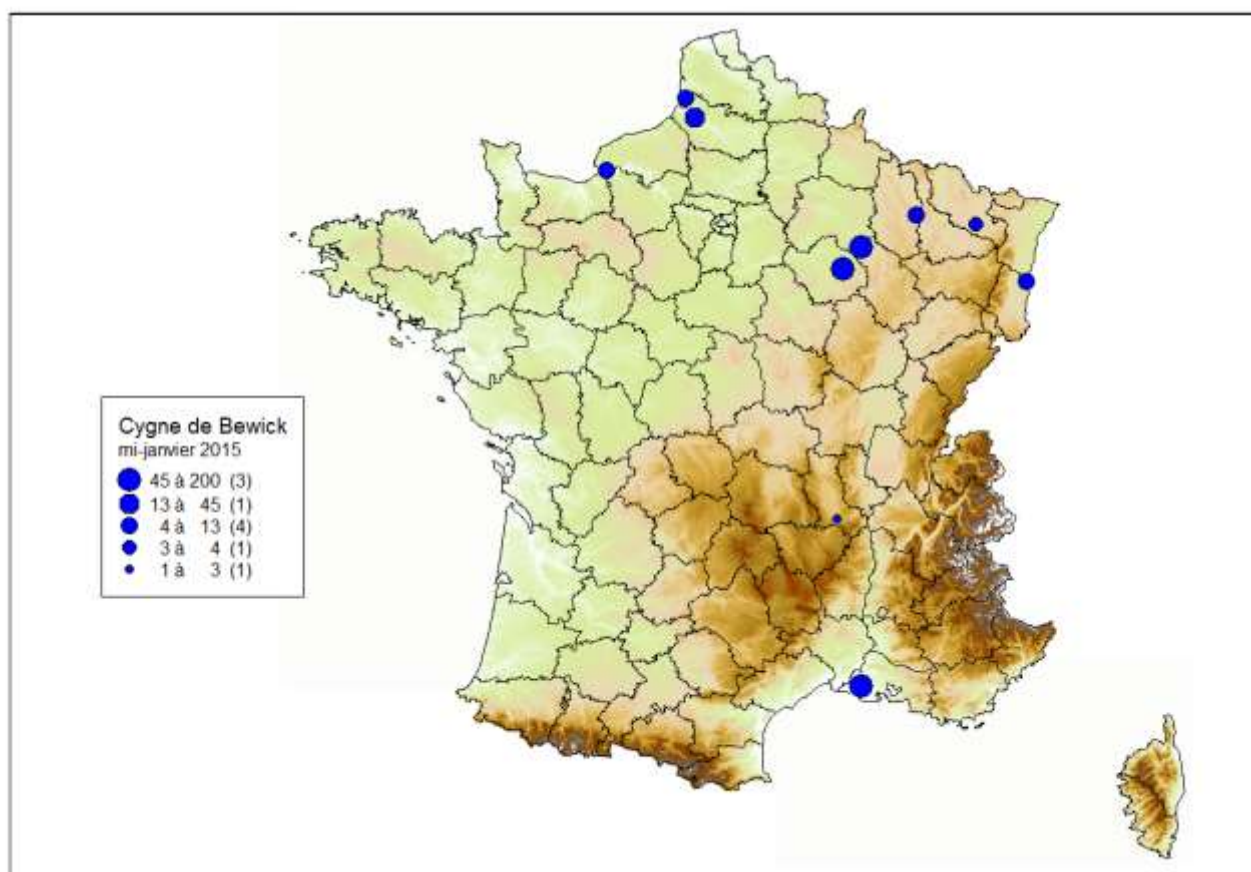
1001 Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	190	N
1399 Camargue	168	N
5103 Lac du Der-Chantecoq (51/52)	159	N
8002 Vallée de la Somme en aval d'Amiens	20	N
8012 Basse vallée d'Authie et marais arrière-littoraux	8	N
2719 Estuaire Seine	7	N
5501 Woëvre	6	N
6701 Cours du Rhin (67/68)	4	N
5701 Etangs de Moselle	3	
4205 Loire-Forez	2	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 220 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 220 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 4 ; 8 sites

Nombre total de sites : 10. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 3088



Les effectifs hivernants sont en forte hausse de 45 % par rapport à 2014, soit le nouveau record depuis 2000 avec 567 individus dans 10 sites.

L'espèce reste concentrée dans les deux sites des Lacs d'Orient et du Der-Chantecoq dont les effectifs augmentent de 19 %. La Camargue retrouve des effectifs plus habituels avec le troisième meilleur hivernage depuis 2000. Les stationnements dans les vallées de la Somme et de l'Authie sont les premiers signalés à la mi-janvier dans ces vallées.

Oie des moissons

Anser fabalis

Total mi-janvier 2015 : 1578

Années antérieures, 2014 :	1840	2013 :	1936	2012 :	1451	2011 :	4691	2010 :	3249	2009 :	2357
Indices annuels :	72		70		55		179		123		85
ENMC 2007-2015 :	2348	ENMC 1997-2006 :	2644	ENMC 1987-1996 :	2866	ENMC 1977-1986 :	2969				

Liste des premiers sites :

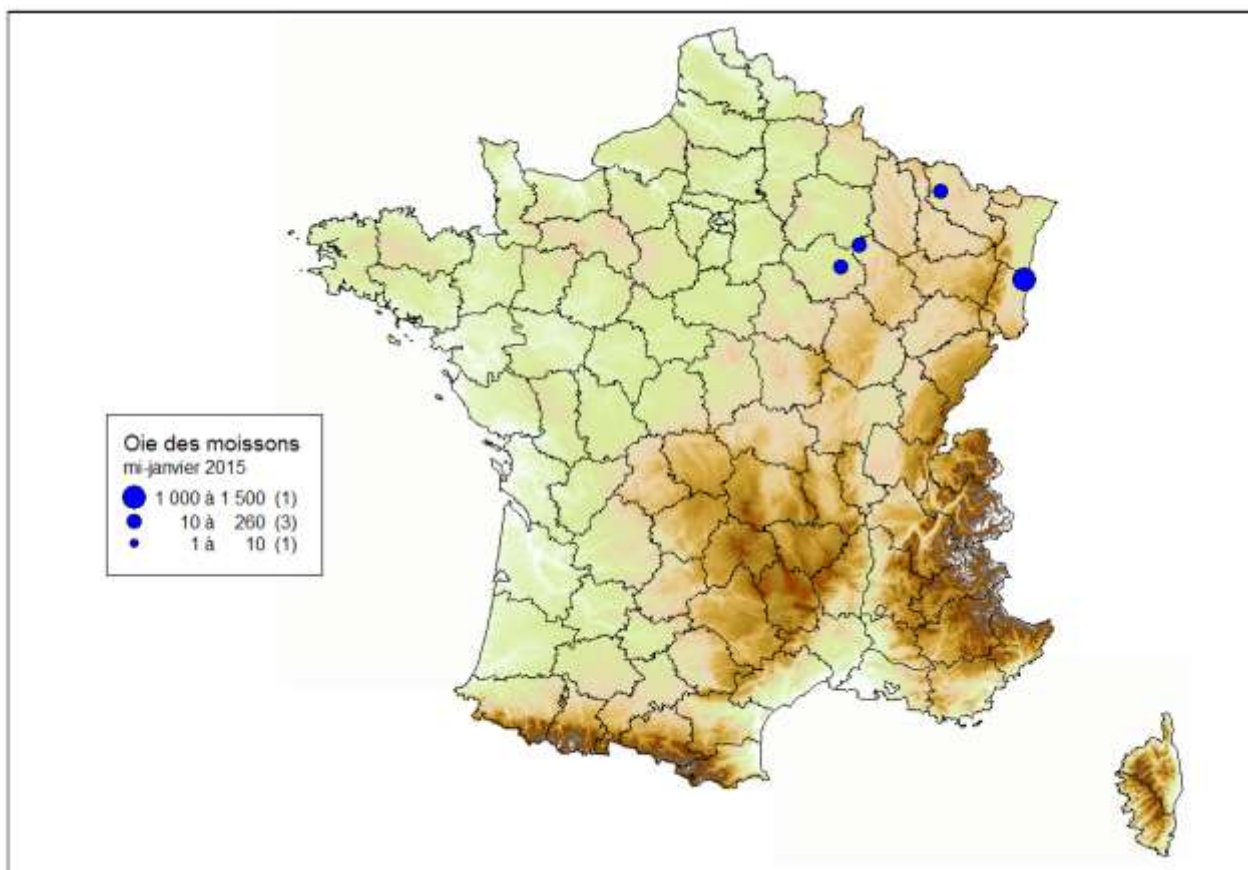
6701	Cours du Rhin (67/68)	1216	R	N
5704	Vallée de la Moselle	143		N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	115		N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	96		N
1800	Autres sites - 18 (Cher)	8		

Seuil d'importance internationale NW Europe : 420 ; 1 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 5500 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 23 ; 4 sites

Nombre total de sites : 5. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 62



La répartition hivernale de l'Oie des moissons (ssp. *rossicus*) varie peu d'année en année : la quasi-totalité de l'effectif (99,5 %, 1 570 individus) se concentre dans le quart nord-est de la France (4 sites sur 5), principalement sur le cours du Rhin (77 % de l'effectif, 1 216 individus), seul site à atteindre le seuil d'importance internationale. Il est suivi par la vallée de la Moselle (9,1 % de l'effectif, 143 individus), qui dépasse pour la première fois les sites de Champagne en pleine régression (respectivement 7,3 % et 6,1 % de l'effectif ; 115 et 96 individus). Le site d'hivernage excentré du Cher (non cartographié) se maintient, tout en étant très marginal (0,5 % de l'effectif, 8 individus).

L'effectif global régresse régulièrement ces quatre derniers hivers : 1 578 individus seulement cette année, contre 2 000 à 3 500 jusqu'en 2010 (pic à 4 600 individus en 2011). Cette tendance est probablement à mettre en relation avec la douceur des hivers.

Oie rieuse

Anser albifrons

Total mi-janvier 2015 : 501

Années antérieures, 2014 :	655	2013 :	515	2012 :	489	2011 :	1114	2010 :	509	2009 :	568
Indices annuels :	344	474	450	1025	468	535					
ENMC 2007-2015 :	643	ENMC 1997-2006 :	207	ENMC 1987-1996 :	158	ENMC 1977-1986 :	270				

Liste des premiers sites :

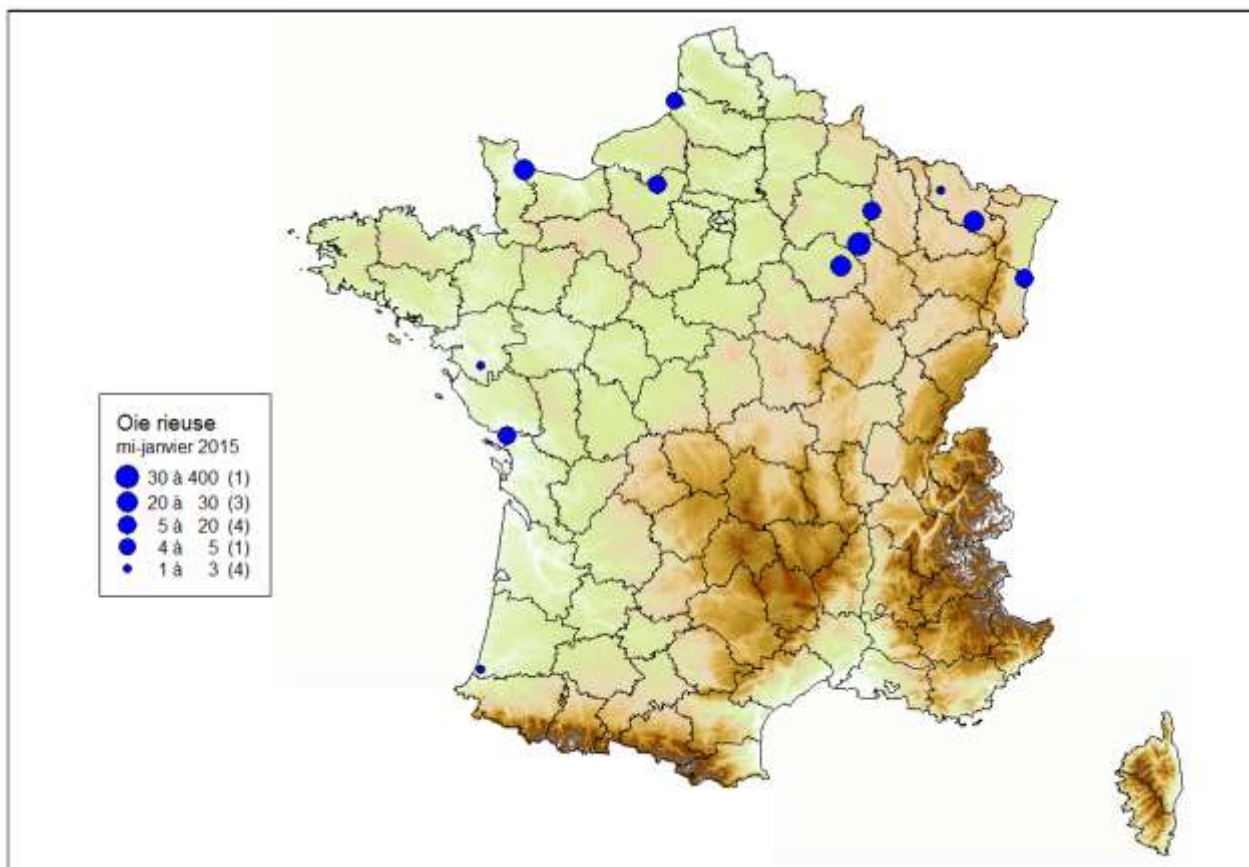
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	368	N
5701	Etangs de Moselle	28	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	26	N
5001	Baie des Veys	26	N
2721	Reserve de la Grande Noë	14	N
5101	RNR des étangs de Belval-en-Argonne	14	N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	9	N
6701	Cours du Rhin (67/68)	7	N
8001	Littoral Picard	4	
5704	Vallée de la Moselle	2	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 12000 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 12000 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 6 ; 8 sites

Nombre total de sites : 13. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 448



L'effectif hivernant de l'Oie rieuse est globalement assez stable depuis la fin des années 2000, avec un effectif compris entre 500 et 650 individus (pic à 1 114 en 2011). Avec 501 individus et 13 sites fréquentés à la mi-janvier, l'effectif de 2015 est dans la fourchette basse. Hormis 1 individu au marais d'Orx, tous les hivernants se trouvent dans la moitié nord de la France, à partir de la baie de l'Aiguillon. L'effectif maximal se trouve au lac du Der, avec 368 individus (73,5 % du total). Les autres sites n'accueillent pas plus de 28 individus chacun. Aucun n'atteint le seuil d'importance internationale.

Oie cendrée

Anser anser

Total mi-janvier 2015 : 18755

Années antérieures, 2014 :	15898	2013 :	19159	2012 :	19612	2011 :	28344	2010 :	20173	2009 :	15558
Indices annuels :	781	1082	1050	1517	1082	839					
ENMC 2007-2015 :	19359	ENMC 1997-2006 :	9569	ENMC 1987-1996 :	3326	ENMC 1977-1986 :	948				

Liste des premiers sites :

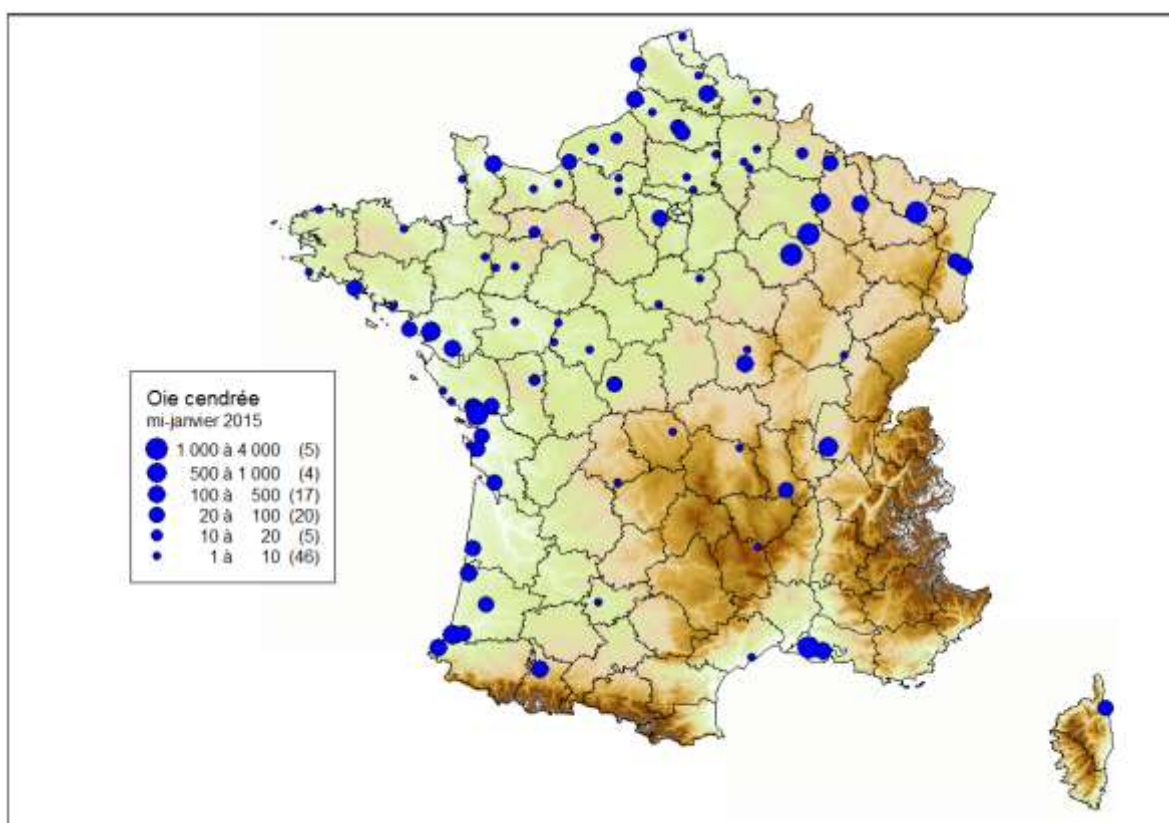
1399	Camargue	2835	N
5103	Lac du Der-Chantecoq (51/52)	2529	N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	2129	N
1001	Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	1788	N
5701	Etangs de Moselle	1356	N
115	Dombes-Vallée de l'Ain	818	N
5101	RNR des étangs de Belval-en-Argonne	768	N
4010	Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx	549	N
4430	Loire Aval	513	N
1800	Autres sites - 18 (Cher)	481	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 6100 ; 0 site

Seuil d'importance internationale Méditerranée : 6100 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 194 ; 16 sites

Nombre total de sites : 97. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 968



En croissance régulière jusqu'en 2011 (pic à près de 28 300 individus), l'effectif hivernal est désormais stabilisé entre 16 000 et 20 000 individus. L'effectif de 2015, 18 755 individus, est compris dans cette fourchette. Le nombre de sites fréquentés est assez élevé : 97, contre un max. de 99 en 2011. Cette année, la majorité d'entre eux se trouve à l'intérieur des terres (69 %), tandis que la plus grande partie de l'effectif se trouve sur des sites côtiers (66 %).

La population française étant très dispersée, aucun site n'atteint le seuil d'importance internationale. Comme chaque année, les principaux sites d'hivernage sont par ordre décroissant le complexe Camargue-Plan du Bourg/Vigueirat (3 296 individus, avec respectivement 2 835 et 461 individus), le Lac du Der (2 529 individus), la baie de l'Aiguillon/Pointe d'Arçay (2 129 individus) et les lacs Orient-Amance-Temple Auzon (1 788 individus). Les étangs de Moselle, ont accueilli quant à eux 1 356 individus. Tous les autres sites ont compté moins de 1 000 individus chacun, voire moins de 100 pour la majorité (71 sites sur 99). À noter, 23 individus à l'étang de Biguglia en Corse.

Oie à bec court

Anser brachyrhynchus

Total mi-janvier 2015 : 24

Années antérieures, 2014 : 0 2013 : 2 2012 : 0 2011 : 14 2010 : 0 2009 : 0
(uniquement données de comptage Wetlands International de la mi-janvier)

Liste des sites :

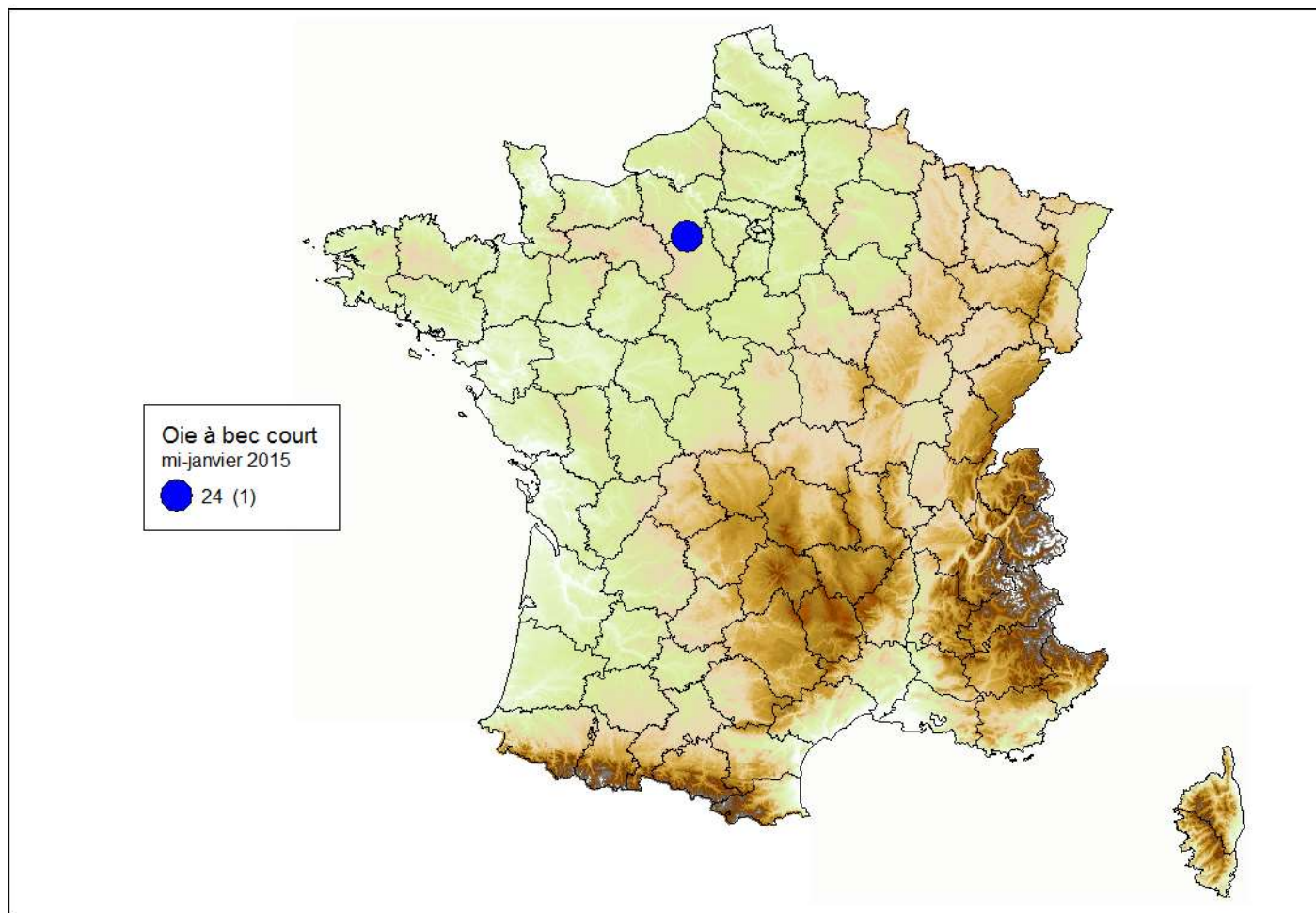
2806 Vallée d'Avre

24 N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 630 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 1 ; 1 site

Nombre total de sites : 1



Un groupe de 24 oiseaux a été observé dans la vallée de l'Avre, en Normandie, sous réserve que la donnée soit validée par le comité d'homologation national.

Bernache à ventre sombre *Branta bernicla bernicla* Total mi-janvier 2015 : 124906

Années antérieures, 2014 : 85976 2013 : 90429 2012 : 127906 2011 : 116275 2010 : 102840 2009 : 134017

Indices annuels : 95 100 141 128 114 148

ENMC 2007-2015 : 109970 ENMC 1997-2006 : 87323 ENMC 1987-1996 : 91180 ENMC 1977-1986 : 52846

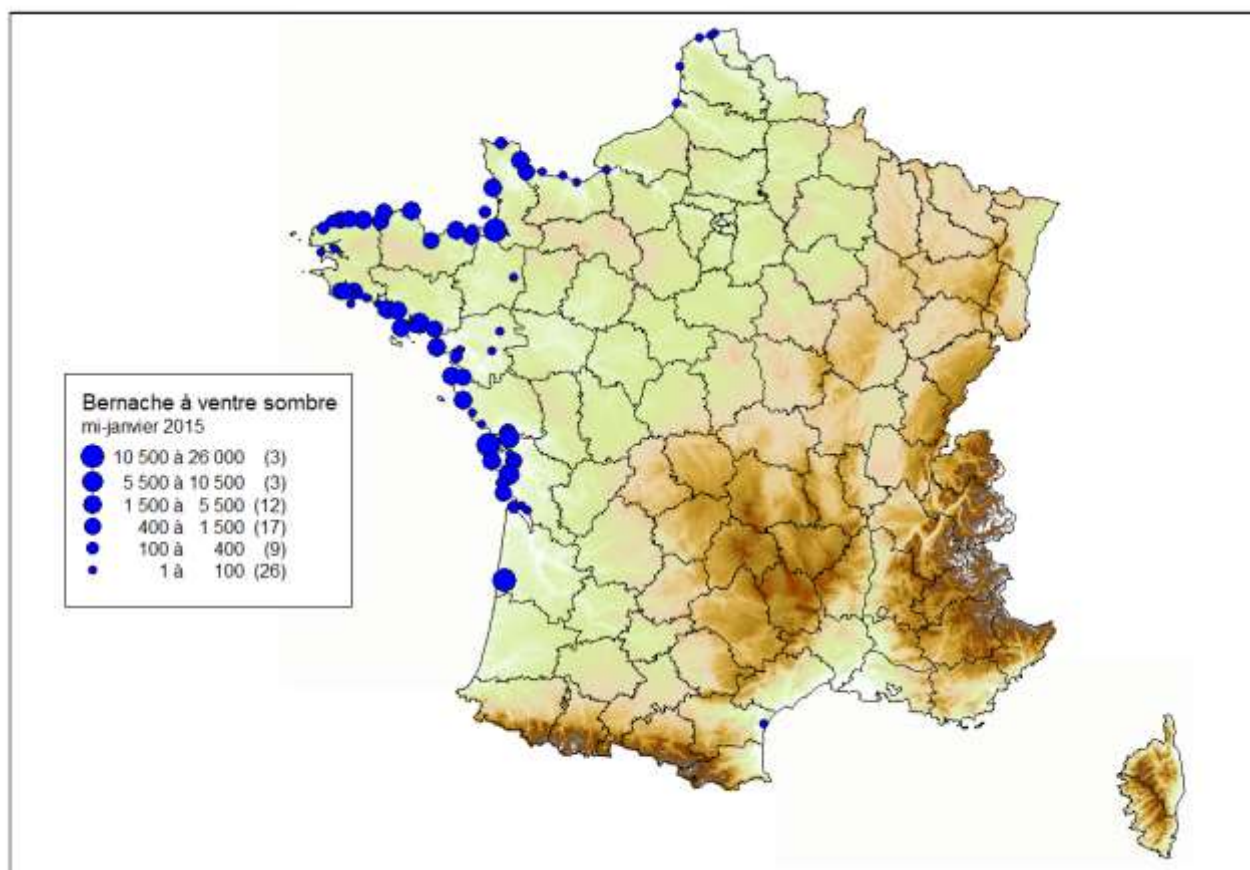
Liste des premiers sites :

3304 Bassin d'Arcachon	25008	R	N
3501 Baie du Mont-Saint-Michel	11612	R	N
1702 Ile de Ré	11173	R	N
5631 Golfe du Morbihan	9719	R	N
8517 Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	9030	R	N
1704 Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	5768	R	N
8527 Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	5460	R	N
1705 Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron	4738	R	N
5634 Baie de Quiberon	4082	R	N
2240 Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol	3926	R	N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 2150 ; 14 sites

Seuil d'importance nationale : 1100 ; 20 sites

Nombre total de sites : 71. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 138



Les Bernaches cravants à ventre sombre stationnent durant la saison hivernale sur l'ensemble du littoral Manche/Atlantique, incluant ainsi 73 localités identifiées pour la saison 2014-2015. Les 42 sites fonctionnels, suivis par ailleurs dans le cadre de l'enquête mensuelle WI-Bernaches (septembre à mars), concentrent 99,5% de l'ENC dénombré lors du comptage oiseaux d'eau réalisé à la mi-janvier 2015.

La répartition des individus s'organise spatialement et par ordre décroissant sur le Littoral Centre Ouest (de l'Estuaire Loire à l'Estuaire Gironde) qui accueille 33,9% de l'ENC, suivi de la Bretagne Sud (Sud Finistère, Golfe du Morbihan, littoral du Mor Braz, n=21,0%), du Bassin d'Arcachon (n=20,0%), de la Normandie (Baie du Mont Saint-Michel à l'estuaire de Seine, n=13,6%), puis de la Bretagne Nord (Nord Finistère au havre de Rothéneuf, n=11,4).

Toutefois, cette répartition masque une phénologie saisonnière qui affiche un pic d'abondance pour le mois de décembre. Lors de celui-ci, l'ensemble du littoral métropolitain accueille alors près de 166 200 individus, soit environ 77,5% de la population biogéographique. Le Bassin d'Arcachon se révèle, de fait,

être le 1er site national (et européen) d'hivernage pour l'espèce avec 65 420 individus.

La variabilité interannuelle des effectifs hivernants est fortement tributaire du succès reproducteur, dépendant des conditions rencontrées en Sibérie (accessibilité aux sites de reproduction, prédation...), de la qualité écologique des sites de transit et d'hivernage européens et nationaux, ainsi que ponctuellement des aléas météorologiques (vagues de froid) rencontrées durant l'hivernage.

Le succès reproducteur relevé en janvier 2015 s'établit à 20,2% de H1 dans les groupes de Bernaches (échantillon national = 23 174 ind) contre 21,6% de H1 (N=49 648 ind) en novembre. Celui-ci traduit pour la seconde année consécutive depuis 2013 (janv. 2013 : 2,0%, janv. 2014 : 18,5%) une très bonne reproduction sur les sites sibériens.

Ces chiffres confirment l'importance que la France revêt quant aux enjeux de conservation pour cette espèce, notamment au regard de la qualité d'accueil des baies et estuaires du littoral Manche/Atlantique hébergeant des Bernaches cravants à ventre sombre. Néanmoins, cette responsabilité s'accompagne également d'une relative vulnérabilité dans la mesure où les 14 sites d'importance internationale identifiés en janvier 2015 concentrent un peu plus de 81% des effectifs totaux.



Photo : Sébastien Dalloyau

Bernache à ventre clair *Branta bernicla hrota***Total mi-janvier 2015 : 1136**

Années antérieures, 2014 : 1310 2013 : 1459 2012 : 1660 2011 : 1074 2010 : 1173 2009 : 1176

ENMC 2007-2015 : 1213

ENMC 1997-2006 : 2

ENMC 1987-1996 : 1

ENMC 1977-1986 :

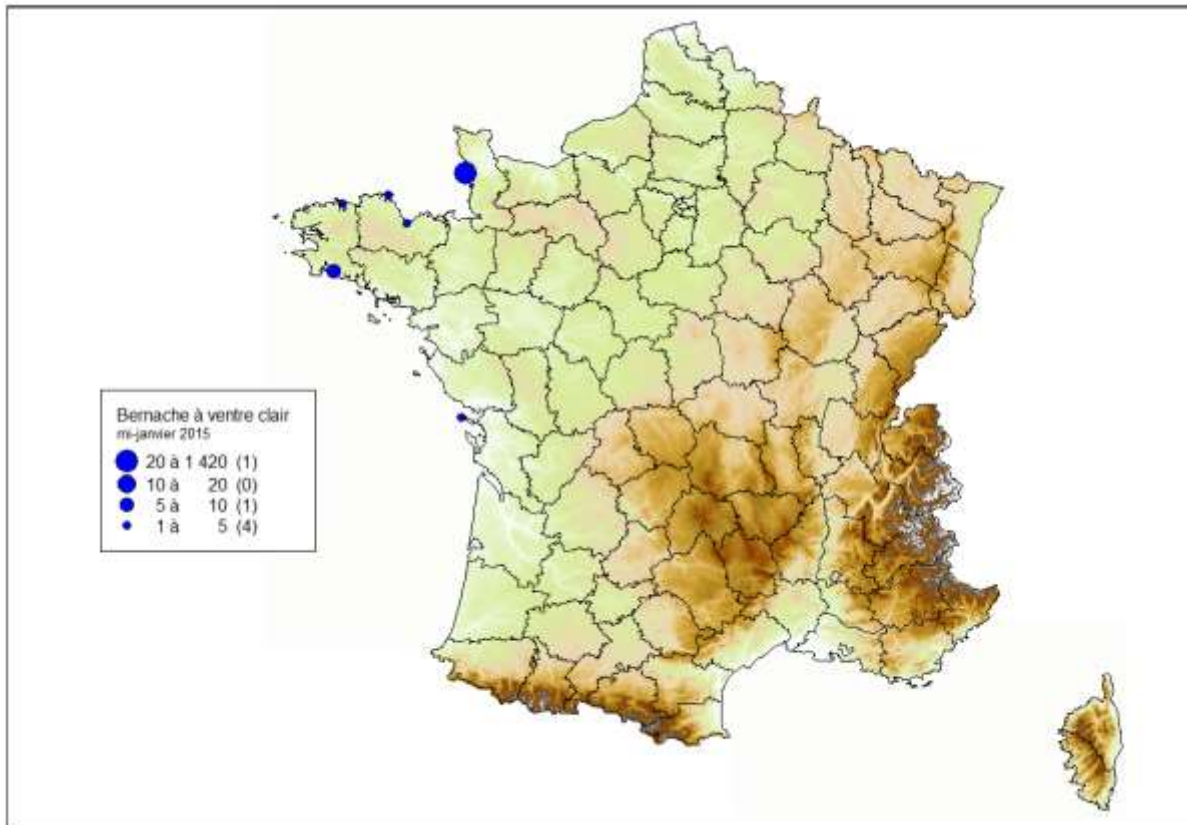
Liste des premiers sites :

5003 La Côte Ouest du Cotentin	1123	R	N
2908 Baie de la Forêt / Concarneau	6		
2240 Estuaires de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol	3		
2901 Baie de Morlaix + Penzé	2		
2202 Baie de St-Brieuc-Yffiniac-Morieux	1		
1702 Ile de Ré	1		

Seuil d'importance internationale NW Europe : 400 ; 1 site

Seuil d'importance nationale : 12 ; 1 site

Nombre total de sites : 6.



Les dénombrements confirment l'importance de la "Côte Ouest Cotentin", et en particulier du Havre de Regnéville. Ce dernier est numériquement le site élémentaire le plus important avec 68,7% des individus y stationnant en janvier. Le complexe biologique (Havres de la côte occidentale normande, et Baie du Mont Saint Michel) concentre presque intégralement les effectifs relevés en janvier (99% des individus). De ce fait, c'est pour la France, le seul site fonctionnel qui permet de répondre aux critères Ramsar ($n1\%=400$ ind.) et accueille en outre 2,8% de la population biogéographique.

En dehors de ce site utilisé traditionnellement, quelques individus de Bernaches cravants à ventre clair sont notés localement sur l'ensemble du littoral atlantique jusque dans les Pertuis Charentais. Ainsi, 5 sites supplémentaires enregistrent des oiseaux en sympatrie dans les troupes de la sous-espèce nominale.

La phénologie hivernale montre une augmentation régulière des effectifs jusqu'en décembre. L'accroissement numérique des stationnements nationaux se fait à la faveur des reports d'individus en provenance de la population irlandaise hivernant dans le complexe biologique de Strangford Lough (Irlande du Nord) et se redistribuant au cours de l'hiver (contrôles d'oiseaux bagués couleur : GONormand/B.Chevalier).

Les secteurs français apparaissent dès lors jouer un rôle stratégique dans la dynamique de cette population, qui par ailleurs niche dans l'Est du Haut Arctique Canadien.

Bernache nonnette***Branta leucopsis*****Total mi-janvier 2015 : 1087**

Années antérieures, 2014 :	395	2013 : 696	2012 : 465	2011 : 1874	2010 : 713	2009 : 81	
Indices annuels :	2417	4266	2934	1182	4502	518	
ENMC 2007-2015 :	613	ENMC 1997-2006 :	35	ENMC 1987-1996 :	9	ENMC 1977-1986 :	11

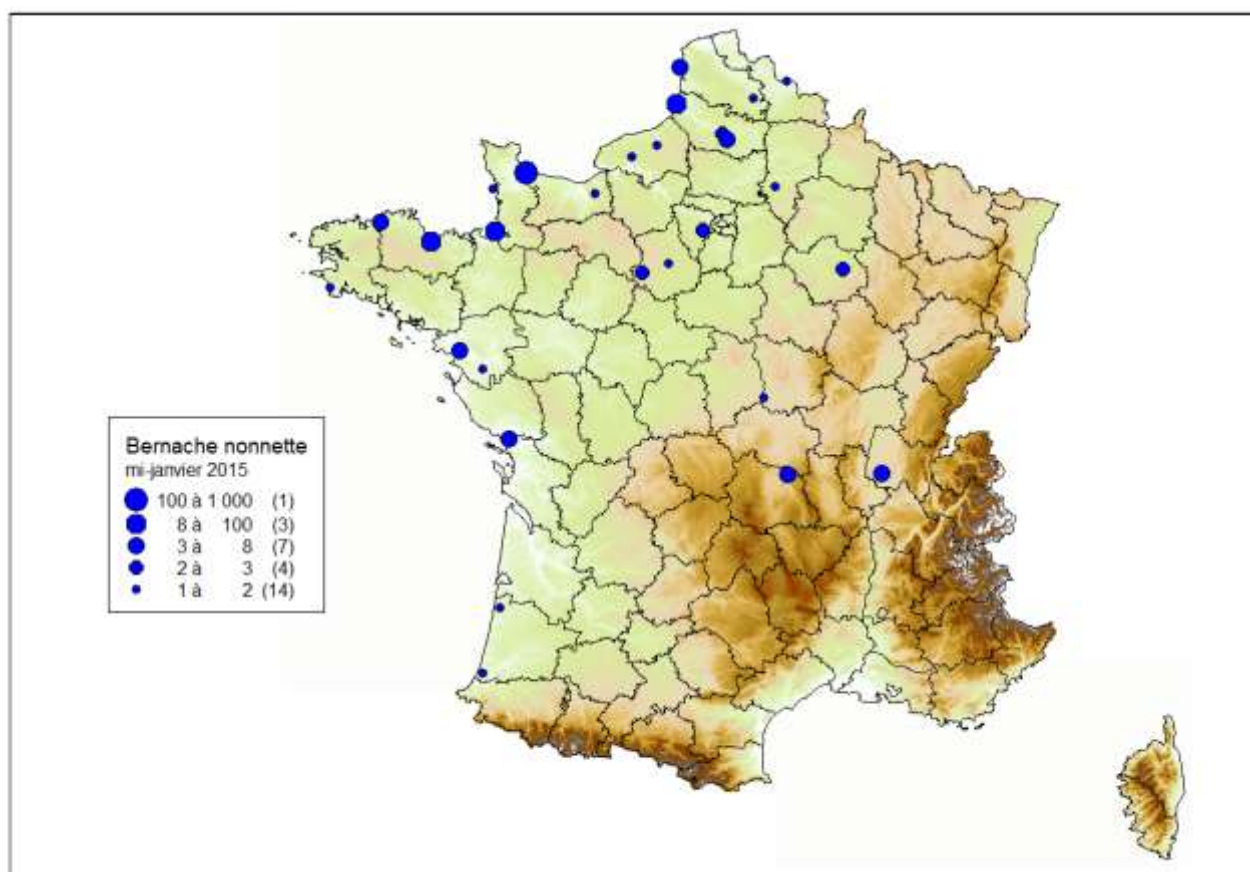
Liste des premiers sites :

5001	Baie des Veys	952	N
3501	Baie du Mont-Saint-Michel	56	N
8001	Littoral Picard	17	N
2202	Baie de St-Brieuc-Yffiniac-Morieux	8	N
8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	6	N
4430	Loire Aval	5	
8005	Vallées de l'Avre et de la Noye	5	
6301	Val d'Allier : aval de Pont du Château	5	
6245	Littoral du Pas-de-Calais	4	
115	Dombes-Vallée de l'Ain	4	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 7700 ; 0 site

Seuil d'importance nationale : 6 ; 5 sites

Nombre total de sites : 29. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 6840



L'ENC enregistré pour ce mois de janvier 2015 atteste d'une variabilité interannuelle, avec néanmoins une tendance à la progression de l'hivernage. L'essentiel des stationnements se concentre sur le premier tiers nord-ouest du pays, et permet d'identifier 5 sites répondant aux critères du seuil national. Ces derniers accueillent ainsi près de 95,6% de l'ENC. En outre, le nombre de localités identifiées avec au moins une mention de Bernache nonnette s'avère en forte augmentation, portant ainsi à 29 le nombre de sites par apport à l'année précédente (n=16).

Bien que la France se situe en limite sud de la distribution biogéographique pour la population ouest-sibérienne (évaluée à 770 000 ind.), le nombre d'individus contactés chaque hiver s'avère être en constante progression. Cette hausse pourrait trouver une explication au regard des dynamiques notées en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Cette évolution pourrait traduire des mécanismes d'hivernage, d'installation et de reports s'inscrivant dans la tendance observée à l'échelle européenne. L'hivernage national pourrait en être influencé conjointement aux contraintes de vagues de froid, comme par exemple en 2012, et à l'évolution intrinsèque de la population de Bernache nonnette.

Bernache du Canada

Branta canadensis

Total mi-janvier 2015 : 6859

Années antérieures, 2014 :	5257	2013 :	4721	2012 :	5381	2011 :	5569	2010 :	4638	2009 :	3370
Indices annuels :	4243	3853	4473	4457	3653	2741					
ENMC 2007-2015 :	4752	ENMC 1997-2006 :	723	ENMC 1987-1996 :	133	ENMC 1977-1986 :	27				

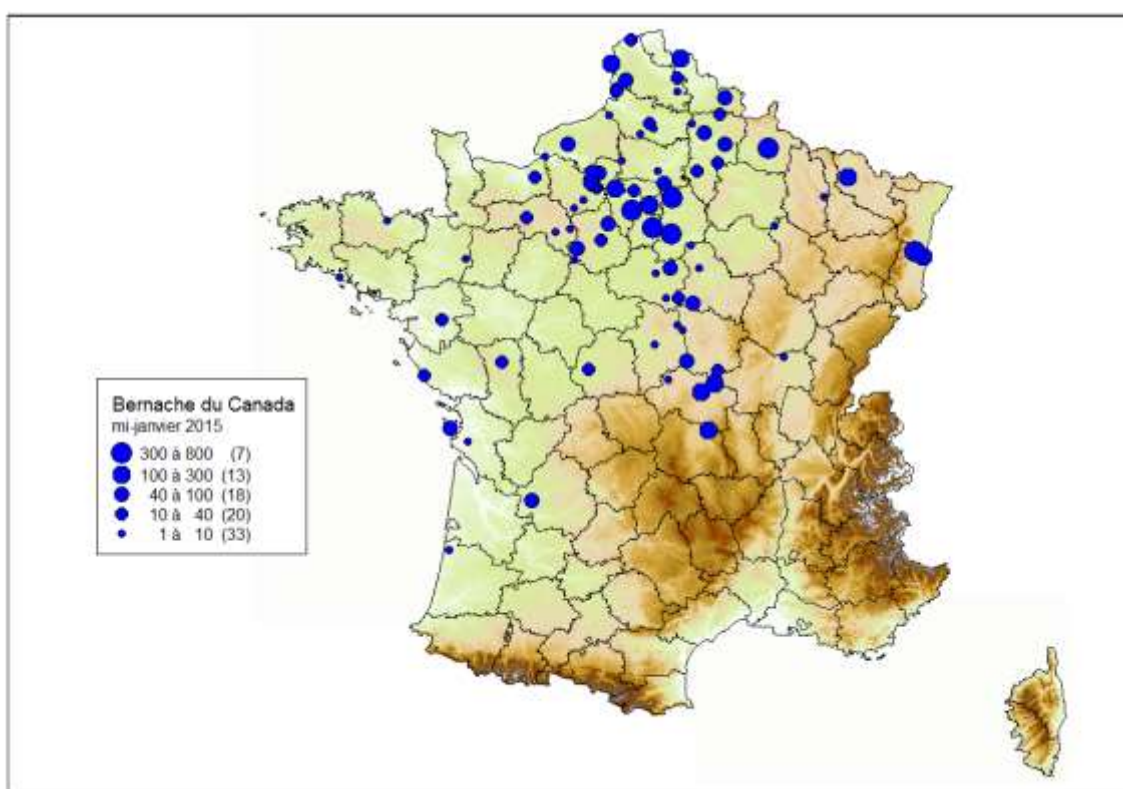
Liste des premiers sites :

7830 Etangs St-Hubert, St-Quentin, Saclay, Noés	786	R	N
300 Autres sites - 03 (Allier)	438	R	N
800 Autres sites - 08 (Ardennes)	403		N
7700 Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	367		N
9100 Autres sites - 91 (Essonne)	350		N
6813 Alsace hors-Rhin (67/68)	345		N
7720 Trilbardou, Jablines, Isles-Les-Villenoy	313		N
6301 Val d'Allier : aval de Pont du Château	258		N
9400 Autres sites - 94 (Val-de-Marne)	236		N
5941 Flandre Intérieure, région de Lille	229		N

Seuil d'importance internationale NW Europe : 410 ; 2 sites

Seuil d'importance nationale : 47 ; 31 sites

Nombre total de sites : 91. Indice annuel 2015 (base 100 en 1990) : 5356



Cette espèce allochtone affiche des effectifs en progression constante depuis près d'une décennie, bien que récemment, la dynamique observée marque un léger ralentissement. À l'échelle du territoire, l'ENC relevé en janvier 2015 concerne 91 sites (contre 70 sites en 2014), dont 33 répondants au critère définissant le seuil national contre 27 en janvier 2014, et 2 sites correspondants au seuil international sans progression par apport à l'année précédente. À eux seuls, ces 2 sites concentrent 17,8% de l'ENC total.

L'effectif de cette année représente un record jamais enregistré dans l'hexagone depuis la mise en œuvre des dénombrements pour cette espèce au cours des vingt dernières années, et présente ainsi une progression de 30,5% par rapport à l'année précédente.

La distribution numérique des effectifs permet de confirmer l'importance des régions du centre et du nord du pays, dont les populations françaises seraient très certainement en lien avec les populations férales de Belgique et du sud des Pays-Bas. Cette connectivité pourrait favoriser des afflux d'individus en provenance de ces pays selon l'apparition de vagues de froid.

La progression actuelle, tant démographique que spatiale, permet d'envisager que cette espèce exotique, désormais bien établie en France, puissent poursuivre sa dispersion vers de nouveau territoire (Deceuninck, B. & Dalloyau, S, p. 90-93, in Issa & Muller, 2015).

ANALYSE GLOBALE

Effectif national compté en janvier 2015 : 1.139.872 (toutes espèces d'Anatidés et de foulques)

Effectifs dénombrés les cinq années précédentes :

2014 : 1.090.225 ; **2013**: 1.188.036 ; **2012** : 1.302.543 ; **2011** : 1.340.407 ; **2010** : 1.191.460.

Le total national d'Anatidés et de foulques dénombrés à la mi-janvier est du même ordre de grandeur que celui des deux années antérieures. Il semblerait que l'on atteigne un "plafond", suite à une croissance continue significative du nombre d'anatidés et foulques observée depuis les années 1990. Le seuil du million d'individus avait été dépassé en 2002 et le maximum atteint en 2011.

La tendance au déclin de plusieurs espèces abondantes (Canard colvert, Fuligules, Bernache cravant,...), la raréfaction des canards marins et la stagnation des espèces dont l'expansion semble être arrivée à terme (Canards chipeau, souchet...) concourent à infléchir la tendance générale observée.

On pourrait s'attendre à ce que la progression de la couverture des sites de comptages (quasi exhaustive ces dernières années), ainsi que la création de nouvelles entités entraînent une progression de l'effectif total national d'oiseaux d'eau. Ce n'est pas le cas, l'effectif total des oiseaux d'eau dénombrés n'évoluant plus à la hausse depuis quelques années.

Sites français d'importance internationale

Tout comme en 2014, dix sites fonctionnels ont accueilli plus de 20.000 anatidés et foulques et ont atteint le seuil d'importance internationale fixé par le critère n° 5 de la Convention de Ramsar.

Par rapport à 2014, les effectifs totaux d'anatidés et de foulques ont diminué sensiblement en Baie de l'Aiguillon et sur le cours du Rhin.

Une augmentation sensible a eu lieu sur le Lac de Grandlieu, le Lac du Der-Chantecoq, sur les lacs d'Orient, Amance et Temple-Auzon, le Bassin d'Arcachon et le Golfe du Morbihan.

Ces dix sites ont accueilli 399.598 individus, correspondant à 35 % du total national, soit une proportion égale à celle de 2014.

Sites abritant plus de 20.000 anatidés et foulques en janvier 2015	Effectif en janvier 2015	Effectif en janvier 2014
Camargue	95578	95299
Lac de Grandlieu	44528	42404
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	44347	32349
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay	39555	43299
Cours du Rhin (67/68)	38776	41278
Bassin d'Arcachon	32165	11184
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	30756	24391
Dombes-Vallée de l'Ain	26830	27986
Golfe du Morbihan	25241	23084
Alsace hors-Rhin (67/68)	21822	21549

25 sites ont hébergé plus de 10.000 anatidés et foulques. Ils ont regroupé un total de 608.674 individus, ou 53,4 % de l'effectif national compté, soit une proportion proche de celle de 2014 (52,8%), mais sensiblement inférieure à celles de 2013 (59%) et 2012 (64 %). Il s'est donc produit une légère redistribution des oiseaux d'eau ces deux dernières années. Néanmoins, leur concentration sur un nombre restreint de grands sites demeure la caractéristique principale de la distribution des oiseaux

d'eau en France, même si l'on assiste à une lente redistribution vers des zones humides de taille plus modeste depuis les années 2000.

Sites abritant entre 10.000 et 20.000 anatidés et foulques en janvier 2015	Effectif en janvier 2015	Effectif en janvier 2014
Baie du Mont-Saint-Michel	19529	19810
Étangs de Brenne	16749	16643
Woëvre	15852	18608
Ile de Ré	14829	12804
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	14723	30888
Loire Aval	14623	17195
Autres sites - 77 (Seine-et-Marne)	14022	10944
Littoral Picard	13704	14550
Vallée de la Moselle	13409	9887
Basse plaine de l'Aude (34+11)	13362	11550
Étang de Biguglia	12867	12745
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	12156	13922
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier	12004	11893
Trilbardou, Jablines, Isles-Les-Villenois	11216	9590
Baie des Veys	10031	11689

34 sites de dénombrements ont atteint au moins un des deux critères Ramsar d'importance internationale (voir tableau n° 1, page 40), soit quatre de plus qu'en 2014.

17 de ces sites présentent une importance internationale pour plus d'une espèce, comme par exemple la Camargue (7 critères), la baie de l'Aiguillon - Pointe d'Arçay (5 critères), le Lac de Grandlieu et le golfe du Morbihan (5 critères) ; le Cours du Rhin, le Lac du Der-Chantecoq et la Réserve Naturelle de Moëze (4 critères).

Les espèces suivantes sont présentes sur le plus grand nombre de sites qui accueillent au moins 1% de leur population biogéographique en janvier 2014 : le Canard souchet (14 sites), la Bernache cravant à ventre sombre (14 sites), le Canard chipeau (7 sites), le Canard pilet (6 sites), le Fuligule milouin et la Sarcelle d'hiver (5 sites).



Photo : Aurélien Audevard

Effectifs totaux, toutes espèces d'anatidés et foulques sur les sites fonctionnels à la mi-janvier 2015

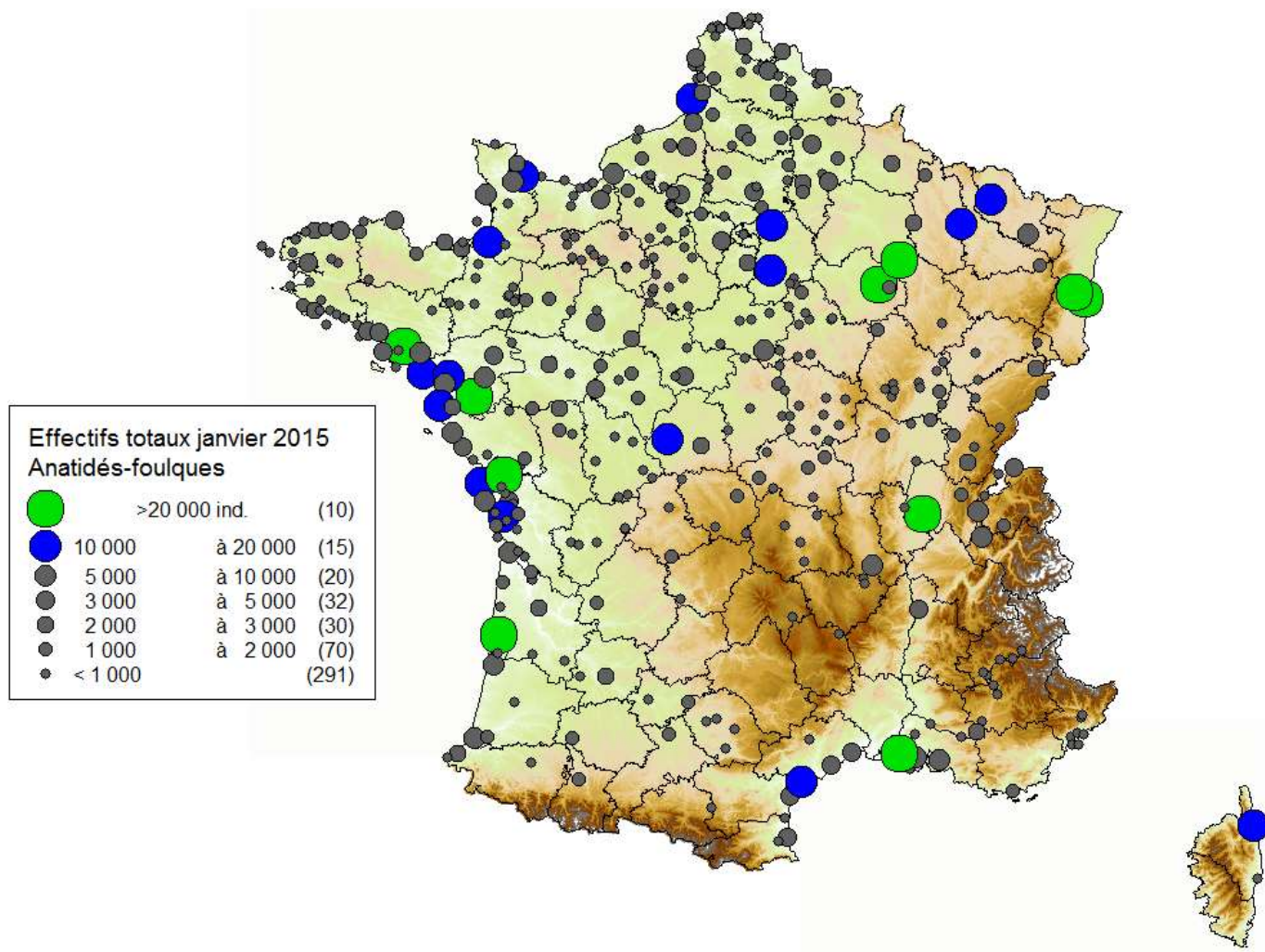


Photo : Aurélien Audevard

TABLEAU N° 1 : Sites identifiés d'importance internationale au mois de janvier 2015 (critères Ramsar n° 5 & 6)

	Effectif ≥ population biogéographique (Critère Ramsar n°6)														Total critères/site	
	≥ 20.000 oiseaux d'eau, crit. n°5	Canard chipeau	Canard colvert	Canard pilet	Canard siffleur	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Nette rousse	Oie des moissons	Sarcelle d'hiver	Tadorne de belon	Macreuse noire	Bernache à ventre clair		Bernache à ventre sombre
Camargue	X	X	X		X	X			X		X					7
Baie de l'Aiguillon et pointe d'Arçay	X			X							X	X			X	5
Lac de Grandlieu	X	X		X		X	X									5
Golfe du Morbihan	X			X		X									X	4
Cours du Rhin (67/68)	X	X					X			X						4
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	X	X				X				X						4
Réserve naturelle de Moëze (Charente-Seudre)				X		X									X	3
Littoral Picard				X		X						X				3
Bassin d'Arcachon	X					X									X	3
Baie du Mont-saint-Michel												X			X	2
Étangs de Brenne						X	X									2
Alsace hors-Rhin (67/68)	X	X														2
Dombes-vallée de l'Ain	X						X									2
La côte ouest du Cotentin														X	X	2
Lac du Bourget							X		X							2
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	X										X					2
Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx				X		X										2
Loire aval											X					1
Baie des Veys						X										1
Presqu'île guérandaise dont Traicts du Croisic															X	1
Baie de Bourgneuf et Noirmoutier															X	1
Baie de Quiberon															X	1
Côtes nord et ouest de l'île d'Oléron															X	1
Estuaires de Trieux, Jaudy et anse de Paimpol															X	1
Ile de Ré															X	1
Les marais du Cotentin et du Bessin						X										1
Marais d'Olonne						X										1
Marais Poitevin						X										1
Woëvre		X														1
Vallée de la Moselle		X														1
Loire-Forez						X										1
Sites de Seine-et-Marne									X							1
Rade de Lorient															X	1
Littoral vendéen															X	1
total : 34 sites d'importance internationale	10	7	1	6	1	14	5	0	3	1	5	3	0	1	14	

ESPÈCES RARES OU ALLOCHTONES DÉNOMBRÉES

Quatorze espèces d'anatidés rares ou allochtones ont été observées lors des comptages de la mi-janvier 2015. Elles proviennent pour la majorité d'entre elles de captivité, exceptées celles dont le nom est précédé d'un astérisque (*), dont l'origine sauvage est vraisemblable ou certaine.

* Bernache à cou roux, *Branta ruficollis*

Total national : 2 ; nombre de sites : 1

Détail des comptages :

2721 Réserve de la Grande Noë (27) : 2

* Bernache du Pacifique, *Branta bernicla nigricans*

Total national : 10 ; nombre de sites : 6

Détail des comptages :

1702 Ile de Ré (17) : 3

5008 La côte est du Cotentin (50) : 2

8526 Littoral Vendéen (85) : 2

8527 Baie de Bourgneuf et Noirmoutier (85) : 1

2902 Baie de Goulven & anse de Kernic (29) : 1

4428 Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic (44) : 1

* Canard à collier noir, *Callonetta leucophrys*

Total national : 1 ; nombre de sites : 1

Détail des comptages :

6303 Val d'Allier en amont de Pont-du-Château (63) : 1

Canard carolin, *Aix sponsa*

Total national : 2 ; nombre de sites : 2

Détail des comptages :

700 Autres sites - 07 (Ardèche) : 1

3800 Autres sites - 38 (Isère) : 1

Canard de Barbarie, *Cairina moschata*

Total national : 11 ; nombre de sites : 4

Détail des comptages :

6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 8

2611 Bas Rhône-Basse Isère (38) : 1

6701 Cours du Rhin (67/68) : 1

6249 Artois est (62) : 1

Canard mandarin, *Aix galericulata*

Total national : 23 ; nombre de sites : 8

Détail des comptages :

7605 Bassin des Docks (76) : 7

4429 Loire Amont (44) : 5

4000 Autres sites - 40 (Landes) : 3

6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 2

300 Autres sites - 03 (Allier) : 2

1500 Autres sites - 15 (Cantal) : 2

604 Littoral des Alpes-Maritimes (06) : 1

6248 Région de Lens et de Béthune (62) : 1

Cygne noir, *Cygnus atratus*

Total national : 43 ; nombre de sites : 21

Détail des comptages :

7200 Autres sites - 72 (Sarthe) : 5

1302 Crau : autres sites (13) : 4

1702 Ile de Ré (17) : 4

4430 Loire Aval (44) : 4

115 Dombes-Vallée de l'Ain (01) : 3

7830 Étangs St-Hubert, St-Quentin, Saclay, Noés (78) : 3

9100 Autres sites - 91 (Essonne) : 2

8005 Vallées de l'Avre et de la Noye (80) : 2

8310 Salins des Pesquiers, Estagnets et Vieux Salins (83) : 2

6101 Étangs du Perche (61) : 2

8300 Autres sites - 83 (Var) : 2

6701 Cours du Rhin (67/68) : 1

3100 Autres sites - 31 (Haute-Garonne) : 1

4431 Sud-Loire (44) : 1

4010 Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx (40) : 1

8508 Marais Poitevin (85) : 1

3516 Étang de Marcillé-Robert (35) : 1

7606 Boucle d'Anneville-Ambourville (76) : 1

4000 Autres sites - 40 (Landes) : 1

5501 Woëvre (55) : 1

7610 La Vallée de la Seine (76) : 1

Erismature rousse, *Oxyura jamaicensis*

Total national : 137 ; nombre de sites : 4

Détail des comptages :

4406 Lac de Grandlieu (44) : 131

3510 Étang de Paintourteau (35) : 4

3511 Étang de Châtillon-en-Vendelais (35) : 1

8525 Réserve Départementale des Boucheries (85) : 1

* Oie à bec court, *Anser brachyrhynchus*

Total national : 24 ; nombre de sites : 1

Détail des comptages :

2806 Vallée d'Avre (28) : 24

Oie à tête barrée, *Anser indicus*

Total national : 39 ; nombre de sites : 8

Détail des comptages :

6701 Cours du Rhin (67/68) : 20

305 Étangs de Basses Combrailles (03) : 7

2808 Étangs du Perche (28) : 4

6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 4

1001 Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon (10) : 1

5701 Étangs de Moselle (57) : 1

6000 Autres sites - 60 (Oise) : 1

115 Dombes-Vallée de l'Ain (01) : 1

Oie cygnoïde, *Anser cygnoides*

Total national : 16 ; nombre de sites : 5

Détail des comptages :

115 Dombes-Vallée de l'Ain (01) : 9

7202 Étangs de St-Denis-d'Orques et de Sillé-le-G. (72) : 3

6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 2
6400 Autres sites - 64 (Pyrénées-Atlantiques) : 1
1714 Les Grissotières (17) : 1

Ouette d'Egypte, *Alopochen aegyptiacus*

Total national : 557 ; nombre de sites : 29

Détail des comptages :

5704 Vallée de la Moselle (57) : 220
6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 170
6701 Cours du Rhin (67/68) : 72
800 Autres sites - 08 (Ardennes) : 20
5400 Autres sites - 54 (Meurthe-et-Moselle) : 12
5701 Étangs de Moselle (57) : 6
8800 Autres sites - 88 (Vosges) : 6
5941 Flandre Intérieure, région de Lille (59) : 6
6215 Bassins de lillers, Lawe et Marais d'Annezin (62) : 5
5504 Vallée de la Meuse (55) : 4
1001 Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon (10) : 4
5100 Autres sites - 51 (Marne) : 3
2720 Val de Seine de Vernon à Pont de l'Arche (27) : 3
2611 Bas Rhône-Basse Isère (38) : 3
5501 Woëvre (55) : 3
6101 Étangs du Perche (61) : 2
8931 Étangs de Puisaye en Yonne (89) : 2
8300 Autres sites - 83 (Var) : 2
3700 Autres sites - 37 (Indre-et-Loire) : 2
6246 Artois ouest (62) : 2
6903 Saône amont (69) : 2

305 Étangs de Basses Combrailles (03) : 1
6247 Audomarois (62) : 1
2101 Étangs de la Plaine Saône (21) : 1
7609 Le Pays de Bray (76) : 1
604 Littoral des Alpes-Maritimes (06) : 1
3320 Marais de Bordeaux (33) : 1
5101 RNR étangs de Belval-en-Argonne (51) : 1
5910 Étangs du Douaisis & Lac des Argales (59) : 1

*** Sarcelle d'été, *Anas querquedula***

Total national : 1 ; nombre de sites : 1

Détail des comptages :

4000 Autres sites - 40 (Landes) : 1

Tadorne casarca, *Tadorna ferruginea*

Total national : 154 ; nombre de sites : 11

Détail des comptages :

6813 Alsace hors-Rhin (67/68) : 80
6701 Cours du Rhin (67/68) : 58
8700 Autres sites - 87 (Haute-Vienne) : 5
6020 Vallée du Thérain, amont de Beauvais (60) : 2
2400 Autres sites - 24 (Dordogne) : 2
7500 Autres sites - 75 (Paris) : 2
5001 Baie des Veys (50) : 1
202 Vallée de la Souche (02) : 1
1399 Camargue (13) : 1
6246 Artois ouest (62) : 1
6019 Étangs forestiers au sud de l'Oise (60) : 1

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BirdLife International. 2013. State of the world's birds: indicators for our changing world. BirdLife International. Cambridge, UK. 24 p.
- BirdLife International 2015a. *European Red List of birds*. Luxembourg: Office for Official Publications for the European Communities. 67 p. DOI: 10.2779/975810.
- BirdLife International 2015b. *Global Red list of birds*: <http://www.birdlife.org/datazone/species/search>.
- Caupenne, M. 2015. *Fuligule nyroca* *Aythya nyroca* (pp 154-157). In Issa N. & Muller Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés*. LPO, SEOF & MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris. (pp 1-687).
- Christensen R. 1997. *Log-linear models and logistic regression*. Springer Texts in Statistics (Second edition). New York: Springer-Verlag. pp. xvi+483.
- Deceuninck B. 2015. *Canard chipeau* *Anas strepera* (pp 120-123). In Issa N. & Muller Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés*. LPO, SEOF & MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris. (pp 1-687).
- Deceuninck B., Quaintenne G., Ward A., Dronneau Ch. & Mahéo R. 2014. *Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2013*. WI, LPO, DEB. Rochefort. 74 p.
- Dubois Ph. J. 2015. *Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014 (3^{ème} enquête nationale)*. Rapport LPO/MEDDE, Rochefort 26 p.
- Ebbinge B., Blew J., Clausen P., Günther K., Hall C., Holt C., Koffijberg K. Le Dréan-Québec'hdu S., Mahéo R. & Pihl S. 2013. Population development and breeding success of Dark-bellied Brent Geese *Branta b. bernicla* from 1991–2011. *Wildfowl Special issue* 3: 74-89.
- Fox A. D., Dalby L, Kjær Christensen T., Nagy S., Crowe O., Clausen P., Deceuninck B., Devos K., Holt C. A., Hornman M., Keller V., Langendoen T., Lehikoinen A., Lorentsen S.-H., Nilsson L., Stipniece A. & Wahl J. (in press, 2015). Seeking explanations for recent changes in abundance of wintering Eurasian Wigeon (*Anas Penelope*) in northwest Europe. *Ornis Fennica* 92.
- Guillemain M., Champagnon J., Pernollet C., Devineau O., Elmberg J., Cavallo F. & Massez G. 2015. Effets combinés du changement climatique et des modifications d'habitats sur la distribution des canards hivernants dans le sud de l'Europe. *International Symposium "Avifauna and Climate Change" 9-10 October 2015. Paris*.
- Issa N & Muller Y. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. Volume 1 : des Anatidés aux Alcidés*. LPO, SEOF & MNHN, Delachaux & Niestlé, Paris. 687 p.
- MNHN (coord.). 2014. *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2008-2012*. Rapportage article 12 Directive Oiseaux; 3p. (<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>).
- Pannekoek J. & van Strien A.J. 2001. *TRIM 3.0 for Windows (Trends & Indices for Monitoring data)*. Statistics Netherlands, Voorburg.
- Nagy S., Flink S. & Langendoen T. 2014. *Waterbird trends 1988-2012. Results of trend analyses of data from the International Waterbird Census in the African-Eurasian Flyway*. Wetlands International Ede, NL. 135 p.
- Quaintenne G., Dubois Ph.-J., Deceuninck B. & Mahéo R. 2015. Limicoles côtiers hivernant en France : tendances des stationnements (1980-2013). *Ornithos* 22-2: 57-71.
- Ramsar Convention sur les Zones Humides, 2014. *Les neuf critères d'identification des zones humides d'importance internationale. 2 p.* (http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/ramsarsite_criteria_fr.pdf).

- Soldaat L., Visser H., van Roomen M. & van Strien A. 2007. Smoothing and trend detection in waterbird monitoring data using structural time-series analysis and the Kalman filter. *Journal of Ornithology*, 148, 351-357.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2011. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.
- van Roomen M., van Winden E. & Langendoen T. 2014. The assessment of trends and population sizes of a selection of waterbird species and populations from the coastal East Atlantic Flyway for Conservation Status Report 6 of The African Eurasian Waterbird Agreement. Wadden Sea Flyway Initiative, Wetlands International & Birdlife International Wageningen. Ede NL. 70 p.
- van Strien A., Pannekoek J., Hagemeyer W. & Verstrael T. 2000. *A loglinear Poisson regression method to analyse bird monitoring data*. Proceedings of the International Conference and 13th Meeting of the European Bird Census Council (ed. A. Anselin), pp. 33-39. Pärnu, Estonia.
- Wetlands International. 2015. "*Waterbird Population Estimates*". Retrieved from wpe.wetlands.org on Tuesday 22 Dec 2015.

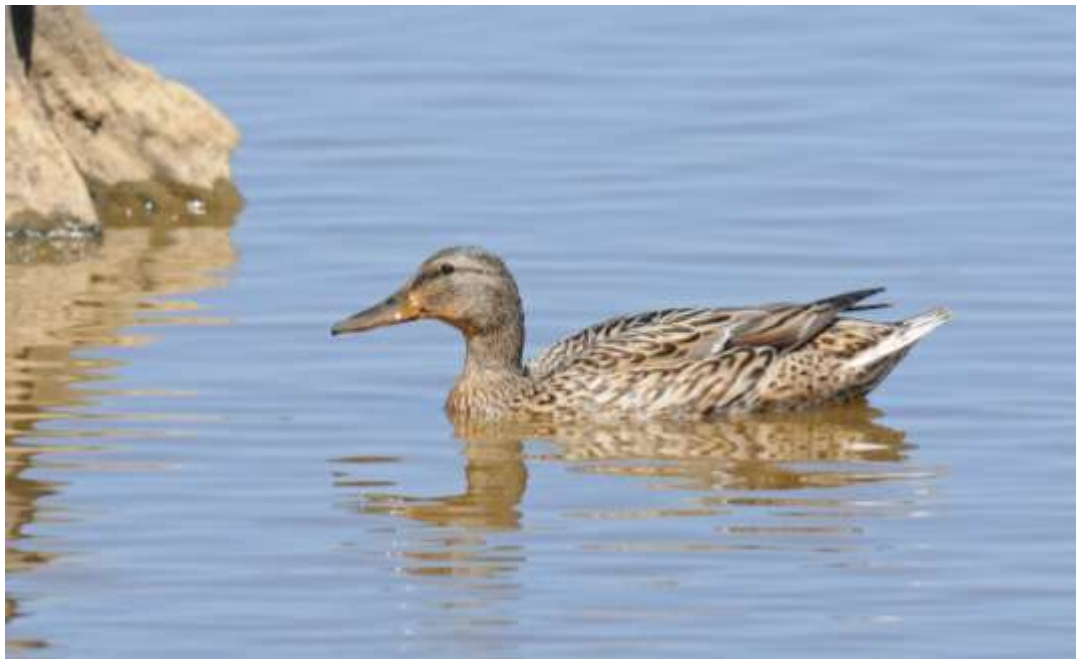


Photo : Nidal Issa

ANNEXE I.

Tendances nationales à long terme (de 1980 à 2014) et à court terme (de 2000 à 2014) des anatidés et de la Foulque macroule hivernant en France.

Légende :

¹Direction: ++ forte augmentation (>5% par an ; ≈ doublement en 15 ans) ; + augmentation modérée (augmentation mais incertain quant à une augmentation >5% par an ; = stable (variation inférieure à 5% par an) ; -- déclin sévère (>5% par an ; réduction de moitié en 15 ans) ; - déclin modéré (déclin mais incertain sur une diminution >5% par an) ; ? Incertain (Intervalles de confiance trop larges pour une classification de tendance fiable)

²Taux de variation total TVT en % ± [Intervalles de confiance à 95%] : calculé à partir de l'effectif prédit par le modèle de tendance entre la dernière et première année de la période considérée.

³Taux de variation annuel moyen TAV en % ± [Intervalles de confiance à 95%] : équivalent au taux de variation total exprimé par un taux moyen de variation par an.

Espèces	Tendance 1980-2014			Tendance 2000-2014		
	Dir. ¹	TVT [IC95%] ²	TAV [IC95%] ³	Dir. ¹	TVT [IC95%] ²	TAV [IC95%] ³
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	++ 1927% [1579; 2346]	9% [9; 10]	+ 124% [91; 162]	6% [5; 7]	
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	+ 455% [190; 964]	5% [3; 7]	++ 752% [397; 1360]	17% [12; 21]	
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	++ 1461% [686; 3000]	8% [6; 11]	++ 210% [134; 311]	8% [6; 11]	
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>	- -35% [-55; -5]	-1% [-2; 0]	- -16% [-28; -2]	-1% [-2; 0]	
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>	+ 363% [199; 617]	5% [3; 6]	+ 170% [87; 291]	7% [5; 10]	
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	++ 3925% [2807; 5472]	11% [10; 13]	+ 102% [55; 165]	5% [3; 7]	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	++ 192077% [134418; 274450]	25% [24; 26]	++ 828% [588; 1153]	17% [15; 20]	
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	++ 39051% [11311; 134224]	19% [15; 24]	++ 3790% [1279; 10871]	30% [21; 40]	
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	+ 124% [74; 189]	2% [2; 3]	= 2% [-18; 27]	0% [-1; 2]	
Bernache à v. pâle	<i>Branta b. hrota</i>	++ 1405775% [67021; 2,9*10 ⁶]	32% [21; 45]	++ 792576% [60833; 1*10 ⁶]	90% [58; 128]	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	+ 164% [133; 198]	3% [3; 3]	= 8% [-4; 20]	1% [0; 1]	
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	= -18% [-36; 5]	-1% [-1; 0]	+ 25% [1; 54]	2% [0; 3]	
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	+ 36% [2; 83]	1% [0; 2]	+ 79% [40; 129]	4% [2; 6]	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	= 18% [-3; 43]	0% [0; 1]	+ 34% [14; 58]	2% [1; 3]	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	- -13% [-24; -1]	0% [-1; 0]	+ 16% [3; 30]	1% [0; 2]	
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	= 16% [-12; 53]	0% [0; 1]	= 6% [-5; 19]	0% [0; 1]	
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	= 8% [-29; 65]	0% [-1; 1]	= 22% [-15; 73]	1% [-1; 4]	
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	= -30% [-55; 9]	-1% [-2; 0]	+ 81% [25; 163]	4% [2; 7]	
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	= -4% [-16; 11]	0% [-1; 0]	= -1% [-7; 4]	0% [-1; 0]	
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	+ 474% [260; 816]	5% [4; 7]	++ 271% [150; 452]	10% [7; 13]	
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	- -38% [-52; -20]	-1% [-2; -1]	- -24% [-38; -5]	-2% [-3; 0]	
Fuligule milouinain	<i>Aythya marila</i>	- -87% [-94; -70]	-6% [-8; -3]	-- -83% [-92; -65]	-12% [-16; -7]	
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	= -13% [-82; 317]	0% [-5; 4]	? -73% [-93; 1]	-9% [-17; 0]	
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	? 48% [-59; 438]	1% [-3; 5]	? 32% [-56; 290]	2% [-6; 10]	
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	= -17% [-50; 38]	-1% [-2; 1]	= -4% [-37; 46]	0% [-3; 3]	
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	? -59% [-94; 197]	-3% [-8; 3]	? -44% [-89; 198]	-4% [-15; 8]	
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	= 0% [-16; 18]	0% [0; 0]	- -29% [-39; -19]	-2% [-3; -1]	
Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	= -13% [-49; 48]	0% [-2; 1]	= -6% [-24; 18]	0% [-2; 1]	
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	= 18% [-5; 48]	0% [0; 1]	- -28% [-40; -13]	-2% [-4; -1]	
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	+ 122% [59; 209]	2% [1; 3]	+ 66% [24; 122]	4% [2; 6]	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	+ 56% [43; 69]	1% [1; 2]	+ 18% [10; 27]	1% [1; 2]	

ANNEXE II

Estimations des tailles des populations des espèces traitées et seuils d'importance internationale (critère Ramsar n° 6) correspondant aux régions biogéographiques concernées. Sources : tailles des populations, Wetlands International (2015) & Ebbinge *et al.* (2013* Bernache à ventre sombre) ; tendances, Nagy *et al.* (2014). Le classement dans les catégories de la liste rouge mondiale provient de BirdLife International (2015b) : NT : Quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; EN : en danger.

ESPECES	REGION BIOGEOGRAPHIQUE	TAILLE DES POPULATIONS	Critère Ramsar 6 (1 %)	TENDANCES Depuis 2003
Tadorne de Belon	NO Europe	300 000	3000	Déclin
	Mer Noire, Méditerranée	120 000	1200	Augment.
Canard siffleur	NO Europe	1 500 000	15 000	Déclin
	Mer Noire & Méditerranée	300 000	3 000	Déclin
Canard chipeau	NO Europe	60 000	600	Augment.
	Mer Noire, Méd., Eur. Centrale	75 000 - 150 000	1 100	Augment.
Sarcelle d'hiver	NO Europe	500 000	5 000	Déclin
	Mer Noire, Méd., O. Afrique.	750 000 - 1 380 000	10 200	Augment.
Canard colvert	NO Europe	4 500 000	45 000	Déclin
	N Europe, O Médit.	1 000 000	10 000	Déclin
Canard pilet	NO Europe	60 000	600	Déclin
	Europe S/O Afrique	750 000	7 500	Augment.
Canard souchet	NO Europe, Europe centrale	40 000	400	Déclin
	Mer Noire, Méd., O Afrique	450 000	4 500	Fluctuant
Nette rousse	O Europe, O Méd., Eur. Centrale	50 000	500	Augment.
Fuligule milouin - VU	NO et NE Europe	300 000	3 000	Déclin
	Mer Noire, Méd., Eur. Centrale	800 000	8 000	Déclin
Fuligule morillon	NO Europe	1 200 000	12 000	Déclin
	Mer Noire, Méd., Eur. Centrale	600 000	6 000	Déclin
Fuligule milouinan	NO Europe	310 000	3 100	Augment.
Fuligule nyroca - NT	Europe	50 000	500	Augment.
	O Méditerranée	2400-2600	25	Déclin
Eider à duvet - NT	<i>S. m. mollissima</i> , Mer Baltique, Wadden, Manche	976 000	9800	Fluctuant
Harelde boréale - VU	N Europe	1 600 000	16 000	Déclin
Macreuse noire	Europe, NO Afrique	550 000	5500	Déclin
Macreuse brune - VU	O Europe	450 000	4500	Déclin
Garrot à œil d'or	NO Europe, Europe centrale	1 000 0000 – 1 300 000	11 400	Déclin
Harle huppé	NO Europe, Europe centrale	170 000	1 700	Fluctuant
	Méditerranée	50 000	500	Stable
Harle bièvre	NO Europe, Europe centrale	266 000	2 700	Déclin
Harle piette	NO Europe, Europe centrale	40 000	400	Déclin
	Méditerranée	35 000	350	Déclin
Foulque macroule	NO Europe	1 750 000	17 500	Déclin
	Mer Noire, Méd.	2 500 000	25 000	Augment.
Cygne tuberculé	NO Europe, Eur. centrale	250 000	2 500	Fluctuant
Cygne chanteur	NO Europe	59 000	590	Augment.
Cygne de Bewick	NO Europe	21 500	220	Déclin
Oie des moissons	NO Europe	40 000 - 45 000	420	Déclin
	<i>A. f. rossicus</i> , SO & Europe centrale	550 000	5 500	Stable
Oie rieuse	NO Europe	1 200 000	12 000	Fluctuant
Oie cendrée	NO Europe / SO Europe	610 000	6 100	Augment.
Oie à bec court	NO Europe	63 000	630	Augment.
Bernache à ventre sombre	<i>B. b. bernicla</i> , O Europe	200 000 - 250 000	2 150*	Déclin
Bernache à ventre pâle	<i>B. b. hrota</i> , Irlande, Manche Ouest	40 000	400	Fluctuant
Bernache nonnette	Europe (Allemagne, Pays-Bas)	770 000	7 700	Augment.